



FORUM CIVIL EUROMED

Naples, 28-29-30 novembre 2003

Financement : Commission européenne – Fondazione Laboratorio Mediterraneo

Titre : FORUM CIVIL EUROMED – Naples 28-30.11.2003

Bénéficiaire : Fondazione Laboratorio Mediterraneo - Onlus

Numéro du Contrat: MED/2003/073-455

Montant total maximum de la subvention UE : EURO 300.000

Date de signature : 24/10/2003

RAPPORT FINAL

1 - ACTIVITES REALISEES

Période : 25 octobre 2003 – 24 juillet 2004

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS RÉALISÉES*(25 octobre 2003 – 24 juin 2004)***SOMMAIRE ET CONTENU**

I	Background	page	3
II	Le FCE de Naples, un forum novateur à la préparation difficile	page	4
	II.1 Méthode novatrice	page	4
	II.2 Déroulement	page	5
III	La déclaration du Forum Civil Euromed de Naples	page	5
IV	Le suivi	page	8
V	Aspects financiers : contributions et libéralités	page	8
VI	L'évaluation provisoire	page	8
VII	Annexes	page	10
	1 Liste des membres du Comité de Pilotage	page	10
	2 Compte rendus des réunions du Comité de Pilotage	page	10
	2.1 <i>La réunion de Chania du 03.05.2003</i>	page	10
	Les participants	page	10
	Les conclusions	page	10
	2.2 <i>La réunion de Bruxelles du 08.07.2003</i>	page	14
	Les participants	page	14
	Les conclusions	page	15
	2.3 <i>La première réunion du CdP – Paris, 22.07.2003</i>	page	16
	Le programme	page	16
	Les participants	page	17
	Les conclusions	page	18
	2.4 <i>La deuxième réunion du CdP – Naples, 09.11.2003</i>	page	19
	Le programme	page	19
	Les participants	page	20
	Les conclusions	page	20
	2.5 <i>La troisième réunion du CdP – Naples, 30.11.2003</i>	page	21
	Les participants	page	21
	Les conclusions	page	21
	2.6 <i>La quatrième réunion du CdP – Chypre, 26.06.2004</i>	page	21
	Les participants	page	21
	Les conclusions	page	21
	3 Rapport des réunions préparatoires en Italie et en Campanie	page	23
	4 Le programme du Forum Civil Euromed	page	25
	5 Les fiches des ateliers	page	28
	6 Les documents principaux:	page	33
	6a) <i>La Fondation euro-méditerranéenne pour</i>		
	<i>le dialogue des cultures : un projet qui nous concerne tous</i>	page	33
	6b) <i>Conclusion du thème central « Bonne gouvernance et</i>		
	<i>renforcement de la Société Civile »</i>	page	34
	7 Sélection de la revue de presse	page	40
	8 Rapport d'audit	page	55
	9 Les participants	page	64
	10 Les photos	page	70
	11 Le site Internet	page	72
	12 Rapport du Forum Civil Euromed fait par la Plate forme	page	72

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS RÉALISÉES

25 octobre 2003 – 24 juin 2004

I Background

Conformément aux principes mis en place par le *processus de Barcelone*, (voir: [www.euromedi.org/ les activités/ 1995/ 27-28 novembre 1995](http://www.euromedi.org/les_activites/1995/27-28_novembre_1995)), les sommets du *Partenariat Euro Méditerranéen* (PEM) sont précédés de *Forums Civils Euromed* (FCE) dont l'objectif est de réunir des représentants de la *société civile* au vue d'élaborer un document faisant l'évaluation de la mise en oeuvre du processus de Barcelone et identifiant les besoins et les moyens d'action pour renforcer ce processus. Ce document est communiqué aux Ministres des Affaires Etrangères, aux Gouvernements du PEM, ainsi qu' à tous organisme ou institutions pertinents.

1. C'est ainsi que depuis 1995, des Forums Civils Euromed se sont tenus à Barcelone en 1995, Malte et Naples en 1997, Stuttgart en 1999, Marseille en 2000, Bruxelles en 2001, Valence en 2002, Chania en 2003. Le Forum Civil Euromed de Naples s'est déroulé du 28 au 30 novembre 2003.

2. Le profil des participants, leur nombre, ont été différents à chaque rencontre, mettant ainsi en lumière la diversité des approches de la société dite civile par les organisateurs, et la différence des moyens investis par la Commission Européenne et par le pays d'accueil.

3. Les FCE sont pour les participants aux forums une opportunité de se rencontrer, de partager leurs expériences, de développer des synergies et d'identifier des recommandations communes aux deux rives. Ils contribuent ainsi d'une manière significative à la réalisation de l'objectif global du PEM, c'est à dire la constitution d'un espace méditerranéen où les différentes sociétés sont liées par des buts communs visant à l'instauration d'une zone de paix et de prospérité, dans le respect des droits de la personne humaine et des libertés publiques.

4. Au fur et à mesure du déroulement dans le temps, les FCE se sont concentrés sur la question des droits de la personne humaine et de la démocratie liés dans les accords de Barcelone à la société civile et constituant ce que l'on appelle le troisième pilier. L'examen des recommandations et des rapports des différents ateliers des FCE permet de dire que la focalisation des FCE sur ces domaines repose sur une critique de la mise en oeuvre du PEM qui conclut à l'abandon progressif, par les décideurs politiques, de ce pilier au profit de la sécurité et de l'établissement d'une zone de libre échange dans l'espace euromed.

5. On peut dire que cette tendance s'est durcie compte tenu de la situation internationale. C'est ainsi que les principes mis en place par le PEM sont confrontés aujourd'hui à une situation beaucoup plus difficile à leur réalisation que celle où ils ont été adoptés. Le PEM n'a pas joué le rôle que les initiateurs ont voulu lui faire jouer. L'espace Schengen, et la restriction de la mobilité des citoyens de la rive Sud vers la rive Nord qu'elle entraîne; l'aggravation insoutenable du conflit israélo-palestinien; les attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington et, enfin, la guerre d'Irak ont contribué à creuser davantage le fossé entre les sociétés euro-méditerranéennes. Il faut ajouter également l'élargissement de l'Europe et le déplacement, de ce fait, de son centre de gravité.

6. Cela signifie aussi que plus que jamais le processus de Barcelone doit être renforcé, qu'il doit être pris dans sa globalité et que la société civile, les droits de l'homme, la démocratie, mais également la culture doivent rester des priorités. Ce sont là les raisons qui expliquent pourquoi la *Fondazione Laboratorio Mediterraneo (FLM)* a réalisé le 9^{ème} Forum Civil Euromed malgré toutes les difficultés rencontrées et qu'elle a investi personnellement plus de 50% du budget de cette rencontre.

II Le FCE de Naples, un forum novateur à la préparation difficile

7. Le Ministère Italien des Affaires Etrangères a choisi la FLM pour organiser le 9^{ème} FCE à Naples, compte tenu du succès de l'organisation du 2^{ème} FCE qui s'était tenu à Naples en 1997 et avait été organisé par la FLM (voir: [www.euromedi.org/les_activites/1997/12-14_décembre_1997](http://www.euromedi.org/les_activites/1997/12-14_d%C3%A9cembre_1997)).

8. A la demande de la Commission Européenne, direction RELEX, la FLM a institué un Comité de Pilotage (CdP) qui a réuni autour d'elle des personnes, représentant des ONG ou à titre individuel, et regroupées au sein d'un projet mené par le Réseau euro méditerranéen des droits de l'homme (REMDH), intitulé la Plate forme. Ce projet, dont le but est d'organiser la représentation de la société civile au sein des FCE, est en voie de constitution et de formulation. Cependant il a reçu l'aval de la Commission à la suite de différentes réunions qui s'étaient déroulées à Bruxelles (29-30 novembre 2002 et 31 janvier - 1^{er} février 2003) et qui se présentaient comme réunissant aussi les organisateurs des différents forums civils: la FLM a répondu positivement à la demande de la Commission Européenne.

9. Cette décision de la FLM a ainsi permis d'inaugurer une méthode nouvelle d'organisation des FCE, comme l'ont souligné les Ministres des Affaires Etrangères au Sommet de Dublin (voir: www.euromedi.org/les_activites/2004/5-6_mai_2004). Cette méthode, si elle est développée permettra à l'avenir de renforcer les liens entre les différents forums, et d'autre part elle devrait permettre d'atteindre une représentation plus large, plus systématique de la société civile (voir plus la présentation de la nouvelle méthode).

10. Cette décision de la FLM n'allait pas de soi. Comme toute innovation elle a soulevé des réticences tant au sein de la société civile italienne, qui revendiquait le droit de saisir pleinement l'opportunité de rendre visible ses actions pour la Méditerranée et qui s'est trouvée limitée par le nombre fermé de représentants par pays, que de la part des responsables politiques italiens, nationaux et régionaux pour des raisons similaires. Mais la FLM a montré sa détermination à aller dans le sens demandé par la Commission Européenne, et cela pour assurer la continuité des forums civils fragilisée par certains problèmes qui se sont posés dans l'organisation du FCE précédent.

11. Aux efforts exigés par toute démarche novatrice il faut ajouter les difficultés dues au fait que la Commission Européenne n'a fait savoir sa proposition de financement (300.000 euros) que le 24 octobre 2003, et que le Comité de Pilotage, qui avait décidé à sa première réunion de refuser toute proposition qui ne permettait pas de réunir au minimum 200 participants, n'a accepté la proposition de la Commission Européenne que le 10 novembre 2003. Ce qui revient à dire que le FCE de Naples n'a pu être organisé en toute sécurité que du 10 au 27 novembre 2003.

12. Cela signifie aussi que la FLM a dû engager, à ses risques et périls, des fonds pour les réservations d'hôtel, le contrat à la Plate forme pour la contribution aux travaux préparatoires et aux réunions nationales, la sécurité, la tenue des Comités de Pilotage, etc....

13. Ajoutons à cela que le délai imparti a également été un handicap pour l'obtention normale des visas, il a fallu à la FLM déployer une multitude d'interventions pour obtenir les visas des participants.

14. C'est pourtant dans un esprit de coopération et d'engagement intense que le Comité de Pilotage, dont on salue ici le travail admirable, (voir la liste des membres en **annexe 1**), a mené à bien la préparation et le déroulement. Voir en annexe les comptes rendus des réunions du Comité de Pilotage (**annexe 2**).

II. 1 - Méthode novatrice

15. Il a été décidé que la liste d'une partie des participants des Pays euro-méditerranéens au FCE de Naples serait établie sur la base des réunions régionales qui se tiendraient à l'issue de réunion prévue par le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme dans le cadre du projet "Plate Forme" et qu'elles suivraient les critères suivants (pour le compte – rendu des réunions de la Plate-forme voir **annexe 12**):

- la parité hommes/femmes,
- la parité Nord/sud (dont 10% pour les pays arrivants pris sur le quota Nord).

La liste d'une autre partie des participants des Pays euroméditerranéens et de tous les participants italiens a été établie par des réunions nationales et des rencontres internationales organisées par la FLM déjà à partir du 31 janvier 2003 (voir **annexe 3**).

II. 2 - Déroulement

16. Le Forum Civil Euromed de Naples, le 9^{ème} FCE, s'est déroulé en 4 langues (italien, français, anglais et arabe) du 28 au 30 novembre 2003 et il a réuni 277 participants ainsi qu'un staff de 41 personnes (voir **annexe 10**). Dans le contexte des activités sociales, la FLM a offert un Concert du Théâtre San Carlo de Naples qui a proposé l'*Hymne de la Méditerranée* adopté au II FCE et, ensuite, par les Pays euroméditerranéens.

17. Deux thèmes centraux et deux thèmes transversaux ont été retenus, et cela dans un souci de concentration des travaux et afin d'arriver à une plus grande efficacité, tant au niveau des débats que des recommandations.

Les thèmes centraux :

- *Le développement durable (y compris les questions liées à l'emploi).*
- *La bonne gouvernance et le renforcement de la société civile.*

Les thèmes transversaux :

- *L'élargissement de l'Union européenne et la nouvelle politique à l'égard des pays voisins.*
- *La situation dans la région euro méditerranéenne après la guerre en Irak.*

18. Les thèmes centraux ont été en plénières et en ateliers. Chaque atelier a été problématisé par un membre du Comité de Pilotage et les participants ont reçu avant leur arrivée des fiches de présentation afin de mieux choisir leur atelier. (Voir en **annexe 3** le programme détaillé du FCE de Naples et en **annexe 4** les fiches de quelques ateliers).

Le premier thème central a été abordé en 5 sous thèmes avec un atelier pour chacun;

- *Liberté d'association et d'expression.*
- *Egalité et participation de la femme.*
- *Diversité culturelle et intra culturalité.*
- *Effectivité de la norme légale et conventionnelle.*
- *Participation citoyenne.*

Le deuxième thème en trois sous thèmes et un atelier pour chacun;

- *Développement durable et Travail et Emploi.*
- *Développement durable et zone de libre échange.*
- *Développement durable et OMC.*

III La déclaration du Forum Civil Euromed de Naples

19. Les participants ont adopté une Déclaration dite « La Déclaration du FCE de Naples », ainsi qu'un certain nombre de document qui se trouvent, comme exemple, en **annexe 5**. Tous les autres documents sont disponibles sur le site internet: www.euromedi.org/forumcivile2003).

Construire des Ponts et non des murs

Naples 28-30 Novembre 2003

Du 28 au 30 novembre 2003, plus de 300 participants de la région euro-méditerranéenne se sont rencontrés à l'occasion du Forum Civil Euromed de Naples pour discuter de la valorisation du développement durable et du renforcement de la société civile, dans le contexte du partenariat euro-méditerranéen.

Le Forum a été organisé par la Fondazione Laboratorio Mediterraneo sous la responsabilité d'un Comité de pilotage et en collaboration avec la Plate-forme des ONG pour le Forum civil Euromed. Il a bénéficié du soutien de la Commission Européenne et de la Fondazione Laboratorio Mediterraneo.

Nous avons adopté la présente déclaration, que nous adressons à la Réunion des Ministres des Affaires

Etrangères du Partenariat euro-méditerranéen qui se tiendra à Naples les 2 et 3 décembre 2003 à Naples.

1. Nous, représentants de la société civile Euromed, exprimons notre souhait commun de jeter des ponts de solidarité dans une région qui appelle des réformes urgentes, susceptibles de changer réellement la vie des gens. Nous nous sommes rencontrés dans la même aspiration à aller au-delà des changements superficiels que le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) a jusque là apportés et à se dégager des contraintes et des pressions adverses causées par les politiques unilatérales de libéralisation des marchés.

2. Nous pensons que la paix et la sécurité dans la région ainsi que le respect des décisions des Nations Unies constituent la base du succès du PEM.

3. Nous condamnons la poursuite de l'occupation de l'Irak, qui s'est faite dans la négation des décisions des Nations Unies, et la violence qui en découle. Nous exprimons aussi notre vive préoccupation face à la violation du droit international et des droits de l'homme qu'entraîne la lutte, par ailleurs légitime, contre le terrorisme.

4. En outre, l'intensification de l'occupation israélienne des terres palestiniennes, la violation permanente des droits du peuple palestinien, et les attaques suicides qui en découlent, ont conduit à un cycle de violence et d'insécurité en Palestine et Israël qui est sans précédent. La réalité dévastatrice du Mur de Séparation, dont l'objectif est de tuer les perspectives d'un Etat palestinien viable, nie toutes les valeurs sur lesquelles le Processus de Barcelone est fondé.

5. Nous demandons aux gouvernements du Partenariat Euromed de travailler activement au respect du droit international, du droit humanitaire international et des droits humains, et de mettre fin à l'occupation de l'Irak et de la Palestine avec l'aide des Nations Unies.

6. A Naples, nous avons chaleureusement accueilli les participants de la société civile des futurs nouveaux pays membres de l'UE. Nous appelons les gouvernements des nouveaux pays membres à participer pleinement au Partenariat euro-méditerranéen et à contribuer de manière active à la promotion des idéaux de la démocratie et des droits de l'homme, de la participation de la société civile, du développement durable et des échanges culturels, sur lesquels le Processus de Barcelone est bâti. Nous insistons pour que la nouvelle « politique de voisinage » de l'Union européenne ne réduise pas la signification du Partenariat, mais qu'elle accroisse au contraire la portée de sa dimension régionale.

Les participants à Naples ont examiné un ensemble de questions relatives au renforcement de la société civile, au développement durable et à l'emploi. Un aperçu détaillé des débats et recommandations du Forum civil, ainsi que des consultations nationales qui ont précédé la réunion, sera transmise aux Ministres dans un rapport séparé. Présentement, et en amont de la réunion des Ministres, nous voulons mettre l'accent sur les points suivants :

7. La région méditerranéenne est marquée par une pauvreté largement répandue, puisque 30% de la population des pays du Sud vivent avec moins de 2 US\$ par jour, et par des développements économiques dont la conséquence est d'aggraver la situation économique de certaines parties de la population. Elle est menacée par des problèmes environnementaux graves et persistants, dus à la nature des activités économiques et à l'absence d'une intervention gouvernementale efficace. La situation des droits de l'homme s'est en général détériorée dans les huit dernières années, et il existe un besoin urgent d'établir, de renforcer et de garantir l'égalité hommes-femmes, la dignité et la participation de la femme.

8. Le développement durable doit devenir un objectif central pour le Partenariat euro-méditerranéen. Bien que le concept revienne dans de nombreuses déclarations politiques, la réalité va dans un sens opposé. Nous demandons instamment à la Commission européenne de finaliser enfin l'Analyse d'Impact Durable à laquelle elle s'est engagée à Stuttgart en 1999 et qui a été salué, en 2002 à Valence, par les Ministres des Affaires Etrangères, qui avaient appelé à son lancement pour la fin de cette année.

9. Nous demandons instamment aux ministres d'adopter un cadre de travail en vue d'une Stratégie Euro-Méditerranéenne pour l'Intégration Environnementale, ainsi qu'elle a été développée à l'occasion de la Conférence des ministres de l'Environnement réunie à Athènes en 2002, et de prendre des dispositions pour sa mise en œuvre pratique immédiate.

10. Nous sommes extrêmement préoccupés par les perspectives concernant l'emploi dans la région, notamment pour les femmes, les jeunes et les personnes ayant des besoins spécifiques. Nous demandons aux gouvernements d'organiser une réunion euro-méditerranéenne des ministres du Travail afin d'examiner la situation et de mettre en place des politiques et instruments d'urgence visant à redresser la situation du chômage.

11. Nous demandons aux Etats membres du partenariat de mettre en place des instruments économiques et financiers afin de pallier les déséquilibres commerciaux dans la région. Et nous demandons que les accords d'association ne conduisent pas à une détérioration de la situation socio-économique dans le Sud. A cet égard, nous rappelons qu'aucun partenariat n'est possible sans une intégration sous-régionale Sud- Sud,

fondée sur le renforcement des capacités de production et de compétitivité et sur le respect de l'état de droit, ainsi que sur un contexte encourageant l'investissement de production.

12. Nous demandons aux ministres de prendre l'initiative, en y associant pleinement la société civile, d'une Politique méditerranéenne de développement rural et agricole durable, afin d'assurer de meilleures conditions de vie en milieu rural, la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire, initiative qui pourrait être adoptée lors de leur prochaine réunion.

13. Nous demandons instamment aux gouvernements de considérer la migration comme une ressource culturelle et un avantage pour le développement de toute la région, plutôt que comme un problème persistant de sécurité.

14. Plus généralement, nous demandons à ce que la dimension sociale dans toutes les politiques du PEM, avec les mesures en découlant, et que le dialogue social soit encouragé dans chaque pays.

15. Nous demandons instamment aux gouvernements d'exiger de la Banque européenne d'investissement et du projet émergent de Facilité pour l'Investissement Euro-Méditerranéen de travailler sur la base stricte des standards en matière d'environnement, de droits sociaux et humains, pour toutes leurs activités dans la région, et que leur mise à jour régulière associe de manière significative les organisations de la société civile de la région.

16. Nous exprimons le besoin pour le Partenariat d'introduire des politiques et des mesures susceptibles de renforcer la société civile et sa participation effective au PEM.

17. Dans ce contexte, nous demandons aux gouvernements du PEM de mettre fin au régime actuel des visas et aux autres empêchements à la liberté de mouvement qui, depuis de nombreuses années, ont systématiquement compliqué les rencontres de la société civile, y compris notre réunion de Naples. Elles constituent un harcèlement pour les acteurs de la société civile, les affectant dans leur dignité et les empêchant même parfois de se rencontrer.

18. Le renforcement de la société civile signifie en premier lieu le respect de l'état de droit et la capacité légale pour la société civile d'agir. Cela signifie le respect effectif de la liberté d'association, de rassemblement et d'expression dans tous les pays du PEM, y compris le droit de créer des syndicats et de s'y organiser.

19. Cela implique également la libération des prisonniers de conscience, la fin des attaques récurrentes et des harcèlements dont les défenseurs des droits de l'homme font l'objet dans plusieurs pays du PEM, ainsi que le soutien effectif de leur droit à agir selon la Déclaration des Nations Unies pour les Défenseurs des Droits de l'homme de décembre 1998, en particulier de leur droit à recevoir sans condition des fonds internationaux.

20. Cela implique la garantie des droits des minorités et des réfugiés où qu'ils vivent, ainsi que la lutte contre toutes les formes de racisme et de xénophobie. Cela implique également des plans et stratégies pour intégrer les femmes dans toutes les dimensions du PEM, par une action affirmative et par des mesures les concernant dans chacun des trois piliers du PEM. L'une des conditions préalables pour parvenir à ces objectifs est que les pays partenaires lèvent leurs réserves sur la Convention pour l'Élimination des Discriminations contre les Femmes (CEDAW) et en fassent, dans les législations nationales comme dans l'agenda politique du Partenariat, une priorité.

21. Nous saluons la communication de la Commission européenne sur le renforcement de la Démocratie et des Droits de l'homme en Méditerranée, et nous demandons instamment aux gouvernements du PEM de faire de sa mise en œuvre effective une priorité majeure. Nous recommandons la mise en place d'une entité légale visant à suivre l'application de la clause des droits humains dans les Accords d'association.

22. En ce qui concerne la culture, nous sommes convenus que le PEM doit s'attacher prioritairement à créer les conditions nécessaires à un échange culturel fondé sur l'égalité. Nous insistons sur le fait que, pour être crédible, la Fondation euro-méditerranéenne pour le Dialogue des cultures doit jouir d'un statut juridique indépendant et de financements significatifs. Nous en appelons à ce que la Fondation soit un soutien et qu'elle promeuve la dimension contemporaine des cultures, la mobilité de tous les acteurs culturels et leur indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et religieux. Nous en appelons à ce que ses activités puissent dans les réalités de celles et ceux qui travaillent sur le terrain.

23. Nous souhaitons souligner la nouvelle approche participative du Forum Civil de Naples, qui a introduit des changements qualitatifs notables dans la relation de la société civile au PEM. Cela confirme l'existence d'une société civile Euro-Med indépendante et pleine de vitalité, qui plus que jamais est désireuse de forger des alliances, de renforcer les solidarités et de jeter des ponts dans la région. Nous espérons ainsi nouer des contacts et un dialogue étroits avec une Assemblée inter-parlementaire Euro-Med transparente et engagée.

24. Enfin, nous demandons aux gouvernements du PEM d'adopter un plan d'action pour la société civile dans la région Euro-Med et pour l'inclusion systématique du dialogue avec la société civile à tous les

niveaux, dans les pratiques comme dans les processus de décision. Nous souhaitons que la possibilité donnée aux acteurs de la société civile, lors de la réunion des ministres des Affaires Etrangères de Crète, en mai 2003, de discuter des résultats des débats du Forum Civil, devienne un rendez-vous régulier.

Naples, le 30 novembre 2003

IV Le suivi

20. La Déclaration adoptée par les participants et l'ensemble des recommandations et résolutions ont été transmises par la FLM à la VI Conférence euroméditerranéenne des ministres qui s'est déroulée quelques jours plus tard à Naples (les 2 et 3 décembre) et à d'autres institutions et organismes. Les échos sur l'appréciation de ces documents que nous avons pu recueillir sur place ont été très positifs.

Lors du FCE, la FLM a coordonné des reportages et des interviews télévisés, qui ont été diffusés par des chaînes nationales, satellitaires et internationales (RAI, RAIMed, France 3, TVE, etc).

21. Une conférence de presse a été organisée le 1^{er} décembre par la FLM à la Maison de la Méditerranée (voir: www.euromedi.org/les_activites/2003/1_d%C3%A9cembre_2003) au cours de laquelle les représentants du FCE de Naples ont présenté les conclusions des travaux du Forum. Il faut regretter que cela soit tombé pendant le déroulement de la VI Conférence des Ministres des Affaires Etrangères et que de ce fait de nombreux journalistes attendus n'aient pu venir. Encore un effet de la conclusion tardive du contrat pour la tenue du 9^{ème} FCE. Mais les journalistes présents et notamment des journalistes arabes ont permis à cette conférence d'avoir un réel impact (voir **annexe 7 et « D »** la revue de presse).

La FLM a aussi organisé un stand d'information sur le dialogue euroméditerranéen entre les cultures et les civilisations (ou il y a été diffusé la Déclaration finale du FCE de Naples aux 400 journalistes de la presse nationale et internationale présents) pendant la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de l'Union européenne (Naples, 28-29.11.2004), le Forum euro-méditerranéen (Naples, 1-2.12.2003) et la VI Conférence euro-méditerranéenne (Naples, 2-3.12.2004 – voir: www.euromedi.org/les_activites/2003/28-29_novembre2003;1-2_d%C3%A9cembre_2003;2-3_d%C3%A9cembre_2003).

Quant à la publication des résultats du FCE, la FLM – suivant l'indication de la C.E. – a organisé la publication des documents du FCE sur le site officiel: www.euromedi.org/forumcivile2003

V Aspects financiers : contributions et libéralités

22. Les aspects financiers du FCE de Naples soulignent aussi le rôle décisif et important de la FLM ainsi que la contribution et la participation volontaire d'un grand nombre de personnes. L'Audit, dans son rapport final du 01.04.2004 (voir **annexe 8**), a relevé que le coût global du FCE de Naples s'élève à 734.923,55 euros. La contribution totale de la Commission Européenne s'élèvera au maximum à 300.000 euros. La différence entre le coût réel du FCE et la contribution de la Commission Européenne a été assurée grâce à la FLM qui a payé des dépenses et a obtenu des libéralités (exemple : les interprètes ont travaillé gratuitement, l'hôtel a offert des réductions très spéciales, etc.) pour un montant total certifié par l'Audit de 434.923,55 euros qui représentent 58% du coût total du FCE.

VI L'évaluation provisoire

23. 318 personnes ont pris part au Forum Civil dont 277 participants (voir **annexe 9**). Le rapport Femmes/Hommes est de 41,55%, soit 115 femmes et 162 hommes. 132 participants viennent des pays tiers méditerranéens (PTM), ce qui correspond à 47,55% de l'ensemble des participants. Ce ratio s'élève à 68% des participants hors Italie. La répartition par pays s'établit comme suit :

Egypte : 16
Israël : 21 (dont 8 arabes)
Jordanie : 19
Palestine : 11
Liban : 9

Syrie : 4

Sous-total Moyen-Orient : 80

Algérie : 9

Maroc : 21

Tunisie : 17

Sous-total Maghreb : 47

Malte : 3

Turquie : 2

Sous-total Sud : 5

Belgique : 8

Danemark : 3

Finlande : 1

France : 18 (dont 4 originaires du sud)

Allemagne : 3

Grèce : 2

Italie : 88

Pays-bas : 1

Pologne : 1

Roumanie : 1

Espagne : 15

Suisse : 1

Grande-Bretagne : 3

Sous-total Nord : 145

Total général : 277

24. Il s'agit d'une évaluation provisoire, car il est trop tôt pour apprécier les effets de la démarche novatrice adoptée à Naples, mais déjà nous sommes heureux d'avoir pris l'initiative d'une action qui pourrait redonner au processus de Barcelone le dynamisme du départ et surtout raviver l'espoir de l'instauration d'une aire de Paix entre les peuples des deux rives.

25. Il est indispensable que les FCE reflètent dans ses travaux l'ensemble des questions du PEM car ces questions sont liées entre elles et il serait dangereux de fermer le FCE sur un thème ou deux .

26. Il faut trouver la méthode pour que les FCE se renouvellent. Car partant d'une organisation similaire on risque de retrouver les mêmes organisations et les mêmes personnes d'un forum à l'autre. Le FCE se transformerait ainsi comme une « Grande commission quasi permanente ». Si les FCE deviennent trop rigides et fermés, si ne se renouvellent pas, s'ils travaillent toujours sur les mêmes thèmes, s'ils invitent toujours les mêmes personnes, et les mêmes ONG, d'autres Forums vont se créer parallèlement et spontanément – et plusieurs sont déjà en train de le faire – car l'idée des FCE n'est pas simplement une idée administrative communautaire, mais c'était un droit de la société civile que la FLM et d'autre, ont arraché à leurs représentants politiques.

27. La Méditerranée, et les méditerranéens ont peut être en mains la clé pour sortir de ce que certains appellent le "choc des cultures". La FLM, et les femmes et les hommes qui y travaillent, sont fiers d'avoir encore une fois apporté leur contribution modeste à cette entreprise dans laquelle s'est lancée la Commission Européenne, et nous avec elle, l'euro-méditerranée.

VII Annexes

Annexe 1

Liste des membres du Comité de Pilotage

ALLAL Mourad (Plate-forme EUROMED)
 AMATO Andréa (IMED)
 CAPASSO Michele (FLM)
 CLARET Andreu (IEMED)
 HONTELEZ John (EEB)
 KHEDIM Rachid (Forum Syndical)
 MAKHOUL Ameer (ITTIJAH)
 RACHEDI Abdelmaksoud (CHOUALA)
 SCHADE-POULSEN Marc (REMDH)
 TAMZALI Wassyla (Collectif Maghreb-égalité)
 TRIKI Souad (AFTURD)
 VALLIANATOS Grégory (GHM)

Annexe 2

Compte rendus des réunions du Comité de Pilotage

2.1 La réunion de Chania du 03.05.2003

Une réunion entre la FLM et la Plate-forme a été proposé a Chania à la fin du Forum Civil Euromed avec le but de vérifier la disponibilité de la FLM à intégrer la Plate-forme dans l'organisation du FCE de Naples.

2.1.1 Les participants

Andrea Amato, président, Istituto per il Mediterraneo (Roma)
Andreu Claret, director, Institut Europeu de la Mediterrania (Barcelona)
Michele Capasso, président, Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)
Caterina Arcidiacono, vice-president, Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)
Michael Webb, Deputy Head, in charge of the Barcelona Process, European Commission (Brussels)
Rafael Dochao Moreno, External Relations, European Commission
Gisela von Buxhoeveden, External Relations, European Commission
Patricia Jimenez, representing the Platform
Ameer Makhoul, representing the Platform
Ghislaine Glasson Deschaumes, representing the Platform

2.1.2. Les conclusions

a) Le document proposé par la Plate-forme

Meeting with the EU Commission's representatives and the organiser of the Civil Forum in Italy held in Chania (Greece) on Saturday 3rd May 03 (14h30 - 18h00)

Introduction

Before starting discussing the modalities of a possible co-operation, the Platform representatives insisted on the fact that they were not in the position to decide about a final agreement. They said they will report to the Platform, which will take the decision about participating or not in the preparation of the Naples Civil Forum. They insisted on the importance of reciprocity in the negotiation processes, which are starting.

They asked then to focus on the following questions:

- *What common agenda? How to decide about participants? What space and time will be given to the Platform within the civil forum?*

As an introductory word, Michael Webb expresses the wish of the Commission to open the dialogue between the Platform and the organiser of the next civil forum, Michele Capasso, who declared himself ready to reconsider his draft project. The main aim of the meeting is to see whether we may come to an agreement on a possible constructive scenario for co-operation, as the Platform may play a vital role to re-launch the civil forum, and as we have to take account of the decision already taken by the Italian government. We all agree, said Mr Webb, that the Civil Forums have to be organised differently. He asks Mr Capasso to answer to the Platform's questions relating to the agenda, the participants, the space dedicated to the Platform during the civil forum, the links between the Platform and the national committee.

A first part of the discussion focussed on basic principles related to a possible co-operation. Mr Capasso said that he shares and supports the content of the Platform strategy paper, but he reminded the participants of the meeting that voices were raised against it at a working group that morning concerning the way the Platform is being composed. He said that he is open for discussion, but he insisted on the fact that civil society includes the "professional organisations" (architects, traders, lawyers, etc.) and that the Foundation is in contact with thousands of NGOs that may be interested by the Platform. He said that his Foundation has to be open to every one, even to people who do not respect the freedom of expression.

This last point ("to be open to people who do not respect the freedom of expression") was strongly contested by the Platform members. They explained that a precondition for working together was to refuse inviting people who do not respect the freedom of expression, association and creation, and to refuse to include the "very governmental NGOs". Mr Amato and Mr Claret agreed.

Another precondition is that Mr Capasso should not interfere with the Platform's debates or composition.

The last precondition is that the Civil Forum should not be put at the service of one individual or one organisation (Michael Webb), but serves the purpose of strengthening the civil society dynamics, both in Italy and in the other countries, and reflect a collective effort.

Proposals resulting from the debate

1. Creation of a "Comité de pilotage" (proposal of Mr Amato) in charge of the agenda, content, participants, methodology, visibility of the Civil Forum. It could be composed of 12 persons:

4 "former organisers" of the Civil Forum (including Mr Claret)

4 Platform members (with a majority from the south med.)

4 Italian members (incl. Mr Capasso and Mr Amato), but the Italian members could decide to give two sieges to partners from the South

Content

Michele Capasso suggested that the next civil forum should not repeat the same topics as the Greek one, and he announced that he was ready to renounce to the "dialogue of cultures" issue.

The main priorities, proposed by Mr Amato, could be the following:

Sustainable development (including the issue of employment);

"Good governance" or "empowering of civil society"

The Platform insisted on having a third topic, "civil societies of the Euro-Mediterranean area after the war in Iraq". Either this theme can be the headline of the whole Civil Forum, being transversal to all the debates, or it can be a separated third priority. The Platform representatives insisted on the need for debating about the consequences of the war on all the components of society.

It seems that all the participants to the meeting agreed on the need for the Civil Forum to develop a cross-sector approach (human rights, culture, environment, women, trade unions, etc). The different sectors would of course have a period of time for working among themselves, but the general objectives would be the interaction on the thematic priorities.

The Enlargement process should be a transversal priority of the Civil Forum in Naples.

The participants

Again, the Platform insisted on the fact that the organiser must resist governmental pressures to impose "official" "very governmental" NGOs. It is a matter of principle, and the lack of attention on this point will endanger the whole process of the Civil Forum.

The Platform insists on two other major points:

- Parity between men and women participants;

- *Strong participation of the South-Med civil society (in opposite to its poor participation in Chania) and youth.*

There is an agreement on the fact that participants from the new member states should be invited as well. The money for their travel and hosting costs could be funded by the enlargement budget lines that each Representation has in order to "promote" the enlargement reality in the member states.

The average number of participants would be of 500 persons, the quotas of the Platform has not been discussed yet.

The existing EUROMED university networks should not be invited, as they benefit from other frames and important funding within other programmes of the Commission.

Once the main working themes will be defined, we may discuss on the participation of business men/women, as Mr Amato and Mr Barrenada Bajo consider it as needed, esp. if we discuss about employment's issues. Mr Webb however thinks that it should not be a priority, as other frames for co-operation exist within the Commission.

The visas

The Platform insisted on the fact that the Italian government should give a guarantee as far as obtaining the visas for the participants from the South is concerned. Michael Webb mentioned that the EU's delegations could play a major role in facilitating the visa procedures, if they are informed well in advance.

Preparatory meetings

There was a discussion about preparatory meetings. The agreement is that there is no added value in organising prestigious local Civil Forum's meetings in the South, as the FLM has planed, and that the time schedule is too short for the committee to discuss extensively the preparation and contents of alternative meetings.

A better solution, proposed by the platform, would be to promote local discussions within the networks, which would aim both at discussing the strategy papers and proposing participants to the Naples Civil Forum. Patricia Jimenez will write and send a proposal starting from the 1999 Environmental Civil Forum preparatory meetings.

Deadlines

Mr Capasso will integrate all the agreements reached into the description of the project and will send it to all the participants of the meeting. Following reception of this document, the Platform should take a decision before the end of May, having in mind that the Commission has to launch the financial procedures as soon as possible. Mr Capasso has very short deadlines imposed by the hotels for booking, and the organisation period is short.

As a conclusion The Italian organizers of Naples CF gave the impression that they still have internal debate and no clearance regarding the openness in terms of the Naples CF organization, agenda and the process itself. It was clear that they want to get the credit from, for them selves, for their local policies. With the EU Commission as a witness, they committed themselves to share the agenda with the Platform.

As negotiators of this meeting, we support the idea to-join the CF as platform, and to take this opportunity to share the agenda of Naples CF, under the condition that the platform will get a clear guarantee that all the decision processes will be shared within the organization committee, and that the pre-conditions of the platform will be respected from the very beginning of the preparatory process until the very end of the Civil Forum in Naples. Mr Capasso's written project for the Civil Forum in Naples, which is to come in few days, will give a clear picture of his understanding of our conditions and will orientate the platform for the coming decision.

Patricia Jimenez, Ameer Makhoul, Ghislaine Glasson Deschaumes

b) La réponse de la FLM

Cher M. Chade-Pulsen,

Merci de votre lettre du 23 mai 2003. Dans l'esprit de collaboration et de convergence, que nous avons instauré à Chania, je vous prie de trouver ci-dessous les clarifications que vous m'avez demandées.

1. Vos remarques visent à la fois deux questions. La première question, plus générale, concerne la notion de société civile. Dans la discussion que nous avons eue au cours de la réunion de Chania, nous avons pris acte du fait que parmi les participants il y avait des points de vues différents. Il s'agit de nuances qui ne mettent pas en cause les principes fondamentaux, mais qui peuvent avoir des conséquences pratiques importantes dans leur application, surtout en ce qui concerne la délimitation de l'univers des associations et des organisations qui devraient être intéressées à la dynamique des Forums Civils. Même quand il s'agit d'un principe incontestable, comme celui de l'autonomie, voire de l'indépendance, de la société civile organisée, si nous ne nous efforçons pas d'appliquer ces principes dans les processus réels et les dynamiques sociales et politiques qui sont propres à chacun des Pays Partenaires Méditerranéens, nous risquons toujours de tomber dans une interprétation trop extensive ou bien au contraire trop restrictive.

L'adoption d'une approche inclusive ou bien exclusive, reposant uniquement sur l'application abstraite et mécanique d'un principe théorique, est, à mon avis, toujours à déconseiller.

C'est la raison pour laquelle à Chania nous avons accueilli la proposition avancée par la plate-forme de décider ensemble, au sein du Comité de Pilotage, l'identification des participants au Forum Civil de Naples.

En conclusion:

a) Il se dégage donc l'exigence d'un approfondissement plus "politique" de la notion de société civile, approfondissement qui devrait se faire dans une instance qui ne peut être ni le Comité de Pilotage ni le Forum de Naples. Je pense que la Commission pourrait promouvoir une initiative dans ce sens, si possible avant le Forum de Naples.

b) L'identification des participants à ce Forum sera, comme convenu à Chania, une des tâches principales du Comité de Pilotage. L'approche que nous y proposerons sera celle du "bon sens". C'est-à-dire une attitude qui ne soit pas laxiste vis-à-vis de fausses ONG, ni, en même temps, sectaire vis-à-vis des organisations qui ne correspondent pas exactement à nos modèles "républicains".

2. En effet au cours de la réunion de Chania nous avons envisagé de traiter les deux axes principaux (emploi/développement durable et "empowerment de la société civile/bonne gouvernance) en les conjuguant avec deux thèmes transversaux liés à l'actualité politique: conséquence et ripostes à la guerre en Irak et conséquences de l'élargissement de l'UE. Je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas l'avoir cité dans ma brève note du 13 mai dernier.

3. Franchement je n'arrive pas à comprendre le sens de vos remarques. Quand nous parlons de "cultures et civilisations" nous ne voulons pas nous référer aux thèmes abordés dans le Forum de Chania mais à des notions plus générales. Ne croyez-vous pas que les notions de culture et de civilisation englobent aussi d'autres aspects tels que la paix, l'économie, le développement durable, les droits humains, la démocratie...? Tout compte fait, notre document n'était qu'une première contribution pour la définition des contenus et du programme du Forum qui seront discutés dans le Comité de Pilotage.

4. En ce qui concerne les initiatives de consultation à réaliser avant le Forum, nous avons eu à Chania une bonne discussion qui s'est conclue par la demande formulée à Patricis Imenez de rédiger une note avec des propositions à ce sujet, sur la base de l'expérience du Forum de Stuttgart. Nous avons déjà reçu cette note que nous considérons comme étant une base excellente de discussion pour les décisions que le Comité de Pilotage devra prendre.

5. Dans tous les Forums Civils l'implication de la société civile du pays, qui accueille l'événement, est très importante. Dans la préparation du Forum de Naples il faudra donc conjuguer le rôle de coordination

générale du Comité de Pilotage et celui de promotion vis-à-vis de la société civile italienne, qui est spécifique du " Comité organisateur" italien.

6. Les autres questions, mentionnées dans votre lettre et au sujet desquelles aucune décision n'a été prise à Chania, seront abordées par le Comité de Pilotage.

Sur la base de ces considérations, il serait utile de procéder le plus rapidement possible à la constitution du Comité de Pilotage et à une première réunion de ce Comité.

Pour ce qui est de la partie "italienne", en accord avec le souhait général exprimé à CHANIA d'assurer une présence paritaire des Pays Partenaires Méditerranéens, je saisis l'occasion pour vous communiquer la composition de notre délégation:

- 1) M. Michele Capasso, Président de la Fondation "Laboratorio Mediterraneo"
- 2) M.me Wassyla Tamzali, Forum des femmes euroméditerranéennes
- 3) M. Andrea Amato, Président de l'IMED
- 4) Mme Souad Triki, Coordinatrice pour la Tunisie du Réseau Med Espace Femmes

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos demandes de clarification et dans l'attente de connaître la composition de la délégation de la Plate-forme, je vous prie de croire, Cher M. Chade-Pulsen, à l'expression de mes sentiments les meilleures.

25 mai 2003
Michele Capasso

2.2 La réunion de Bruxelles du 08.07.2003

2.2.1. Les participants

Steering Committee Meeting

Day & Time: Tuesday 8 July 2003 from 3.00 to 6.00 p.m.

Venue: Charlemagne Building - Rue de la Loi 170-140 Brussels, Meeting room.10/214

PLATFORM

1. Mr. Ameer Makhoul
2. Ms. Giovanna Tanzarella
3. Mr. Kamel Jendoubi
4. Mr. Marc Schade-Poulsen
5. Mr. Mourad Allal
6. Ms. Rania Laham

ITALIAN PRESIDENCY

7. Michele Capasso, Fondazione Laboratorio Mediterraneo
8. Andrea Amato, iMed (Mediterranean Institute)

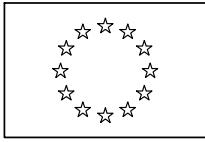
FORMER CIVIL FORUMS

9. Andreu Claret (iMed)
10. Gregory Vallianatos (Chania)

EU

11. Michael Webb
12. Rafael Dochao Moreno
13. Gisela Von Buxhoeveden
14. Basile Papadopoulos

2.2.2. Les conclusions



COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GENERALE RELATIONS EXTERIEURES

DIRECTION Proche et Moyen-Orient, Méditerranée du Sud
Processus de Barcelone et Pays du Golfe, Iran, Iraq et Yémen

Bruxelles, le 11 juillet, 2003
ER/F2/RDM D(2003) 117057

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LANCEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR L'ORGANISATION DU FORUM CIVIL DE NAPLES. BRUXELLES 8 JUILLET 2003

Suite à la réunion de Chania, et en réponse à la convocation de la Commission Européenne, des représentants de la société civile Euro-med se sont réunis à Bruxelles, (Organisateurs italiens, Plate-forme et anciens organisateurs. Voir liste complète de participants en annexe). Un bon esprit de collaboration a produit d'importantes avances pour l'organisation du Forum Civil de Naples

Les points traités et les accords de principe ont été les suivants.

- Un Comité de pilotage sera chargé de tous les aspects de l'organisation du Forum Civil de Naples¹ (i.e. organisation générale, lancement des sujets, critères de participation/invitations, aspects budgétaires, etc.). Ce comité de pilotage sera intégré par 5 membres de la Plate-forme², 4 membres du comité d'organisation italien, 2 membres anciens organisateurs des Forums Civils et 1 membre du forum syndical Euro-med.

En parallèle un comité d'organisation italien (i.e. la Fondation Laboratorio Mediterraneo) veillera à tous les détails logistiques, techniques et administratives pour garantir le bon déroulement du Forum Civil.

- Une série de consultations nationales aura lieu pour garantir un maximum de participation de la société civile sous la responsabilité du comité de pilotage.
- Les sujets proposés pour être discutés à Naples sont :
 - Le développement durable y compris des questions liées à l'emploi
 - Bonne gouvernance et renforcement de la société civile.

Deux sujets horizontaux seront traités à l'intérieur de ces deux grands thèmes :

- L'élargissement de l'Union et la nouvelle politique de voisinage
- La situation de la région après la guerre en Iraq.
- En principe le Forum Civil de Naples accueillera +/- 400 participants (en garantissant l'égalité de genre) avec la répartition suivante :
 - 50 % de la rive Sud,
 - 20 % de l'Union Européenne,

¹ Les membres de la plate-forme ont souligné leur souhait que ce type d'approche non participatif «top-down» ne soit plus répété lors de l'organisation des futurs forums civils Euro-med.

² La plate-forme veillera à une large représentativité des intérêts et sensibilités de la société civile dans sa sélection.

- 10% des pays de l'adhésion
- 20% des représentants de la société civile italienne.
- Pour ce qui est des questions financières, M. Capasso a informé de la manque de financement de la part du gouvernement italien. Une lettre du comité de pilotage, pour clarifier ce point, est envisagée.

En ce qui concerne le budget, M. Capasso présentera une proposition à la Commission dans les prochains jours avec l'inclusion du coût des consultations nationales à réaliser.
- La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu vers la première quinzaine de septembre³. Les sujets à discuter lors de la prochaine réunion incluront, notamment, les invitations/participants et les aspects financiers.

Rafael Dochao Moreno
(Signed)

Cc. MM M. Schade-Poulsen, M. Capasso, A. Claret,
MM Leffler, Laurent, Webb, Bassols
M Papadopoulos, Ms Von Buxhoeveden

2.3 La première réunion du CdP – Paris 22.07.2003

2.3.1. Le programme

Réunion du Comité de Pilotage pour le Forum Civil
Paris, le 23 septembre 2003

Proposition pour l'ordre du jour:

09H30-18H00

1. Aperçu des développements récents, y compris les finances
2. L'ordre du jour proposé pour le Forum Civil
 - a. Thèmes principaux (orateurs et présentations)
 - b. Ateliers particuliers
3. Participants:
Proposition pour les critères de sélection
Démarches pour les visas, y compris la liberté de mouvement des Palestiniens
(et des Irakiens)
4. Calendrier 2003

Lieu: La réunion aura lieu dans la salle de réunion chez:
Transeuropéennes
51, rue de Maubeuge (près du Gare du Nord) 75009 Paris
Tél: +33 01 55 07 88 90 Fax : +33 01 55 07 97 38 e-mail :transeuropeennes@wanadoo.fr

³ Si le contrat est signé, les frais de cette réunion pourraient être déjà couverts par le budget globale du Forum Civil.

2.3.2. Les participants

Andrea Amato, président, Istituto per il Mediterraneo (Roma)
Mourad Allal, representing the Platform
Gemma Aubarell, Institut Europeu de la Mediterrania (Barcelona)
Michele Capasso, président, Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)
Wassyla Tamzali, forum des femmes euroméditerranéennes
Patricia Jimenez, representing the Platform
Ameer Makhoul, representing the Platform
Ghislaine Glasson Deschaumes, representing the Platform
Grégory Vallianatos (GHM)
Rachid Khedim (Forum Syndical)
Abdelmaksoud Rachdi(CHOUALA)
Marc Schade-Poulsen (REMDH)

2.3.3. Les conclusions

Rencontre de Paris du 23/09/2003

Relevé des conclusions

Le comité de pilotage du Forum Civil Euromed s'est réuni en présence de tous ses membres à l'exception de Souad Triqui (AFTURD - Tunisie, non obtention de visa et Abdelmaksoud Rachdi Chouala - Maroc, empêché).

Après adoption de l'ordre du jour proposé, les décisions suivantes furent prises :

1. Faire procéder à la signature d'une convention entre la Fondazione Laboratorio Mediterraneo et le réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme permettant le financement de la rencontre du 23/09/2003.
2. Adresser à la Commission Européenne, au nom du comité de pilotage, une correspondance qui attire l'attention sur le retard préjudiciable mis pour déterminer et allouer les fonds nécessaires à l'organisation et à la tenue du Forum Civil prévu pour la fin du mois de Novembre à Naples.
3. Obtenir les ressources suffisantes pour que le Forum Civil regroupe, en plus des 12 membres du comité de pilotage, au moins deux cents (200) participants dont les représentants des différents réseaux régionaux et internationaux et les intervenants, le reste, soit 180 participants devant être réparti dans les limites suivantes :
 - 50% En provenance des pays partenaires.
 - 20% En provenance de l'Union Européenne.
 - 10% En provenance des pays de l'élargissement.
 - 15% En provenance d'Italie
 - 5% pour assurer la représentation de certains pays (Chypre turque, Irak, Libye, Albanie, Monténégro etc....)
4. Assurer, au niveau global, une participation paritaire au Forum Civil. (50%.Femmes, et 50% Hommes).
5. Envisager une participation Irlandaise du fait que ce pays devra assurer la Présidence européenne en 2004.
6. Prévoir la participation d'associations d'immigrés.

7. Veiller à assurer la participation au Forum Civil de journalistes, d'universitaires et d'associations d'employeurs.
8. Favoriser une participation équilibrée entre les différentes thématiques ci - après:
 - Les organisations syndicales ;
 - Les droits de l'homme ;
 - Les femmes ;
 - La jeunesse ;
 - La culture et l'éducation ;
 - L'environnement ;
 - Le développement ;
 - Les associations pour la paix.
9. Intervenir auprès du gouvernement Italien et de la commission européenne pour instruire leurs ambassades et délégations dans les pays partenaires à traiter de manière diligente et bienveillante les demandes de visas.
10. Organiser la désignation des participants en provenance des pays partenaires lors des regroupements nationaux prévus selon calendrier ci-joint. (dans les limites de sept personnes par pays. Le reste des participants sera désigné ultérieurement par un comité de quatre personnes dont la composition est indiquée ci-après, le but étant de faire représenter des associations et organisations absentes lors des regroupements nationaux dans la limite de deux personnes supplémentaires par pays).
11. Demander à Michèle Capasso de porter à la connaissance de tous ceux qui ont exprimé des demandes de participation au Forum Civil, le calendrier des rencontres nationales et de leur demander d'y prendre part.
12. Permettre, aux associations désireuses de participer à leurs frais, au Forum Civil, de le faire dans une limite globale de 50 participants. La liste de ces participants sera arrêtée par un comité de quatre personnes composé de Michele Capasso, Wassyla Tamzali , Jean-François Courbe et Mourad Allal.
13. Dans la limite fixée ci-dessus les différents réseaux euromed peuvent augmenter leur participation s'ils assurent la prise en charge financière.
14. Donner mandat à Andrea AMATO pour s'assurer de la participation au Forum Civil du comité économique et social européen.
15. Fixer le contenu des travaux du Forum Civil à deux thèmes centraux et deux transversaux :

Les thèmes centraux :

- Renforcement de la société civile et de la bonne gouvernance.
- Développement durable et situation économique et sociale.

Les thèmes transversaux concernent :

- L'élargissement et la nouvelle politique de voisinage.
- La guerre en Irak.

D'organiser les travaux durant trois jours en plénière et en ateliers.

Le premier thème sera abordé à travers cinq ateliers :

- Liberté d'association et d'expression.
- Egalité et participation de la femme.
- Diversité culturelle et intra culturalité.
- Effectivité de la norme légale et conventionnelle.
- Participation citoyenne.

Le deuxième thème sera abordé dans le cadre de trois ateliers :

- Développement durable et Travail et Emploi.
- Développement durable et zone de libre échange.
- Développement durable et OMC.

Lors de ces travaux le comité a également décidé des rencontres suivantes :

1. Une rencontre entre Mourad ALLAL et Michele Capasso à Naples (29/30 septembre) pour examiner les questions relatives au Budget dans le sens de l'économie et de la participation la plus large possible. Ils en profiteront pour faire le point sur l'état des préparatifs logistiques ;
2. Une rencontre du comité des quatre pour examiner les demandes de participation en possession de Michele Capasso (mi-octobre) ;
3. Une dernière rencontre du comité de pilotage à Naples le 09 Novembre 2003 ;
4. Confirmer la tenue du Forum Civil pour les 28 ,29 et 30 novembre 2003.

Note : Tout au long de la réunion deux questions importantes n'ont cessé d'être réintroduite, il s'agit :

- De la détermination du niveau de financement du Forum Civil et de l'utilisation adéquate des ressources (subvention de la commission et contre-partie nationale). Un examen attentif des différentes hypothèses sera effectué par M. ALLAL et M. CAPASSO. Ils présenteront une proposition qui devra être validée par le comité de pilotage.
- De l'identification des participants notamment en provenance des pays partenaires qui doit se faire à l'occasion des rencontres nationales et qu'aucun membre du comité de pilotage ne pourra désigner des participants en dehors des procédures fixées ci dessus. Cependant et en raison des retards enregistrés dans la préparation, le comité pris les décisions suivantes :
- Faire traiter, avant la fin du mois en cours, toutes les demandes reçues par Michele CAPASSO, par un comité composé de quatre personnes spécialement mis en place à cet effet et lui demander d'informer tous les demandeurs d'avoir à participer aux rencontres nationales prévues.
- De n'accorder lors de ces rencontres que sept participants par pays et de réserver les deux places qui restent pour les faire accorder par le comité ci-dessus visé, à des associations n'ayant pu pour des raisons objectives participer aux rencontres nationales.

Il demeure entendu que les choix des participants concernent des ONG Autonomes représentatives de la société civile.

En conclusion de la réunion, et suite a un débat animé sur les critères de participation au Forum Civil les membres du comité de pilotage ont réaffirmé que le comité demeure la seule instance de prise de décision pour tout ce qui concerne l'organisation (définition du cadre, du format budgétaire et son exécution, désignation des participants et intervenants...), le suivi et l'évaluation du Forum Civil de Naples. **A ce titre, aucune décision ou initiative ne peut être prises en dehors de cette instance.**

2.4 La deuxième réunion du CdP – Naples 09.11.2003

2.4.1. Le programme

Aux membres du comité de pilotage

Naples, le 4 novembre 2003

Objet : Invitation à la réunion du Comité de pilotage du 09/11/03

Prot. N. 577/2003

Chers amis,

nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Comité de pilotage tels que nous l'avons décidé lors de notre dernier Comité de pilotage.

Nous vous proposons d'examiner les points suivants :

1. Information sur l'évolution du processus de préparation (réunions de consultation, préparatifs, etc...)
2. Informations et validation des contrats et conventions.
3. Discussion et validation de la liste de participants.
4. Informations et validation des procédures d'organisation matérielles et logistiques (voyages, visas, accueil, hébergement, etc...).
5. Discussion et adoption du programme et contenus du Forum Civil.
6. Discussion et adoption des procédures d'organisation de la restitution, publication et publicité.

Cette réunion aura lieu au siège de la Fondazione Laboratorio Mediterraneo, via Depretis 130 Napoli à 9:30 a.m.

Michele Capasso
Mourad Allal

2.4.2. Les participants

Andrea Amato, président, Istituto per il Mediterraneo (Roma)
Mourad Allal, representing the Platform
Caterina Arcidiacono, vicepresident Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)
Gemma Aubarell, Institut Europeu de la Mediterrania (Barcelona)
Michele Capasso, president , Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)
Wassyla Tamzali, forum des femmes euroméditerranéennes
Yaker Farid, Enda
Patricia Jimenez, representing the Platform
Ameer Makhoul, representing the Platform
Line Ramussen, representing the Platform
Souad Triki, (AFTURD)
Abdelmaksoud Rachdi (CHOUALA)
Marc Schade-Poulsen (REMDH)

2.4.3. Les conclusions

Réunion du Comité de Pilotage, Naples le 9 novembre 2003

Relevé des décisions

1°. Le Comité de Pilotage a adopté un ordre du jour, ci-joint. Cet ordre du jour sera diffusé sous forme d'ordre du jour détaillé. Chaque thèmes, plénière et ateliers seront présentés conceptuellement.

2°. La liste des participants

L'ensemble des participants, moins dix qui sont du choix de l'invitant - organisateur du Forum de Naples, ont été choisis par le comité sur la base des consultations nationales et des critères adoptés à la réunion de Paris. Farid Yaker a été chargé de rendre compte des travaux sur ce point. Il a également fait parti du dernier groupe d'élaboration de la liste de participants, il sera donc à même de nous donner un compte rendu complet.

3°. Le comité de pilotage a décidé de déléguer à Michèle Capasso et Mourad Allal les questions d'ordre pratique concernant l'hébergement et l'organisation du déroulement des travaux et manifestation culturelles.

4°. Certaines questions afférentes aux questions pratiques ont néanmoins été arrêtées par le comité plénier : pas de drapeaux nationaux dans les lieux du Forum, et acceptation des deux hôtels proposés par M. Capasso tout en sachant que l'un des deux présente certaines anomalies administratives. Le Comité assume pleinement la responsabilité de ce choix.

5°. Le comité a demandé à Michèle Capasso et Mourad Allal de revoir le budget concernant le rapport compte tenu qu'il a été décidé qu'il ne sera établi qu'un document de 40 pages environ avec les synthèses des ateliers et des plénières, la Déclaration et les recommandations ainsi que quelques citations phares. Un comité de rédaction a été désigné, Cathérina A., Gemma, Wassyla Tamzali, Mourad Allal.

-Le CES pourrait éventuellement éditer une publication sur le Forum dans cette éventualité il serait alors possible de reprendre les bandes d'enregistrement et d' faire une publication plus volumineuse.

6°. Une conférence de presse aura lieu le 1° décembre et sera donnée par les membres du comité de pilotage. La règle de la parité et nord sud sera suivie pour choisir 4 membres. Il n'y a pas eu de décision finale, des noms proposés n'ont pas été retenus.

Wassyla Tamzali

2.5 La troisième réunion du CdP – Naples 30.11.2003

2.5.1. Les participants

Mourad Allal, representing the Platform

Caterina Arcidiacono, vicepresidente Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)

Gemma Aubarell, Institut Europeu de la Mediterrania (Barcelona)

Michele Capasso, president , Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)

Ghislaine Glasson Deschaumes, representing the Platform

Wassyla Tamzali, forum des femmes euroméditerranéennes

Yaker Farid, Enda

Patricia Jimenez, representing the Platform

Ameer Makhoul, representing the Platform

Line Ramussen, representing the Platform

Abdelmaksoud Rachdi(CHOUALA)

Marc Schade-Poulsen (REMDH)

2.5.2. Les conclusions

Ordre du jour

1. Résultat du FCE

Les membres du Comité de Pilotage se félicitent pour le résultat positif du FCE de Naples.

2. Publication

a) Rappel des décisions antérieures

1. Vérifier la possibilité de faire une première publication de 40 pages environ sous la responsabilité de Catarina Arcidiacono, Mourad Allal, Gemma Aubarell et Wassyla Tamzali

2. Vérifier la possibilité exposée par Andrea Amato qui a reçu une proposition du CES pour une publication plus conséquente. Celle-ci serait faite à partir de la première publication et des bandes décryptées des travaux du Forum.

b) La première publication

Le contenu :

- les 4 documents adoptés : La déclaration générale, la déclaration sur Radhia Nasraoui, la déclaration sur la migration ainsi que celle sur la Fondation euro méditerranéenne.

- les documents préparatoires : ordre du jour et les 8 fiches d'introduction des ateliers, la liste des participants, la liste du Comité de Pilotage.

- Les documents des travaux : les rapports des 8 ateliers, le rapport des réunions nationales.

- Les textes des intervenants de la première plénière.

La fabrication :

- anglais, arabe, français, italien en 1000 exemplaires chacun.

- une proposition bien accueillie : envoyer le CD fait par le collectif 20 Baraket sur le code algérien. Il faut demander le copy right et trouver 4000 euro pour le faire graver.

A faire :

Michèle Capasso doit recevoir les textes nécessaires, chaque membre du comité de pilotage doit lui transmettre la fiche dont il était chargée sous forme publiable, c'est-à-dire en la révisant, légèrement, si nécessaire, ainsi que le rapport de cet atelier, même s'il a été choisi un rapporteur hors du comité.

Mourad a proposé de rassembler les deux pages auprès des personnes de la plénière et d'envoyer son texte sur les réunions nationales.

Chacun d'entre nous doit réagir et préciser le ou les textes qu'il doit envoyer. **Je vous propose de faire le point le 20 décembre avec la liste des textes et des responsables, sur la base des réponses de chacun.**

Wassyla Tamzali

2.6 La quatrième réunion du CdP – Chypre, 26 juin 2004

2.6.1. Les participants

Mourad Allal, representing the Platform

Caterina Arcidiacono, vicepresidente Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)

Marti Grau, Institut Europeu de la Mediterrania (Barcelona)

Michele Capasso, president, Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Naples)

Andrea Amato, Imed,

Regina Schneider, EEB

Gregory Vallianatos, FCE Chania

Ameer Makhoul, representing the Platform

Line Ramussen, representing the Platform

Abdelmaksoud Rachdi(CHOUALA)

2.6.2. Les conclusions

En marge de la réunion élargie de la plate-forme une réunion avec les membres du Comité de pilotage du Forum Civil Euromed de Naples présents a pu être organisée. Cette réunion a pu dégager les axes d'un compromis pour la clôture du dossier du Forum Civil Euromed de Naples.

Tous les participants ont eu des appréciations pour les résultats du Forum Civil Euromed de Naples et pour l'activité de la Fondazione Laboratorio Mediterraneo qui a permis une nouvelle démarche très encourageante, même avec toutes les difficultés et insuffisances constatées et les responsabilités des uns et des autres.

Avec l'accord de tous, on a convenu de ce qui suit :

- 1- règlement du solde des dépenses engagées par la plate-forme au titre de la convention signée.
- 2- demande de rencontre avec les services compétents de la Commission pour un point global sur la convention, son exécution et l'audit qui a été diligenté à cet effet.
- 3- mise en forme d'un rapport final qui ne sera pas publié mais mis sur le site et qui comporte l'existant, les rapports des ateliers et une introduction et une conclusion rédigée conjointement. Ces documents doivent être disponibles en trois langues (italien, français, anglais)

La REMDH a demandé dans cette occasion le règlement par chèque bancaire du montant de 9.426,01 Euros, que la Fondation a transmis immédiatement. REMDH considère que ce montant ne correspond pas au total de sa facture. M. Capasso, encore une fois, confirme que l'Audit ne reconnaît pas les dépenses avant la signature du contrat et que REMDH est un **partenaire** qui doit contribuer, comme établi dans la convention, avec le 25,44 % du budget concernant ses activités pour le FCE de Naples. REMDH en conséquence, demande une rencontre avec les services compétents de la Commission pour régler définitivement les différents qui semblent découler de la lecture de l'audit en question et, surtout, le paiement des dépenses avant la signature du contrat entre la Commission européenne et la FLM.

La FLM a demandé une rencontre avec EuropeAid et M. **João Gabriel DE SANTANA (EuropeAid)** a répondu confirmant le résultat de l'audit et la non éligibilité des dépenses avant la signature du contrat.

Le 13 octobre 2004, avec la lettre (**annexe « B »**) finalement REMDH a pris acte de la non éligibilité des dépenses avant la signature du contrat (24.10.2004) et le rapport entre FLM et REMDH a pu être définitivement conclu avec le paiement du solde demandé de 8.414,95 euros, ce qui a permis de compléter le Rapport final. (**annexe « C »**)

Annexe 3

Rapport des réunions préparatoires en Italie et en Campanie organisées par la FLM pour la désignation des participants Italiens au FCE de Naples

1. La Fondazione Laboratorio Mediterraneo (FLM), qui déjà en 1995 a collaboré au I Forum Civil Euro méditerranéen (FCE) et en 1997 a organisé le II FCE (Naples 12-13-14 décembre 1997), a été chargée en janvier 2003 par le Ministère Italien des Affaires Etrangères à organiser un Forum Civil Euromed à Naples juste avant de la VI Conférence euro-méditerranéenne programmée à Naples les 2-3/12/2003.
2. En considération de la charge reçue, la Fondazione Laboratorio Mediterraneo a organisé et participé aux rencontres et colloques sur des thématiques spécifiques avec le but de promouvoir le FCE et plus précisément :
 - **Rencontre Architectes (Umar) euro-méditerranéens – TURIN, le 31 janvier 2003**
 - **Mise en valeur des ressources de l'espace méditerranéen – NAPLES, le 13 février 2003**
 - **Engagement pour la paix en vue du FCE – NAPLES, le 14 mars 2003**
 - **Le rôle des ONG dans le dialogue de la Société Civile des Pays Méditerranéens – NAPLES, les 13-15 mars 2003 (Avec le soutien de la Commission européenne)**
 - **Développement des projets de partenariat entre ONG – NAPLES, le 21 mars 2003**
 - **Les savoirs de la psychologie pour une culture de la paix – NAPLES, le 21 mars**
 - **Islam et démocratie – NAPLES, le 16 mai 2003**
 - **Eau et paix dans la Méditerranée – ROME, le 7 juin 2003**
 - **Colloque des médecins et bénévoles pour la Méditerranée – SORRENTE, les 21-23 septembre 2003**
 - **Forum Euromed sur la coopération scientifique et technologique dans l'espace euro-méditerranéen pour promouvoir le développement soutenable et l'emploi – CAPRI, les 4-6 octobre 2003**
 - **Medimedia : idéation, production, distribution. Forum des experts de l'audiovisuel euro-mediterraneens – LECCE, les 14-16 novembre 2003**
 - **Le Chemin de la Paix – NAPLES, le 19 novembre 2003**
 - **Société civile et coopération au développement – NAPLES, le 21 novembre 2003**
3. La Fondazione Laboratorio Mediterraneo, dans une manière analogue à tout ce que s'est déroulé dans les autres pays avec le réseau italien qui collabore à l'organisation du FCE, en considération de la brièveté des temps, a décidé de procéder au choix des participants nationaux et de la Région Campanie à travers des rencontres spécifiques par secteurs thématique et d'utiliser le complexe travail préparatoire avec des rencontres dont on a déjà cités, en sélectionnant ces qui sont pertinents avec les thématiques du FCE, établi par le Comité de Pilotage.
Parmi lesquels on remarque :
 - *Une rencontre des représentants des médias à Lecce (Medimedia) qui s'est déroulé le 14-15/11/2003 (voir, comme exemple, annexe à la fin de ce rapport) ;*
 - *Une rencontre d'associations pour la paix qui s'est déroulé à Naples le 19/11/03 chez la « Città della scienza » de Naples ;*
 - *Une rencontre le 21/11(matin) chez la Maison de la Méditerranée, avec les organismes de la coopération et de l'environnement ;*
 - *Suite à une information par Internet et par der rencontres préliminaires, une rencontre des ONG campanes le 21/11 (après-midi) toujours chez la Maison de la Méditerranée. Parmi les présents il y avait Michele Capasso et Mourad Allal.*
4. Entre le 12 et le 19 novembre à Rome, promues par l'IMED et la FLM, ont été effectués rencontres des représentants nationaux des syndicats et consultations avec les principaux réseaux concernant les thèmes du travail et de la participation féminine. Les participants individualisés ont été désignés par chaque réseau, sur la base du schéma défini par le Comité de Pilotage.

5. Parmi ces qui avaient participé aux rencontres, que la FLM avait déjà activé la dernière printemps, en prévision du FCE et avant l'activation du Comité de Pilotage – comme les temps pour activer les articulées consultations nationales étaient très strictes – ont été invités, en outre, ces qui étaient en relation, parmi les réseaux, au domaine de la recherche scientifique, de l'environnement et salut, de l'emploi.

Comme exemple le rapport sur la réunion des représentants euroméditerranéens des médias (TV, journaux, cinéma, etc.) au rencontre de Lecce "Medimedia" du 14 et 15 novembre 2003, organisé par la Fondazione Laboratorio Mediterraneo, par l'Istituto di culture mediterranea de la Province de Lecce et par la CO.PE.AM., pour individualiser aussi les participants au Forum Civil Euromed de Naples:

Rapport synthétique de "Medimedia":

- *M.r Remigio Morelli a introduit les travaux en soulignant l'importance de l'institut des Cultures méditerranéennes fortement voulu par la Fondazione Laboratorio Mediterraneo. La Province de Lecce instituera un fond pour l'Audiovisuel.*
- *L'arch. Michele Capasso a expliqué le programme du Forum Civil Euromed de Naples, après les décisions prises durant la réunion du Comité de pilotage qui s'est déroulé à Naples le 9 novembre 2003, et a invité les participants à exprimer des représentants des médias euro-méditerranéens pour participer au Forum Civil Euromed de Naples, selon les aires de provenance (Europe, Nouvelle Europe, Méditerranée) et de typologies de structure (TV, journaux, production, etc.).*
- *Mr Giulio Cesare Giordano, Secrétaire général CO.PE.AM., a souligné l'importance du processus démocratique de sélection des participants au Forum Civil Euromed, présenté a Naples le 28-30/11/2003 et, après un bref débat, ont été indiqués :*
 1. *Giulio Cesare Giordano, secrétaire général CO.PE.AM. (Italie)*
 2. *Henri Dumolié, conseiller Region Paca (France)*
 3. *Riccardo Desantelis, journaliste, "Il Messaggero" (Italie)*
 4. *Mustapha Mellouk, directeur général Media & C., TV (Maroc)*
 5. *José Cruz Girona, producteur documentaires pour le dialogue (Espagne)*
 6. *Alicia Gallardo, directrice Medea (Espagne) (Observ.)*
 7. *Michael Stylianou, vice directeur général Cyprus Broadcast corporation (Cyprus)*
 8. *Boualem Aissaou, assistant producteur algérien (Algérie)*
 9. *Représentant FIS (Fédération Italienne presse) (Italie)*
On a comme ça concordé de choisir 3 (Italie), 3 (Union européenne), 1 (Nouvelle Europe), 3 (Sud de la Méditerranée)

Lecce, le 15 novembre 2003

Annexe 4**Le Programme du Forum Civil Euromed**

Naples 28-29-30 novembre 2003

Hotel Holiday Inn – Castelvolturno (Caserta)

28 novembre 2003

- 8:30 Réception des participants
- 9:00-10:30 Séance d'ouverture
Présidée par Michele CAPASSO, président de la FONDAZIONE LABORATORIO MEDITERRANEO: Bienvenue et introduction du Forum Civil Euromed
Un représentant du comité de pilotage: Abdelmaksoud RACHEDI (Maroc)
Allocutions des Autorités publiques
- Un représentant de la Présidence italienne
 - Un représentant de la Région Campania
 - Un représentant de la Mairie de Naples
 - Un représentant de la Commission européenne : Rafael DOCHAO-MORENO
 - Un représentant du Parlement européen : Alima THIERRY-BOUMEDIENNE
 - Un représentant du Conseil de l'Europe : Claudio AZZOLINI
 - Un représentant du Comité économique et social : Giacomina CASSINA
- Synthèse des consultations nationales, présentation des attentes du Forum, nouvelles modalités du Forum de Naples
- Mourad ALLAL (Tunisie/ Coordinateur de la plate-forme)
- 10:30-11:00 Pause café
- 11:00-13:00 Première séance plénière
Le partenariat euro méditerranéen après la guerre d'Irak et face à l'élargissement de la Communauté européenne
Le Forum Civil de Naples 2003, pour poursuivre les travaux de la société civile réunie dans le cadre du processus mis en place par les accords de Barcelone, a retenu pour cette session deux thèmes principaux de discussion: Le renforcement de la société civile et le développement durable. Ces deux thèmes seront abordés dans des discussions plénières et dans des ateliers. Cette première séance plénière dira dans quel contexte politique seront abordés les thèmes de notre Forum au regard de deux questions majeures : La guerre d'Irak et l'élargissement de l'Europe. Le débat sera introduit par une personne de la rive Sud et une de la rive Nord. Il sera également donné la parole à une personne d'un des pays de l'élargissement
Présidente de séance : Wassyla TAMZALI (Algérie)
Rapporteur : Marc SCHADE-POULSEN (Danemark)
Introduction au débat
- Khémaïs CHAMMARI (Tunisie)
 - Ghislaine GLASSON DES CHAUMES (France)
 - Jolanta Maria ZURAWSKA (Pologne)
- Débat
Invitée d'honneur : Leila Shahid Ambassadeur de la Palestine en France
- 14:30-16:30 Deuxième séance plénière
Développement durable et emploi
Poser le développement durable et l'emploi au départ de notre réflexion sur le Partenariat énonce les conditions, et/ou tout au moins les paramètres auxquelles notre Forum souhaite l'analyse des questions économiques, et notamment le projet de zone de libre échange entre les pays partie au Partenariat. La protection de l'environnement et le plein emploi, sont au cœur de notre débat sur le développement durable

Présidente de séance : Souad Triki (Tunisie)

Rapporteur : Farid Yaker (Algérie)

Introduction au débat

- Mattia VITIELLO (Italie)
- Mahmoud MOURTADH (Egypte)
- Pamela YOUNG
- Rim NATOUR

Débat

16:30-17:00 Pause café

17:00-19:00 ATELIERS

Atelier 1-1 : conditions d'un échange plus équitable

Conditions d'un échange plus équitable : migrations minorités, gouvernance, droits sociaux, régionalisation

Animateur : Souad TRIKI

Introduction : Sami AOUADI (Tunisie)

Atelier 1-2 : environnement

Impact, participation citoyenne, instruments du partenariat

Animateur : Farid YAKER

Introduction : Vanya WALKER – LEIGH (Malte)

Atelier 1-3 : culture : un levier pour le développement

Animateur :

Introduction : Maria Luigia CALIA (Italie)

Atelier 1-4 création d'emploi et services publics

Animateur : Jean François COURBE (France)

Introduction : Gianfranco BENZI (Ces)

29 novembre 2003

9:00-13:00 Troisième Séance plénière

Renforcement de la société civile

Le Partenariat euro méditerranéen a placé au cœur de son dispositif la société civile. De forum en forum celle-ci a affirmé sa place et revendiqué que le Partenariat conserve son intégralité notamment concernant le respect des droits de la personne humaine, les libertés et le respect de l'égalité des femmes et des hommes ainsi que le respect des cultures. La société civile doit s'interroger sur les moyens de renforcer ses capacités à travers ses moyens naturels, à savoir associations, réseaux, production intellectuelle, artistique, de développer ses particularités nées de l'inter culturalité, des échanges entre les deux rives et également des migrations qui sont un fait historique de notre espace méditerranéen

Président : Andréa AMATO (Italie)

Rapporteur : Gemma AUBARELL (Espagne)

Introduction au débat

- Souheyr BELHASSINE (FIDH/ Tunisie)
- Giovanna TANZARELLA (Italie)
- Hafedh ABOU SAADA (Egypte)
- Hacene DJAMMAN
- Caterina Arcidiacono (FLM/ Italie)

ATELIERS

Atelier 2-1 liberté d'association et d'expression

Animateur : Ameer MAKHOUL

Introduction :

Atelier 2-2 égalité et participation de la femme

Animateur : Marc SCHADE POULSEN/ Marit FLOE JOERGENSEN

Introduction : Simone SUSSKIND/ Alya CHAMMARI/ Patricia JIMENEZ

Atelier 2-3 participation de la société civile et partenariat

Animateurs : A. RACHEDI- G. AUBARELL

Introduction : Irwan LANON (Belgique)/ Abdallah SAAF (Maroc)

Atelier 2-4 Diversité culturelle et inter culturalité

Animateurs : M. CAPASSO-W.TAMZALI

Introduction : Marina CALLONI (Italie)

- 15:00-17:00 Les grands ateliers
Les 8 ateliers du matin se regroupent en deux, un par thème pour préparer une conclusion consolidée des travaux en ateliers
- 17:00-17:30 Pause Café
- 17:30-19:00 Les Agoras
Des salles seront mises à la disposition des participants qui pourront se réunir par thèmes ou réseaux

30 novembre 2003

- 9:00-13:00 Séance de clôture
Présidée par Mourad ALLAL et Caterina ARCIDIACONO
Présentation des conclusions des ateliers
- 10:00-12:00 Déclaration
Déclaration du Forum Civil de Naples Ameer MAKHOUL
- 12:00-13:00 Clôture solennelle
- Président du Comité Scientifique de la FLM : Nullo MINISSI
 - Parlement européen : Pasqualina NAPOLETANO
 - Un représentant de la commission européenne : Rafael DOCHAO-MORENO
 - Un représentant de la présidence italienne
 - Un représentant des PSEM

Annexe 5 **Les fiches des Ateliers**

ATELIER - Environnement

Vendredi 28 novembre 2003 (après-midi)

Thème

Partenariat Euromed et environnement : enjeux, impacts et politiques?

Principaux points abordés :

- Impacts attendus de la zone de libre échange.
- étude d'impact sur la durabilité.
- intégration de l'environnement dans les secteurs du partenariat
- impact du programme d'action environnemental (SMAP).
- coordination des politiques Euromed avec le Plan d'action pour la Méditerranée et la Commission méditerranéenne pour le développement durable.

Objectifs

- échange d'informations
- discussion des liens existants entre l'agenda environnemental et celui d'autres organisations (Social / droits de l'Homme, etc.)
- dégager des recommandations et actions à prévoir pour prévenir les impacts environnementaux négatifs du partenariat et promouvoir un développement écologiquement durable

Animation : John Hontelez

Intervenante : Hanan Awwad, Amis de la Terre, Moyen Orient (Friends of the Earth, Middle East) :

Impact environnemental attendu de la zone de libre échange.

ATELIER - Culture : un levier pour le développement

Vendredi 28 novembre 2003

Introduction de Maria Luigia Calia (IMED, Italie)

Présidence et rapporteur seront désignés par l'Atelier même

Proposition d'articulation de la discussion

La notion de culture que nous voulons traiter dans cet atelier n'est ni la notion anthropologique ni la notion cognitive mais plutôt celle relative au patrimoine culturel et aux activités culturelles.

L'Atelier pourrait se donner les objectifs suivants:

1) Explorer les liens entre la culture, le développement durable et l'emploi.

Culture et environnement

- a) L'environnement et le paysage sont de plus en plus considérés comme partie intégrante du patrimoine culturel.
- b) Les liens entre gestion du patrimoine culturel et aménagement du territoire sont de plus en plus mis en évidence.

- *Quelles sont les conséquences de a) et b) sur le développement durable?*

Culture, économie et emploi

- a) La valorisation du patrimoine, les activités liées au spectacle et à la création artistique peuvent activer d'importantes filières culturelles à rentabilité économique: services culturels, merchandising dans les

musées, activités basées sur les Technologies de l'Information et des Communications, édition, recherche, formation, etc.

b) Par ailleurs, la valorisation du patrimoine culturel peut activer d'importantes filières productives et économiques, à savoir: le tourisme, le bâtiment et la récupération architecturale, la restauration de conservation, l'artisanat, la gastronomie, etc.

- *Quelles sont les conséquences de a) et b) sur le développement durable (en particulier, au niveau local) et sur l'emploi?*

Culture et société

On donne de plus en plus d'importance à la culture immatérielle: traditions, repères, créativité, facteurs d'identité, insertion sociale, etc.

- *Comment la culture immatérielle peut-elle contribuer à améliorer la cohésion sociale, à développer la conscience et l'appropriation des identités, à élargir le marché du travail, et à développer la participation des femmes?*

2) Vérifier les possibilités de promouvoir le développement durable et de créer de nouveaux emplois à partir du patrimoine culturel et des activités culturelles.

- *Quels sont les obstacles à surmonter (aux niveaux économique, culturel et politique) afin de mettre en valeur, en termes de développement durable et d'emploi, les liens entre culture et environnement, culture et économie, et, culture et société?*

3) Identifier le rôle de la société civile organisée dans la réalisation de processus de développement durable et de création d'emplois, aux niveaux local et national, à partir du patrimoine culturel et des activités culturelles.

- *Quelles sont les conditions objectives et subjectives qui peuvent permettre un rôle actif des acteurs sociaux et économiques, aux différents niveaux (en particulier au niveau local), dans la promotion du développement durable et de l'emploi, en partant de la valorisation du patrimoine culturel, du spectacle et de la création contemporaine?*

4) Analyser les opportunités offertes par le Partenariat Euro-méditerranéen et la nouvelle politique de voisinage de l'Union Européenne et élaborer des propositions à ce sujet.

- *Quelles propositions d'initiatives et de changement, dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen, et quelles orientations imprimer à la nouvelle politique de voisinage de l'Union Européenne, pour développer des politiques communes dans le sens de la promotion du développement durable et de l'emploi en utilisant le levier de la culture?*

ATELIER - Egalité et participation de la femme

Samedi 29 novembre 2003

Ordre du jour proposé :

1. L'intégration des droits des femmes du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord dans le Partenariat euro-méditerranéen

Orateur: Marc Schade Poulsen ou Marit Floe Joergensen, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme

Brève présentation des principales conclusions du rapport du REMDH « L'intégration des droits des femmes du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord dans le PEM ».

2. La participation des femmes au Partenariat euro-méditerranéen ou comment assurer le gender-mainstreaming du PEM ?

Orateur : Patricia Jiménez, Heinrich Boell Foundation

Le processus du PEM et l'application du plan de travail dans les différents domaines: Quel impact vis-à-vis les femmes? Réflexion sur les stratégies permettant d'inscrire les droits des femmes dans le Partenariat.

3. Les initiatives sur l'égalité et la participation des femmes

Orateur : Simone Susskind AIM

Les femmes au sein de la Fondation euro-méditerranéenne pour le dialogue des cultures: le processus, le rapport et l'intégration de la dimension femme.

4. Les questions à discuter

Présidé par: Alya Chammari

Est-ce que les femmes veulent quelque chose du PEM? Si oui, quoi? Comment? Et dans quelles manières est-ce que le PEM pourrait/devrait promouvoir les droits des femmes, l'égalité et la participation?

Quelles sont les objectives des organisations des femmes dans la coopération l'une à l'autre ? Quelle sorte de coopération? Entre qui? Quelle sont les thèmes à discuter? Est-ce qu'il existe une intèresse pour l'établissement d'un réseau femmes ? Représentation régionale/nationale ?

Rapporteurs: Natasha Shawarib, Sisterhood is Global (SIGI) Jordanie; Patricia Jimenez et Marit Floe Joergensen.

ATELIER - Participation de la société civile et partenariat

Samedi 29 novembre 2003

Proposition d'atelier et argumentation

Nous proposons l'organisation de l'atelier « Participation de la société civile et partenariat » avec la structure suivante :

Animateurs : Abdelmaksoud Rachdi (Choualla, Maroc) et Gemma Aubarell (IEMed, Espagne)

Intervenant : Erwan Lannon, Université de Ghent//Abdallah Saaf, Directeur du Centre d'études et de recherches en sciences sociales, faculté de droit, Rabat, Maroc.

La société civile est un instrument qui est devenu indispensable dans le Processus de Barcelone. D'un côté, de par sa condition de principale impliquée et bénéficiaire de ce projet, et de l'autre puisqu'elle s'est avérée être la principale force d'élan pour le dynamisme du processus. Cette condition se donne cependant dans un contexte de projet euroméditerranéen, qui, voulant aller au-delà d'une simple association politique ou économique, se heurte à de nombreuses difficultés dans son développement (articulation de réseaux, participation d'acteurs, domaines d'action, etc.) À la base de cette réflexion se trouve la Déclaration de Barcelone. Ce document est une lettre constitutive de la « société civile » mais elle ne fixe ni la définition précise de celle-ci ni ses marges d'activité, c'est à dire comment est-ce que la société civile peut être associée au partenariat. Bien que le partenariat donne le rôle de la « société civile » au troisième volet, ce rôle est transversal et la « société civile » est en fait la principale bénéficiaire du Processus de Barcelone. De plus, pendant les huit dernières années, les instruments pour la participation de la société civile se sont dispersés (par exemple pour la coopération décentralisée).

Étant donc donnée cette position centrale dans le partenariat et le moment de redéfinition d'instruments de concertation, il faut s'interroger sur la capacité réelle de la société civile euroméditerranéenne pour incider sur des questions aussi importantes que la résolution de conflits et sur les potentialités dont elle dispose dans le contexte d'une nouvelle politique de voisinage de l'Union Européenne.

Le premier débat qui se trouve à la base de cette réflexion est celui du rôle et articulation des acteurs de la société civile dans le partenariat. En ce sens, il faut prendre en considération les organisations non-gouvernementales, les réseaux, les médiateurs qui à un niveau politique et social ont un rôle dans le partenariat et, à travers les types de concertation possibles et les domaines d'action à repérer, analyser la capacité d'influencer le processus. Le renforcement des facteurs de stabilité en Méditerranée à travers la

participation de la société civile doit compter pour ce faire sur la complémentarité des initiatives, dans une perspective pragmatique et de progression, à partir aussi du fait que la société civile est mouvante et que depuis 1995 elle s'est aussi enrichie et élargie.

1. Est-ce que des actions concertées entre les différents acteurs de la « société civile » sont possibles, étant les acteurs compris comme réseaux et initiatives qui travaillent pour une activité méditerranéenne?
2. Est-ce qu'il y a une approche intégrée avec d'autres acteurs comme des parlementaires, des diplomates ou des hauts fonctionnaires?

Au même sens, il faut prendre aussi en considération l'évolution des instruments de la « société civile ». Nous partons du fait que les Forums Civiles Euromed doivent être un moyen d'encourager et de développer la coopération de la société civile, très au-delà d'une simple rencontre sans continuité dans ses éditions, soumise à la conjoncture géographique et aux thèmes fixés par le partenariat euroméditerranéen uniquement. Dans le contexte de développement d'une politique de voisinage de l'UE qui prétend partager tout sauf les institutions (wider Europe), il y a de nouveaux domaines pour l'échange pour les sociétés civiles qui vont de la culture à la sécurité en passant par les droits de l'homme et la démocratisation et qui peuvent être articulés au delà de la coopération institutionnelle.

1. À quelle utilité de base doit répondre la célébration des Forums Civils? Lieu d'échange ou lieu de décisions sur le futur ?
2. Comment peut l'UE concevoir des instruments au delà de la coopération institutionnelle ?
3. Comment peuvent être articulées les initiatives relatives au réseaux de réflexion et au réseaux sectoriels avec la Fondation Euroméditerranéenne pour le Dialogue des cultures et des civilisations ?

Le deuxième constat qui doit affleurer est celui de la capacité réelle d'incider sur les transformations qui se donnent actuellement dans les pays du sud de la Méditerranée. Comment la participation peut-elle être opérative et avec quel genre de résultats? Le pessimisme des sociétés du sud, le manque de visibilité du processus, ainsi qu'une définition rigide de l'allocation de fonds pour les projets, doivent faire réfléchir sur les nouvelles perspectives et l'efficacité des actions. Il faut en ce sens tenir compte que la diversité de la société civile et les réserves exprimées à l'égard du PEM ne doivent pas faire oublier qu'un des objectifs communs inhérents au Partenariat est de dépasser tout autant les contingences de la diversité des contextes de la société civile que les différences qui freinent la participation active du Sud dans le processus.

En ce sens,

1. Quels sont les éléments nécessaires à la connaissance du partenariat et en quelle mesure est-on capable de fixer des objectifs communs à partir de cette connaissance ? renforcement de la société civile, résolution de conflits, développement durable...
2. Comment promouvoir l'appropriation (ownership) du PEM de la part des sociétés du sud et favoriser la participation conjointe du sud et du nord
3. Quels sont les débats supportés dans le domaine du Partenariat qui peuvent être utiles pour la transformation dans le sud en utilisant le langage effectif et réel des sociétés qu'il veut influencer ? Faut-il ouvrir de nouveaux dossiers ?

Enfin, la question se pose autour du concept de dialogue et de son efficacité. Les nouvelles perspectives doivent tenir compte, compte tenu des opportunités et des limites, les enjeux du contexte pour le dialogue réel, la responsabilité des acteurs et les thèmes prioritaires à traiter.

1. Faut-il une redéfinition du troisième volet en tant que volet culturel et social ? Quelle est la dimension humaine du partenariat ?
2. Quand on parle de dialogue de la « société civile », à quel niveau d'acteurs pense-t-on pour le faire effectif ?

ATELIER - Diversité culturelle et inter culturalité*Samedi 29 novembre 2003**Wassyla Tamzali - Michèle Capasso*

L'atelier sera organisé autour de trois questions centrales établissant des liens avec les autres ateliers du grand thème I pour éclairer la place de l'inter culturalité dans le renforcement de la société civile :

- Contexte et problématique en Europe et dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, lien avec atelier sur les migrations
- Place et les modes d'expressions de la diversité culturelle et l'inter culturalité dans la cohésion sociale, lien avec l'atelier éducation et culture
- Respect des cultures et droits de la personne humaine, lien avec les ateliers droits des femmes et droits de l'Homme.

Background

1. L'espace méditerranéen a été de tous les temps un espace d'échanges, de croisements et de métissages culturels. La *noris* des cultures et des civilisations en Méditerranée est un fait historique et non un phénomène conjoncturel. Pourtant aujourd'hui la question de la diversité culturelle et de l'inter culturalité se pose avec acuité et occupe le cœur des débats de société et de politique. Elle alimente le pire et le meilleur de la scène publique. Aussi bien dans les pays du Nord par la présence de populations émigrées et l'emprise du communautarisme, que dans les pays du Sud par l'imposition d'une culture dominante et la montée de mouvements culturalistes.
2. Le Partenariat euro méditerranéen se place sans équivoque dans le cadre de l'universalité des droits de la personne humaine tout en accompagnant ce principe fondamental de l'exigence du respect de la diversité culturelle.
3. Préalablement et pour pouvoir aborder l'aspect culturel et interculturel du Grand Thème « Renforcement de la société civile » notre atelier devra définir la culture dans une perspective dynamique pour prendre en compte qu'historiquement dans toutes les sociétés où ils sont reconnus, principalement les pays de la rive Nord, les droits fondamentaux ont été conquis dans des luttes intellectuelles, politiques, sociales contre les cultures concernées, religieuses et patriarcales notamment.
4. La diversité culturelle se manifeste par la présence dans les pays de vieille immigration plus que dans les autres, par une culture spécifique qui tient aussi bien du pays d'origine que du pays d'accueil. Certaines villes sont plus favorables que d'autres à l'expression des cultures métisses en ouvrant *intra muros* des lieux publics, institutionnels, privés et en suscitant des événements culturels. Il faut aussi noter le rôle des industries culturelles, édition, production audiovisuelle...
5. Cette culture propre est le moyen essentiel de connaissance de l'autre et donc de lutte contre le racisme dans les sociétés multi ethniques. Elle est un lien entre deux mondes, deux cultures et elle contredit l'idée de choc des cultures qui alimente l'après 11 septembre.
6. Néanmoins elle pose une question déterminante à laquelle notre atelier doit répondre : jusqu'où la diversité culturelle peut s'exprimer sans mettre en cause les fondements éthiques et politiques d'une société démocratique basée sur l'égalité et les libertés publiques ? Peut-on faire de la culture un droit de l'homme ? A quel moment le respect des cultures devient un dogme culturaliste ?

Sur le plan de la coopération euro méditerranéen, et la mise en œuvre des Accords de Partenariat quels sont le sens et la portée de l'article 2 et comment expliciter l'articulation entre les droits de l'homme et les cultures spécifiques ?

Annexe 6

Les documents principaux

6a) La Fondation euro-méditerranéenne pour le dialogue des cultures : un projet qui nous concerne tous

Compte tenu de l'importance pour le partenariat euro-méditerranéen du projet de « Fondation euro-méditerranéenne pour le dialogue entre les cultures et les civilisations », des acteurs de la société civile impliqués dans le partenariat oeuvrant pour le développement de la « Plate-forme non-gouvernementale pour la relance du Forum Civil Euromed » ont suivi avec attention le développement du projet et tenu à prendre position. Au cours de l'été, ils ont élaboré un document de réflexion et de propositions qui s'appuie sur l'expérience des organisations qui la composent, dans leur diversité (droits de l'homme, culture et éducation, environnement, développement durable, syndicats).

Les recommandations suivantes constituent une proposition de la plate-forme pour alimenter le débat dans les réseaux euro-méditerranéens en vue du Forum Civil de Naples.

Le 2 décembre 2003, à Naples, les Ministres des Affaires Etrangères des pays du partenariat euro-méditerranéen décideront du cadre et des principes de fonctionnement de la « Fondation euro-méditerranéenne pour le Dialogue entre les cultures et les civilisations ». L'événement est d'importance. D'une part, il s'agit ainsi de créer la première institution du Partenariat euro-méditerranéen, censée contribuer à la relance politique du Processus de Barcelone, d'autre part, l'enjeu thématique du projet pèse d'un poids particulier, vu le contexte actuel de tensions dans la région.

La Fondation euro-méditerranéenne est donc à même de susciter, dans les sociétés des pays concernés, une très forte attente, en termes de plate-forme de consultation, de coordination et d'aide au développement de projets, d'autant qu'elle émerge dans un contexte de quasi paralysie des programmes de coopération culturels (notamment pour le spectacle vivant, les sciences humaines, le livre et la traduction) et d'une méfiance accrue entre les rives (refus répétés de visas pour des acteurs culturels, réduction des échanges, etc.)

Toutefois, pour que la Fondation réponde avec succès aux enjeux majeurs qui sont les siens, il paraît indispensable d'ancrer le projet dans les préalables suivants :

- les acteurs de la société civile doivent être impliqués à tous les niveaux, et notamment dans le comité consultatif, en veillant à une égale participation des femmes et des hommes. La diversité de leurs champs d'action, la connaissance approfondie qu'ils ont des réalités, leurs compétences interculturelles sont un gage de pertinence pour la Fondation.
- le caractère central des droits humains dans leur indivisibilité, ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels, doit nourrir de manière permanente le dialogue des cultures et les démarches éducatives qui en découlent.
- la dimension contemporaine de l'ensemble des pratiques culturelles doit constituer l'orientation prioritaire de la Fondation, dont le travail doit être résolument tourné vers le présent et l'avenir plutôt que vers une conception patrimoniale de la culture .

Pour être crédible, le projet de la Fondation doit en outre s'étayer d'un double constat :

- Les cultures sont diverses et complexes. Elles sont, dans la zone euro-méditerranéenne, comme dans chacune de nos sociétés, particulièrement entremêlées.
- Les cultures ne peuvent faire l'objet de quelque tentative que ce soit de hiérarchisation entre elles au nom des valeurs qu'elles portent.

Pour être utile sur le court comme sur le long terme, la Fondation doit contribuer de façon notable à :

- réduire les inégalités de l'échange en matière culturelle (accès au savoir, aux sources et aux réseaux d'information, aux moyens de production...)
- renforcer les acteurs culturels dans leur indépendance à l'égard des pouvoirs économiques, politiques et religieux;
- soutenir par ses programmes le rôle majeur que tiennent la création artistique et la pensée contemporaines dans le dialogue entre les cultures;

- valoriser les échanges humains, ce qui passe nécessairement par incitation à la mobilité des personnes ;
- valoriser les échanges d'idées au-delà de quelques cercles restreints, ce qui passe nécessairement par une libre circulation des œuvres de l'imaginaire et de la pensée;
- valoriser le potentiel de coopération des opérateurs culturels par des activités d'éducation et de formation touchant le dialogue des cultures.

Pour être légitime aux yeux de tous, la Fondation doit être appuyée à un statut juridique international garantissant son indépendance. Elle doit en outre bénéficier d'engagements financiers significatifs et durables, à la hauteur des ambitions que l'Europe et les Etats partenaires entendent se donner à travers cette institution.

Quoique placée dans une première phase sous l'autorité des représentants des Etats (Comité euromed), la Fondation devra rapidement renforcer sa légitimité par un fonctionnement ouvert, transparent et indépendant des tutelles étatiques.

Les procédures présidant à la création de la Fondation (identification des têtes de réseaux, des membres du comité consultatif, etc.) et les règles ultérieures de fonctionnement et de décision doivent en outre être visibles et compréhensibles. C'est aussi pourquoi la Fondation ne doit pas être installée auprès d'une institution déjà existante.

La Fondation étant d'ores et déjà conçue comme un réseau de réseaux, il convient enfin que les institutions nommées par les gouvernements comme « têtes de réseaux » se voient fixer un cahier des charges qui les conduira à consulter et associer visiblement à leurs travaux d'autres opérateurs publics et non-gouvernementaux expérimentés, tant dans le domaine du partenariat euromed que dans celui du dialogue des cultures, afin que soient reflétées la pluralité et la vitalité des expressions culturelles des sociétés civiles.

Naples, le 10 novembre 2003

6b) Conclusion du thème central

« Bonne gouvernance et renforcement de la Société Civile »

La société civile existe à vocation à être visible et entendue

La société civile est une composante à part entière du Processus de Barcelone. En tant qu'acteur et bénéficiaire de ce processus de coopération, la société civile euro-méditerranéenne s'est avérée être l'un des principaux moteurs et a ainsi contribué à son dynamisme. Actuellement, les propositions concernant la mise en place d'un nouveau projet euro-méditerranéen, qui viseraient à aller au-delà d'une simple association politique ou économique, se heurtent à des nombreuses difficultés de conception et d'articulation (types de réseaux, définition des acteurs et domaines d'action potentiels).

Il ne peut pas avoir de la société civile sans liberté pour s'organiser. L'autonomie, le pluralisme et la démocratie sont des conditions indispensables pour travailler. On a souligné l'importance que notamment pour les sociétés du sud de la Méditerranée, ont des concepts comme celui de l'autonomie, l'accès à la citoyenneté et la référence au droit international des droits humains ainsi que du droit international humanitaire et du droit au développement. Il y a dans ce sens une responsabilité du monde arabe. Aussi il faut souligner l'importance que dans ce Forum à été octroyé à la dimension humanitaire et sociale du partenariat et au rôle octroyé à tous les acteurs sociaux et économiques dans ce processus. En effet, depuis 1995, la société civile euro-méditerranéenne s'est enrichie et élargie pour comprendre aujourd'hui des acteurs très divers.

Définir un plan d'action civil Euromed.

Acte constitutif de la "société civile euro-méditerranéenne", la Déclaration de Barcelone ne définit toutefois pas avec précision cette dernière, ni ne précise clairement comment la société civile peut être associée au partenariat.

Au cours des huit derniers années, les instruments conçus au bénéfice de la participation accrue de la société civile au processus de Barcelone ont évolué. Dans le contexte actuel d'une redéfinition des instruments de concertation, il convient de s'interroger sur la capacité réelle de la société civile d'influer sur des questions aussi importantes que la résolution des conflits et sur les potentialités dont elle dispose dans le contexte d'une nouvelle politique de voisinage de l'UE élargie.

Le contexte actuel, très différent à celui de 1995, fait qu'il soit nécessaire tenir compte du processus de convention européenne, d'élargissement et de nouveaux rapports avec les voisins européens. Au même temps, tout ce processus ne peut pas oublier la dynamique de globalisation qui a une dimension planétaire. C'est dans cette nouvelle situation, très différente de celle de 1995, que l'institutionnalisation du dialogue civil dans la région euro-méditerranéenne doit d'une part faire partie du processus européen, et d'une autre, se reformuler dans un contexte plus large que celui du partenariat et doit tenir compte des nouvelles modalités de différence..

Il faut prendre en considération l'évolution des instruments mis à la disposition de la société civile en partant du fait que les Forums Civils Euromed doivent être un moyen d'encourager et de développer cette coopération de la société civile et de demande à la UE de plus de transparence et de volonté à impliquer les acteurs civiles.

On a besoin d'une représentation permanente de la société civile au sens large (tous les réseaux) auprès des institutions européennes afin :

- de récolter et synthétiser l'ensemble des travaux réalisés depuis 8 ans et de les diffuser à l'ensemble des personnes intéressées
- de mener des actions concertées et intégrées sur une base consensuelle entre les différents acteurs de la société civile et avec l'appui des parlementaires européens et méditerranéens. Avec une mise en place des structures civiles parallèles présentes lors des négociations sur le partenariat et d'un poste d'observateur dans le partenariat pour le suivi de l'application des recommandations.
- de créer des instruments civiles d'évaluation. Il faut demander instamment la création d'un nouveau programme Euromed. On propose la création d'un nouveau instrument d'évaluation qualitative et quantitative des programmes et projets (type Euromed Watch) et pays par pays.
- **de travailler sur le renforcement et la continuité du Forum Civil Euromed, en tenant compte des consultations nationales, l'élargissement et la participation démocratique.**
- de travailler sur la visibilité de la société civile, par la mobilité du Forum Civil, aussi et très concrètement, à travers son organisation dans les pays du sud. Faire circuler le rapport final (déclaration

et conclusions) du Forum Civil Euromed dans les différentes instances Euromed et saisir l'opportunité du sommet 5+5. Il paraît aussi très nécessaire le travail avec les moyens de communication afin d'être présents dans la démarche médiatique favorable à la création d'un vrai esprit civil, pluriel et à une démarche de transparence du partenariat.

Renforcer des structures sociales du dialogue dans les pays partenaires.

Il y a un constat qui doit être pris en compte, celui de la capacité réelle d'influer sur les transformations actuelles dans les pays du sud de la Méditerranée. Comment la participation peut-elle être effective et quels résultats sont à attendre?. Le pessimisme des sociétés du sud, le manque de visibilité du processus, ainsi qu'une définition rigide de l'allocation de fonds pour les projets, doivent faire réfléchir sur les nouvelles perspectives et l'efficacité des actions.

Dans ce contexte des questions très importantes ont été soulevées. D'une part celle à travailler sur la représentativité des réseaux et du pluralisme des acteurs d'une autre part, celle de la confiance entre les acteurs du nord et du sud. Il faut en ce sens tenir compte du fait que la diversité de la société civile et les réserves exprimées à l'égard du PEM ne doivent pas faire oublier que l'un des objectifs communs inhérents au Partenariat et de dépasser tout autant les contingences de la diversité de la société civile que les obstacles qui freinent la participation active du sud dans le processus.

Il y a eu des points importants à tenir compte:

- Travailler sur la démocratisation des tissus embryonnaires et avec indépendance décisionnelle au sud. Renforcer et suppléer l'absence des structures de dialogue sociale.
- Dénoncer la violation des droits sociaux et syndicaux régis par l'OIT dans les pays méditerranéens.
- Souligner avec force qu'avant d'imposer des conditions de performance aux acteurs du sud (critère du mérite) il convient avant tout de s'assurer que les conditionnalités politiques des accords bilatéraux soient respectés.
- Il faudrait respecter les accords d'association établis dans l'art.2 et le faire devenir objet d'une convention globale. Avec des dispositifs de sanction et la constitution d'un observatoire.
- Il faut insister sur la nécessité du respect du droit au financement pour les ONGs du sud et la nécessité d'accompagner politiques de la part de la UE là où les ONGs sont menacées.
- Besoin d'apporter facilités aux ONGs afin qu'elles puissent accomplir leur mission dans les meilleures conditions possibles, compte tenu du fait qu'elles sont partenaires de fait.
- La création d'une sorte d'ECOSOC transméditerranéen pourrait être associée à la rédaction d'un code d'éthique et de déontologie pour les ONGs de la région et pouvant arrêter les critères d'éligibilité et de participation.

Être présent dans le débat sur l'élargissement

Dans le contexte du développement d'une politiques de voisinage de la UE élargie qui prétend partager « tout sauf les institutions », des nouveaux instruments de coopération vont voir le jour –notamment en matière de coopération transfrontalière. De nouvelles potentialités de coopération et d'échange sont envisageables pour les sociétés civiles: de la culture à la sécurité en passant par les droits de l'homme et la démocratisation. Ces questions doivent être appréhendés non seulement au niveau de la coopération institutionnelle traditionnelle mais également dans autres cadres de concentration.

S'adresser à la **Conférence Intergouvernementale (via présidence italienne)** de l'UE concernant la politique de voisinage de l'UE élargie (art. 56 première partie du projet du Traité)

- le partenariat ne peut pas être subordonné à une politique unilatérale et non-consensuelle
- Il faut à tout prix préserver l'esprit de partenariat et l'acquis du processus de Barcelone
- Le principe de différenciation (retenu pour la Commission Européenne) entre les pays visés pour la politique de voisinage ne doit pas conduire à une nouvelle discrimination entre les voisins du sud et de l'est.

On ne veut plus des cultures du mur

On ne peut pas établir un dialogue des cultures comme dialogue des sociétés tant que les conditions objectives ne sont pas respectées.

Il n'y a pas un droit sur la diversité culturelle sans un droit à développer sa propre culture. Parmi les situations en Méditerranée qui nous rappellent ce fait, il faut souligner le droit de la culture palestinienne à se développer à partir de la garantie des conditions de dignité humaine.

- Quelques expressions culturelles sont aujourd'hui discriminées, celles en particulier des minorités du sud dans les pays aussi bien dans la rive nord que celle du sud de la Méditerranée.
- Travailler sur les barrières psychologiques entre les pays arabes et Israël à cause de l'occupation de territoires palestiniens, et le rôle que L'Europe via le PEM devrait jouer pour le résoudre.

La diversité culturelle n'est pas une question ethnique Il faut faire de la distinction entre folklore et ces valeurs transculturelles qui sont portées par les cultures. La défense des droits humains et celle des droits des femmes, est à la base du dialogue entre les cultures. La diversité culturelle étant maîtrisée, il y a parfois des conflits culturels à situer pas comme phénomène d'immigration mis au sein du même groupe social.

Il faut être à l'écoute des besoins des acteurs réels. L'appui à réserver aux activités des jeunes et des moins jeunes qui visent à consolider les liens de découverte de l'autre, et ainsi assurer un échange culturel informel et spontané entre des volontaires de différents pays sur les chantiers de travail volontaire. Ainsi de la plateforme de jeunes entre les deux rives de la Méditerranée pour une nouvelle culture de jeunes méditerranéens.

Une Fondation indépendante

Pour être crédible, la Fondation Euro-Méditerranéenne pour le dialogue des cultures, dont nous saluons la création, devra jouir d'un statut d'indépendance juridique et financière et associée à la société civile en tant que partenaires à tous les niveaux de son fonctionnement et de son action, elle devra contribuer à rééquilibrer les conditions de la dimension contemporaine de la mobilité des acteurs de la culture.

Un document sur la Fondation sera ajouté dans la publication et annexé avec la documentation du présent Forum aux personnes des institutions concernées.

Pour une universalité des droits humains et la création d'un espace de justice

Nous devons être attentifs à un thème qui est commun entre le nord et le sud: l'accès à la justice pour tous.

La Déclaration universelle des droits de l'homme devrait être le seul référentiel pour le dialogue de cultures.

- Récuser toute référence à la charte islamique des droits de l'homme proposée au Parlement européen car elle est aux antipodes du respect élémentaire des droits humains
- Travailler pour le développement des libertés individuelles et collectives. Supporter des programmes euro-méditerranéens pour le développement des libertés individuelles et collectives, en supportant au même temps des programmes euro-méditerranéens attachés à ce domaine et réexaminant les lois sur le terrorisme tant au nord que au sud.
- Besoin d'enlever et arrêter toute façon d'obstacle, persécutions et processus qui aient pour objectif les ONGs et leur activités. Libération de tous les prisonniers d'opinion et politiques. Amnistie pour les victimes de la liberté d'expression. Réhabilitation de la justice et de l'indépendance judiciaire et droit à un processus équitable. Nécessité d'un mécanisme international de control sur les droits humains et de lutte contre le terrorisme.

Le combat contre le terrorisme est l'affaire de nous tous, il faut arriver à une culture de droits de l'homme et des femmes .

- Condamnation des documents US terrorisme qui dévaluent d'une façon progressive la liberté de l'homme en mettant en ghetto les peuples Arabes. Arrêter la diffusion de cette convention comme utile de chantage comme utile financier.
- Insister sur la participation effective des partenaires dynamiques de la société civile active comme les partis politiques et les syndicats au partenariat Euromed. Insister qu'eux mêmes doivent être en relation avec la société civile.

Les medias de la région euro-méditerranéenne sont face à une série de problèmes communs comme le conflit palestino-israélien , l'occupation de l'Irak, l'amalgame entre l'Islam et le terrorisme, l'immigration et le développement non partagé. Au même temps, il est possible aussi d'identifier des traits en commun : les valeurs humanistes, l'aspiration à la démocratie, les défis économiques, la population et l'histoire.

L'exploitation des media peut devenir profitable pour le renforcement de la société civil. Dans ce sens on aurait besoin d'achever une implication systématique des médias, faire appel aux personnalités qui attirent les médias, désigner les communicateurs et intégrer les réseaux de journalistes.

D'ailleurs, il faut renforcer également l'importance de la communication dans la construction euro-méditerranéenne. Pour cette raison on devrait demander les budgets de communication, relancer les projets

Euromed Audiovisuel et agir sur les opérateurs de télévision et radio. Dans le but de renforcer l'importance des médias, les pratiques à suivre devraient encourager la création de la Fondation des Peuples et des cultures, et s'impliquer dans le réseau lié à l'Assemblée Parlementaire. Egalement, La banque euro-méditerranéenne devrait faire des inversions culturelles une de ses priorités.

Être attentifs aux droits des minorités

- Tenue d'un Forum Euromed concernant les minorités
- Il faut condamner les politiques discriminatoires de certains pays, concrètement dans le cas d'Israël face à la minorité palestinienne qui vise à vivre dans des conditions d'égalité en tant que citoyens. Des aspects à souligner: les villages non reconnus dans les budgets, la discrimination légal., spécialement, il faut demander l'arrêt immédiat des formalités inscription dans les universités israéliennes poussant à réduire le nombre des candidats palestiniens aux universités israéliennes.
- Demander la protection des structures civiles de la répression des services de sécurité des gouvernements.
- Créer un Observatoire qui garantie l'exécution de l'article 2 de la convention Euromed et qui aurait force de loi des deux parties signataires.
- Accorder une attention particulière aux traitements des personnes arrêtées et détenues et aux conditions des hommes, des femmes et des mineurs.
- Il faut tenir compte spécialement des droits des personnes avec handicaps et les conditions pour achever l'intégration de ce collectif, de façon que son importance soit présente dans le développement des sociétés. C'est un collectif sensible mais non moins décisif à l'heure de lutter pour ses droits.
- La libéralisation des leaders du mouvement islamique en Israël victimes de persécution politique
- Le maintien prioritaire des financements publics des Etat de L'UE pour les associations qu'interviennent sur les questions de migrants, des sans papiers, de droits humains.
- L'appel aux pays de l'UE pour une votation citoyenne, le droit de vote aux élections locales des populations immigrées.

Egalité de chances et participation des femmes

Que la Déclaration de Barcelone de 1995 a occulté la place et le rôle des femmes dans le partenariat euro-méditerranéen.

Le CIDAW (Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes) n'a pas été cité.

Cette omission n'est pas innocente car c'est sur la question des droits des femmes que les réticences et réserves émises par un grand nombre d'Etats partenaires sont le plus marquées. Les particularismes religieux sont avancés pour justifier les statuts discriminatoires et d'inégalité réservés aux femmes dans les pays du Sud.

Alors que le dialogue interculturel implique la prise en compte des diversités dans le respect des principes universels fondés sur la dignité, l'égalité, la sécularisation du droit.

On demande

- la ratification, sans réserves, par les états qui ne l'ont pas fait de toutes les conventions internationales relatives aux Droits des femmes.
- La levée des réserves pour les Etats que l'on ratifié.
- L'intégration des principes contenus dans ces conventions dans les législations nationales.
- Que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et plus spécifiquement en ce qui concerne les Droits Fondamentaux des Femmes, le CEDAW et ses mécanismes d'application soit la référence des instances et institutions européennes, dans le cadre du partenariat Euro-Méditerranéen (P.E.M)
- Que le principe d'égalité effective des femmes et des hommes soit une clause de conditionnalité de la coopération transméditerranéenne.
- Que des mécanismes juridiques contraignants susceptibles de garantir les droits des femmes soient introduits dans les accords de partenariat.
- La mise en place de mécanismes qui permettent associations de défense des Droits des Femmes d'être représentées et d'intervenir dans les instances du partenariat avec un statut leur permettant d'émettre des propositions comme c'est actuellement le cas aux Nations Unies.
- La question des femmes doit être traitée
- À la fois de façon transversale (Mainstreaming) pour l'ensemble des projets et programme du PEM (justice, promotions des droits, structuration de la vie associative)

- Par la mise en place de lignes budgétaires spécifiques
- Par la mise en œuvre des programmes spécifiques décidés et non encore exécutés (Programme Femmes et développement économique)
- La participation équilibrée des hommes et des femmes dans le processus de décisions à tous les niveaux. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de renforcer la société civile en ressources et formation.
- L'abrogation des conventions bilatérales qui traitent du statut personnel lorsqu'elles ne respectent pas l'égalité en droits des femmes
- La protection des femmes migrantes en Europe et réfugiées dans la région méditerranéenne en individualisant leur droit et en leur faisant bénéficier d'un statut légal propre
- La régularisation des sans-papiers en Europe et réfugiées dans la région méditerranéenne pour les soustraire à l'exploitations des réseaux mafieux, à la prostitution, et à un travail inégalement rémunéré.
- Demande la participation des femmes à la résolution et à la prévention des conflits, aux négociations de paix et aux suivis du maintien de la paix.
- A discuté de la création d'un réseau des réseaux de tous ceux qui font avancer les droits des femmes (mutualisant les compétences, les talents, les ressources humaines et logistiques) ce qui n'empêche pas de continuer à renforcer les réseaux existants.
- Recommande aux hommes de participer plus nombreux aux débats et rencontres concernant l'égalité entre les femmes et les hommes
- Soutient l'appel de l'A.F.E.M (ci-joint) à la Conférence Intergouvernementale en cours pour que soit explicitement consacrée par la Constitution de l'Union Européenne au nombre des valeurs fondamentales, l'égalité entre les femmes et les hommes. Un télégramme du Forum Civil Euromed sera adressée à la Conférence en ce sens.
- La ratification sans réserves par les états qui ne l'ont pas fait de toutes les conventions internationales au droit des femmes et la lever des réserves pour les états qui les ont ratifié aussi que leur introduction dans les législations nationales.
- **Que le principe d'égalité effective des femmes et des hommes soit une clause de conditionnalité de la coopération transméditerranéenne dans le cadre de la mise en oeuvre de l'art.2 des accords de partenariat.**
- La participation équilibrée des hommes et des femmes dans le processus de décision a tous les niveaux pour ce il est indispensable de renforcer la société civile en ressources et en formation
- **La violence contre les femmes, tant dans les sphères privées que publiques doivent être fortement dénoncées. "Les crimes d'honneur" qui bénéficient d'un juridique doivent être traités comme crimes sans circonstances atténuantes**
- *La mise en place de mécanismes qui permettent a des associations de défense de droits de femmes d'être représentés et d'intervenir dans les instances de partenariat avec le même statut que celui que l'on aurait déjà accordé dans les instances de l'ONU.*
- La protection des femmes migrantes en Europe et réfugiés dans la région méditerranéenne en individualisant leurs droits et on leur faisant bénéficier d'un statut légale propre
- La régulation des sans papiers en Europe et réfugiés dans la région méditerranéenne pour les soustraire de l'exploitation des réseaux mafieux lies a la prostitution et a un travail inégalement rémunéré
- Demande d'égalité en matière de citoyenneté pour les femmes arabes : que soit accordé leur nationalité à leurs enfants nés d'un père ressortissant
- L'égalité de genre, soit la philosophie de fonds sur la quelle se base notre vision.
- Dénoncer et appeler à l'abolition des châtiments corporels en application de la Charia islamique dans certains pays du sud de la Méditerranée.
- Programme pour le développement économique des femmes
- Participation des femmes dans les tables de négociations.
- Augmenter la conscience sur les ONG de femmes en tant que moyen social comme instrument d'application nécessaire. Occulter les influences négatives de la tradition. Nécessité d'avoir projets et programmes de développement prioritaires pour l'égalité des deux sexes.

Naples – novembre / décembre 2003

Annexe 7**Sélection de la revue de presse***Pour les journaux principaux voir annexe « D »***CLICK UP MAGAZINE**

26 novembre 2003

**La Fondazione Laboratorio Mediterraneo
per il dialogo sociale e culturale***di Mariangela Brancati*

La Fondazione Laboratorio Mediterraneo è una "organizzazione - rete" per il dialogo tra le società e le culture dello spazio euromediterraneo, costituita in primo luogo dalle Regioni, le città, le collettività e le comunità locali, le Università, le Organizzazioni non governative, le associazioni e gli organismi dell'area euromediterranea, e della quale fanno parte studiosi e studiose con riconoscimenti d'alta specializzazione internazionalmente.

Il fine della Fondazione è quello di promuovere il partenariato euromediterraneo sviluppando il dialogo tra le società e le culture, azione prioritaria per assicurare la pace, lo sviluppo condiviso e la costruzione di un'area di libero scambio entro il 2010, così come programmato dalla Conferenza euromediterranea di Barcellona del 1995.

Fin dalla sua nascita, avvenuta a Napoli nel 1994, dove ha la sua sede generale in Via De Pretis 130, la Fondazione Laboratorio Mediterraneo promuove il dialogo tra i popoli che convergono nello spazio euromediterraneo, con particolare riguardo all'Est Europeo, al Sud-Est Europeo ed ai Paesi della sponda del Sud che, per vicende storiche, sono rimasti, negli ultimi secoli, in una posizione secondaria sul piano della politica internazionale. La missione della Fondazione è infatti basata sul principio dell'eguaglianza e dell'autodeterminazione dei popoli, agendo nel rispetto del pluralismo e delle diversità culturali, per rimuovere pregiudizi e stereotipi.

Il lavoro di rete è per la Fondazione Laboratorio Mediterraneo sia un obiettivo che un mezzo: è uno strumento che permette l'interazione di diversi enti e organismi che lavorano ad un obiettivo comune e condiviso che consente l'utilizzo sinergico delle diverse competenze e risorse dei differenti istituti; la sua finalità è rendere più potenti ed efficaci conoscenze e strumenti di cui ogni organismo dispone. Grande spazio è stato dedicato alla costruzione della rete interna. La Fondazione Laboratorio Mediterraneo può contare su oltre cento intenti di collaborazione (agreement), quattro sedi di riferimento euromediterraneo, numerose sedi tematiche e bureaux. Lavorare in rete evidenzia l'importanza di un modello 'orizzontale' che si definisce attraverso protocolli di accordo che sanciscono le forme di co-progettualità e corresponsabilità.

Per la Fondazione Laboratorio Mediterraneo la struttura della rete prende forma operativa definendo via via nodi e punti di congiunzione per ogni specifico progetto. Per dirlo con una metafora: "C'è un mare pescoso. Un giovane, per pescare, sperimenta la rete più adeguata e dalla trama giusta".

E movendosi decisa in tale direzione, nell'ultimo decennio la Fondazione Laboratorio Mediterraneo ha svolto azioni protese a sviluppare il dialogo tra le società e le culture quale mezzo per affermare la libertà e la giustizia perseguendo valori etici e morali di tolleranza e accettazione delle differenze; a diventare uno strumento per ricercare soluzioni ai problemi irrisolti al fine di eliminare le minacce alla pace attraverso strategie di coesistenza pacifica; a costituirsi come vettore di coesione e complementarità per giungere ad una gestione comune dello spazio euromediterraneo. Tutto ciò seguendo un'azione programmatica che coniuga insieme i tre Capitoli fondamentali della Dichiarazione di Barcellona del 1995 e cioè: la costituzione di una comune area euromediterranea di pace e stabilità, basata su principi fondamentali concernenti il rispetto dei diritti umani e la democrazia; la creazione di una zona di prosperità condivisa attraverso l'istituzione di un'area di libero scambio tra l'Unione europea e i suoi partner nonché tra gli stessi partner mediterranei, accompagnata dal supporto finanziario dell'Unione europea; il progresso della reciproca comprensione e lo sviluppo di un'attiva Società civile attraverso il dialogo tra le società e le culture. Tra gli strumenti organizzativi utilizzati dalla Fondazione Laboratorio Mediterraneo ci sono Euromedcity (rete di città), Isolamed (rete di Isole), Accademia del Mediterraneo (rete di accademie e organismi di alta cultura), Almamed (rete di Università). Le attività svolte dalla Fondazione Laboratorio Mediterraneo sono rivolte a produrre visibilità, rappresentatività e networking al dialogo tra le società e le culture nello spazio euromediterraneo.

Tra le più significative si segnalano: la realizzazione di rassegne sul Cinema dei Paesi dell'Europa Centro-

orientale e dei Paesi arabo-mediterranei (tra questi il progetto " Cinemamed " attraverso il quale sono realizzati un Festival Itinerante del Cinema mediterraneo e Corsi di Alta formazione riguardanti le professioni legate al cinema); la redazione e promozione di "Appelli per la pace e per la salvaguardia dell'ambiente, del territorio, delle risorse e delle culture nello spazio euromediterraneo"; l'attribuzione, dal 1998, del "Premio Mediterraneo" con le sezioni Pace, Cultura, Arte, Istituzioni, Diplomazia, Informazione e Delfino d'Argento; l'attribuzione, dal 1996, del "Premio Internazionale Laboratorio Mediterraneo" assegnato nel corso del Triestefilmfestival al miglior cortometraggio sulla base dell'azione promossa a favore del dialogo tra le società e le culture dell'Est europeo e quelle del Mediterraneo; la realizzazione, anche attraverso il "Collège de la Méditerranée", di seminari di alta formazione il cui fine è fornire strumenti scientifici e culturali a tutte le nuove generazioni di studiosi euromediterranei per acquisire una libera coscienza critica, condizione primaria per favorire lo sviluppo della scienza e della letteratura così come dell'iniziativa economica e politica; la realizzazione dei "Forum Civili Euromed" (Barcellona 1995; Napoli 1997; Napoli 2003; la realizzazione di "Conferenze euromediterranee" per la promozione del dialogo tra le società e le culture (Napoli 1995; Amman 2000; Skopje 2001); la realizzazione del Master europeo d'alta formazione "Modelli di complessità ed ecologia umana: strumenti per lo sviluppo di comunità" (Napoli 1998-2001), finalizzato a formare laureati in discipline psicologiche capaci di agire per lo sviluppo di empowerment, ovvero promozione delle risorse individuali e di gruppo a livello di comunità; la realizzazione di attività di promozione allo sviluppo per le Collettività locali quali la ricerca-intervento: "Turismo e qualità della vita nel centro antico di Napoli" (Napoli, 2002).

IL DENARO

27 novembre 2003

Da domani si riunisce a Napoli la società civile euromediterranea

La Fondazione Laboratorio Mediterraneo, che già organizzò nel 1997 il II Forum Civile euromed, organizza un nuovo Forum a Napoli, il 28, 29 e 30 novembre, alla vigilia della Conferenza euromediterranea che si svolge nel capoluogo partenopeo il 2 e 3 dicembre 2003.

• Il Forum Civile di Napoli è organizzato in stretta collaborazione con la Piattaforma di Ong coordinata dal tunisino Mourad Allal. Il compito della piattaforma è di creare un'interfaccia tra attori della Società civile e istituzioni pubbliche; rinforzare il ruolo della società civile, in particolare nei Paesi della riva Sud del Mediterraneo, e partecipare alla riforma dei Forum civili Euromed.

Il Forum di Napoli si iscrive nel percorso tracciato dai Forum Civili Euromed svoltisi a Barcellona nel 1995, a Malta e Napoli nel 1997, a Stoccarda nel 1999, a Marsiglia nel 2000, a Bruxelles nel 2001 e a Valencia nel 2002. Questi incontri hanno testimoniato la vitalità della società civile euromediterranea costituendo occasioni di incontro, di condivisione di esperienze, di sviluppo di sinergie e di presentazione di proposte ai governi dei Paesi aderenti al Partenariato euromediterraneo).

Le tematiche trattate ed i profili dei partecipanti sono stati differenti in ciascun forum, come pure la struttura ha assunto configurazioni differenti creando, di volta in volta, spazi indipendenti di dialogo su questioni quali la cittadinanza, la democrazia, i diritti dell'uomo, la strategia politica, l'ambiente, lo sviluppo, il ruolo della donna e dei giovani, l'uguaglianza culturale, ecc.

Il Forum di Napoli è di transizione e, grazie all'intesa tra la Fondazione Laboratorio Mediterraneo e la Piattaforma di Ong, è stata posta in essere una nuova metodologia che vede, con il sostegno della Commissione europea, il pieno coinvolgimento della società civile. Attraverso apposite riunioni nazionali è stata data voce alla base della società civile, che ha designato i propri delegati esaminando in precedenza i temi all'ordine del giorno del Forum che sono (vedere il programma completo in basso) "Lo Sviluppo duraturo con questioni legate all'occupazione" e "Il buon governo con il rafforzamento della Società civile". Due temi trasversali saranno dedicati all'allargamento dell'Ue, alle politiche di vicinato e alla situazione nella regione euromediterranea dopo la guerra in Iraq. L'obiettivo è avvicinarsi a un Forum Civile rinnovato, per creare una nuova occasione partecipativa in vista dei forum civili futuri, attraverso le seguenti metodologie:

- la concertazione tra gli attori della società civile e poteri pubblici;
- tutti gli operatori devono essere scelti sulla base di una consultazione preliminare;
- i forum civili devono svolgersi sotto l'autorità di un Comité de pilotage che ne garantisca il corretto svolgimento e la trasparenza (specialmente finanziaria);

- la composizione di questo Comité de pilotage (vedere box in pagina) deve rappresentare la diversità della società civile autonoma;
- i temi prioritari, il programma, il luogo di svolgimento e il format del forum e devono essere l'oggetto di una concertazione tra gli attori interessati;
- le riunioni preparatorie, che si svolgono in particolare sulla riva sud, fanno parte integrante del Forum Civile;
- i criteri di scelta o di designazione dei partecipanti devono essere chiaramente identificati e — comunque vada — rispettare l'indipendenza degli attori della società civile, la parità uomo/donna, nord/sud, nazionale/rete;
- è indispensabile che la libertà di circolazione degli attori della società civile sia garantita. I poteri pubblici e il Comité de pilotage devono assicurarsi del rilascio dei visti per tutti e assicurarsi della capacità di mobilità dei partecipanti palestinesi.

In un momento difficile si è voluto;

- assicurare condizioni d'accoglienza che favoriscano gli incontri e gli scambi (l'unicità dei luoghi di ospitalità e di svolgimento dei lavori è un criterio di priorità);
- garantire la libertà (e uguaglianza) di parola;
- prevedere una programmazione che permetta gli incontri per reti tematiche e che aprano delle finestre sull'attualità;
- garantire una buona circolazione di informazioni e di documenti tra i differenti gruppi di lavoro;
- creare un'organizzazione suscettibile di facilitare la restituzione dei lavori e la validità delle conclusioni;
- garantire la multimedialità e la diffusione con la presenza di giornalisti e con l'ideazione di modalità efficaci d'informazione;

E' evidente che sarà difficile riunire tutte queste condizioni per Napoli, ma bisogna lavorare per avvicinarsi il più possibile ad un risultato accettabile.

E' questo quanto auspicano di tutti.

IL DENARO

27 novembre 2003

Una rete per il dialogo fra i popoli

Pubblichiamo una sintesi dell'intervento che Michele Capasso, presidente della Fondazione Laboratorio Mediterraneo, tiene oggi all'inaugurazione Forum Civile Euromed previsto a Castelvolturno.

Il Mediterraneo non è solo geografia, storia, culture, religioni, tradizioni, politica, economia: è soprattutto destino.

L'Italia, quale presidente di turno dell'Unione europea, ha voluto affidare alla Fondazione Laboratorio Mediterraneo (Flm), nel gennaio 2003, l'organizzazione di questo Forum Civile Euromed: sia perché quest'istituzione rappresenta una rete euromediterranea per il dialogo tra le società e le culture composta da molteplici organismi della società civile, sia perché essa si è costituita sin dalla sua nascita come attore attivo nel processo di partenariato euromediterraneo.

La storia

La Fondazione ha sostenuto i Forum Civili Euromed dall'inizio:

- Nel 1995 ha collaborato al I Forum Civile Euromed di Barcellona, pubblicando gli atti in lingua italiana e presentando un documento sul dialogo interculturale.
- Nel 1997 ha partecipato al Forum Civile Euromed di Malta e ha organizzato il II Forum Civile Euromed qui a Napoli.
- Nel 1999 a Stoccarda la Fondazione ha condiviso la nuova articolazione dei Forum Civili basata su un maggior coinvolgimento delle Ong su tematiche di assoluto interesse: ambiente, diritti umani, sviluppo sostenibile.
- Nel 2002 a Valencia la Fondazione ha condiviso l'assoluta necessità di pervenire a una riforma dei Forum Civili attraverso un processo democratico partecipativo che assicurasse il massimo coinvolgimento nella designazione dei partecipanti e nella definizione delle tematiche da trattare.

In questo percorso s'inserisce questo Forum Civile Euromed che presenta una sostanziale novità e un radicale cambiamento nella metodologia organizzativa dei Forum Civili Euromed precedenti e che, per questo, può certamente definirsi un "Forum di transizione".

Si è stabilito di costituire un Comité de pilotage con il compito di organizzare il Forum Civile Euromed 2003 di Napoli, composto da: Fondazione Laboratorio Mediterraneo e rete italiana, organismi già organizzatori di Forum Civili, rappresentanti della piattaforma di Ong per il Forum Civile e Forum sindacale euromed.

Il Comité de pilotage ha effettuato l'organizzazione del Fce, la redazione dei programmi, la scelta dei criteri con cui individuare i partecipanti; specificamente ha deciso di invitare rappresentanti di Ong che agiscono prevalentemente nell'area dello sviluppo sostenibile, diritti, pace, giovani, ambiente, migrazioni, empowerment femminile, sindacati.

E' indispensabile sostenere il ruolo della società civile quale elemento imprescindibile per assicurare progresso e sviluppo condiviso nello spazio euromediterraneo. E' una sfida politica, economica, sociale e culturale che coinvolge tutti noi. L'interdipendenza tra uomini, società e spazi è ormai la norma e le mutazioni scientifiche e tecnologiche, la globalizzazione economica e finanziaria, la circolazione immediata dell'informazione conducono l'umanità verso un futuro di omologazione.

Forum Civile

Quando gli scambi internazionali si diffondono e si ingigantiscono, gli Stati, ma specialmente la società civile, hanno la sensazione di vedersi sottrarre la gestione del proprio mondo e si sentono imporre una monocultura.

Di fronte a questa perdita di identità, specialmente nel Mediterraneo, grande è la tentazione di rifugiarsi in se stessi, di cristallizzarsi su valori arcaici radicati nel passato, in un clima di intolleranza che spesso conduce al fanatismo, all'odio, al rigetto dell'altro.

Se vogliamo evitare che la Guerra fredda di ieri si trasformi oggi in un suicidio culturale, agevolato dai massicci movimenti migratori internazionali occorre, nel senso più ampio del termine, democratizzare la mondializzazione prima che la mondializzazione snaturi la democrazia.

Da qui l'importanza straordinaria della Fondazione euromediterranea per il dialogo tra culture e civiltà che l'Unione europea si appresta a costituire e la cui nascita istituzionale avverrà proprio qui a Napoli, tra pochi giorni: essa dovrà essere una "rete di reti di reti", un insieme di "incontri di incontri", un luogo destinato per sua stessa vocazione a diventare il terreno comune di un confronto e di un dialogo oggi indispensabili, insomma un'azione forte e decisa, perché rivolta al futuro e fondata sulla speranza che i popoli del Mediterraneo possano:

- acquisire una pace duratura;
- lavorare per la ricostruzione economica, sociale e politica dei loro Paesi, nei limiti delle frontiere oggi riconosciute;
- vivere le loro differenze in perfetta armonia e con uno spirito di tolleranza, dialogo e libertà;

Il contributo della Fondazione

Come contributo a quest'azione la Fondazione Laboratorio Mediterraneo, con le sue sedi nei vari Paesi e la sua rete euromediterranea per il dialogo tra le società e le culture, ha fatto il proprio dovere offrendo - attraverso atti ufficiali a tutti noti - la propria dote e l'insieme delle proprie strutture (spazi fisici, servizi, competenze professionali, personale) alla nascente Fondazione euromediterranea per il dialogo tra culture e civiltà.

La Fondazione Laboratorio Mediterraneo, in dieci anni di attività, ha posto una nuova visione di fondo e aperto uno spazio dove, con dialogo reiterato quasi in un parlamento informale euromediterraneo, comporre avverse passioni, superare contrapposte ragioni, riprendere avviamenti troncati o trovare strade nuove alla comprensione, al rispetto reciproco, alla pace e allo sviluppo condiviso. Insomma essa ha creato il mazzo di carte per la partita euromediterranea.

Questo mazzo di carte lo offre ai politici, alle istituzioni, ma specialmente alla società civile affinché, per richiamare un'immagine di Platone, ma cambiata di senso, non si resti sul Mediterraneo come rane intorno a uno stagno ma, superando gli intrighi del contingente, ci si elevi a una visione più alta e lo si impieghi in un giuoco per tutti vincente.

Il Mare di mezzo: culla di civiltà

Il motto della nostra Fondazione è pensare europeo e respirare mediterraneo: questo paragone fisico ha ancora più valore oggi per riaffermare l'importanza del Mediterraneo nelle politiche europee al fine di assicurare pace, progresso e sviluppo condiviso; il nostro mare non deve essere la "bara" ma la "culla" della nostra civiltà, un "mare per noi" che deve ritornare ad essere diviso "tra noi" e non "da noi".

Un'ulteriore sfida da non perdere è che la società civile possa avere voce e referenzialità nel dialogo tra istituzioni, Paesi e organismi: è questa la grande sfida per la quale crediamo che il Forum Civile Euromed di

Napoli costituisca un passo significativo che apre strada alla visibilità e alla rappresentatività della società civile euromediterranea in quanto voce sinergica, sia rispetto all'Unione europea che all'interazione dei diversi Paesi euromediterranei, tanto più nella prospettiva dell'allargamento ad Est.

IL DENARO

29 novembre 2003

Conoscersi per capirsi

*di Claudio Azzolini**

Il Consiglio d'Europa è la più antica Istituzione paneuropea (1949) ed anche la più rappresentativa (45 stati) perché accoglie Paesi dell'Unione Europea e non. Ed è oggi e lo sarà ancor più domani con l'Europa a venticinque del 2004, la cornice naturale di un'unica realtà geopolitica capace di "pensare europeo e respirare mediterraneo". L'Assemblea parlamentare del Consiglio d'Europa esercita il suo impegno prioritario in favore dei Diritti umani e, dunque, rappresenta il riferimento istituzionale più titolato per quanti, anche tra le due rive del mare nostrum, vogliono riferirsi ad essa per la tutela dei Diritti umani. La Commissione di Venezia, strumento di altissimo livello giuridico, è sempre pronta ad affiancare le giovani democrazie nel loro processo di crescita, arricchendo così ulteriormente l'azione dell'Assemblea parlamentare del Consiglio d'Europa. Questo Forum civile Euromed, che ritorna a Napoli per la seconda volta, assume nella versione odierna un grande valore rispetto ai precedenti per il suo alto tasso di democrazia. Sono infatti le democrazie, come le diplomazie praticate dal basso, dalla base che determinano la reale crescita di un processo di pacificazione e di sviluppo socioeconomico nella regione Mediterranea. Le risultanze di questo Forum che io auspico fruttuose, offriranno ai Governanti un ineludibile indirizzo delle volontà dei popoli qui rappresentati e dunque arricchiranno ulteriormente quel processo di crescita nelle reciproche conoscenza e comprensione delle ragioni degli uni e degli altri. Incontrarsi per conoscersi, conoscersi per capirsi, capirsi per convivere nella pace e nella prosperità tra i popoli: è il nostro augurio ma deve rappresentare anche il nostro impegno nelle Istituzioni come nella società civile.

**vicepresidente dell'Assemblea parlamentare del Consiglio d'Europa*

IL DENARO

29 novembre 2003

Guardare al futuro «armati» di certezze senza provvisorietà

*di Leila Shahid**

Non bisogna rinvangare le colpe della politica coloniale europea e neanche quelle verso gli ebrei bisogna cercare di guardare al futuro impedire che la colpa del passato verso gli ebrei impedisca lo sviluppo dell'area a Medio orientale verso il futuro. Ogni israeliano ha almeno un amico in Palestina e viceversa. La situazione è però diventa insostenibile.

La società civile i politici e gli amministratori hanno perso anni a discutere se siano nati prima i kamikaze o raid israeliani basta si guardare la politica del colpo a colpo. Ci vuole un'ampia e complessa visione politica. Esiste la grande differenza tra le celebrazioni degli eventi delle commemorazioni e delle parole pubbliche e la difficoltà di una politica che voglia portare alla soluzione dei problemi. Bush ha promesso ai palestinesi un governo provvisorio uno stato provvisorio una cittadinanza provvisoria uno sviluppo provvisorio.

Noi popoli palestinese siamo stanchi della parola provvisorio. Che faccia una politica di futuro perché solo quando c'è la prospettiva del futuro c'è la possibilità di vincere la disperazione dell'impotenza e della mancanza di diritti e di cittadinanza, nonché povertà e restrizione.

**ambasciatrice palestinese a Parigi
ed esponente di rilievo dell'Autorità Palestinese*

IL DENARO

29 novembre 2003

Il dialogo come strumento di Pace

Si è aperto all'Holiday Inn di Castelvolturno il Forum Civile Euromed. Organizzato e sostenuto dalla Fondazione Laboratorio Mediterraneo con il cofinanziamento della Commissione Europea ed alla vigilia della VI Conferenza euromediterranea che vede riuniti, sempre a Napoli il 2 e 3 dicembre, 38 ministri degli Affari Esteri in rappresentanza dei Paesi euromediterranei (venticinque paesi europei, dieci paesi mediterranei - Marocco, Algeria, Tunisia, Egitto, Palestina, Israele, Giordania, Turchia, Libano, Siria - e, in qualità di osservatori, Bulgaria, Romania).

Già nel dicembre 1997 la Fondazione Laboratorio Mediterraneo organizzò il Secondo Forum Civile Euromed, con la partecipazione di oltre 2.300 rappresentanti di 36 Paesi: quell'evento produsse molteplici progetti concreti di partenariato, molti dei quali già realizzati. Questo Forum Civile Euromed assume un'importanza straordinaria: per la prima volta, la Fondazione Laboratorio Mediterraneo, in collaborazione con la piattaforma di Ong, ha posto in essere un meccanismo democratico partecipativo attraverso riunioni nazionali svoltesi nei vari Paesi euromediterranei. Questo sforzo ha prodotto un processo che vede la Società Civile coinvolta pienamente in un'agorà di dialogo al di là di stereotipi, al di là di guerre, al di là di pregiudizi. Oltre trecento i partecipanti al Forum Civile Euromed, tra i quali, grazie a questo difficile coinvolgimento, Israeliani e Palestinesi, Ciprioti e Turco — Ciprioti, Siriani e Libanesi: insomma esponenti di Paesi in lotta tra loro che si confronteranno in maniera costruttiva su grandi questioni quali:

- Il dopo guerra in Irak.
- L'allargamento ad Est dell'Unione Europea e la politica di buon vicinato.
- Lo sviluppo sostenibile, l'occupazione e il lavoro.
- Il buon governo e la cittadinanza.

E' un'occasione irripetibile per conoscere il pensiero e la volontà della società civile per la prima volta rappresentativa in ogni sua componente: sindacati, Ong, Associazioni pacifiste e ambientaliste, Associazione per i diritti umani, giovani, donne, ecc. Tra gli interventi alla Sessione inaugurale del Forum Civile, esponenti politici e delle Ong quali:

Leila Shahid, ambasciatrice palestinese a Parigi ed esponente di rilievo dell'Autorità Palestinese;
Claudio Azzolini, vicepresidente del Consiglio d'Europa;

Alima Boumèdiene-Thiery, in rappresentanza del Parlamento europeo, che si è soffermato sulla necessità di diffondere i diritti umani quali principi inalienabili nel Processo di Barcellona;

Rafael Dochaò Moreno, in rappresentanza della Commissione europea; ha anticipato i punti all'ordine del giorno della prossima conferenza euromediterranea che si apre a Napoli il prossimo 2 dicembre e precisamente:

1. la creazione di un'assemblea parlamentare euromediterranea
2. La discussione sull'eventuale Costituzione di una banca Euromediterranea la cui decisione in quanto principio generale che, per il momento, non è all'ordine del giorno. Si ipotizza un semplice rafforzamento degli organismi già esistenti quali la Bei.
3. La creazione di una Fondazione euromediterranea per il dialogo tra le culture e civiltà (per la quale la Regione Campania si è da tempo candidata con la sede della Maison de la Méditerranée di Piazza Municipio).

Giacomina Cassina, in rappresentanza del Comitato Economico e Sociale, ha detto che la Fondazione Euromediterranea deve essere un luogo di "partecipazione" della Società Civile;

Caterina Aciadiacomo, vice presidente della Fondazione Laboratorio Mediterraneo fa notare la necessità e l'importanza di strutture intermedie che permettano attraverso interventi di incontro dialogo e partecipazione la possibilità che la società civile si esprima. Questo Forum in cui si incontrano palestinesi e israeliani, siriani e libanesi mussulmani atei ed ebrei, gente del sud e del nord è la testimonianza che il dialogo per essere efficace ha bisogno di luoghi e spazi che consentano la realizzazione. Le teorie dell'identità sociale, la psicologia degli stereotipi, degli atteggiamenti, delle rappresentazioni dell'altro "diverso" possano essere superate in occasioni che consentono il disvelarsi delle persone e l'incontro. Infatti i pregiudizi agiscono nelle dinamiche tra gruppi diversi proprio quando non c'è la possibilità di conoscenza e di incontro. Tutto questo ha bisogno di forze che all'interno della società civile agiscano per il dialogo tra le società e le culture. Ha bisogno di persone di forze di istituzioni che agiscono per raggiungere insieme scopi condivisi per il futuro della nostra terra e del nostro pianeta.

Michele Capasso, organizzatore dell'evento, ha concluso sottolineando che: "il Forum Civile di Napoli 2003 sarà ricordato come un forum fondatore di una tradizione più democratica, più trasparente: un Forum che realizza finalmente l'ambizione, sempre enunciata ma raramente raggiunta, di un equilibrio fra il nord e il sud, e fra le donne e gli uomini. Per la prima volta un Forum civile che si svolge come al solito in Europa (a

quando un Forum in un paese del Sud?) è stato preceduto da incontri nazionali nei paesi del Sud: Algeria, Marocco, Tunisia, Libano, Egitto, Palestina e Israele, Giordania, e anche Spagna, Italia, Francia. Un grande successo della Società Civile per un Mare Nostrum diviso “tra noi” e non “da noi”.

IL MATTINO

30 novembre 2003

Euromed in 500 al Forum Civile Euromed

di Vincenzo Ammalianto

«Europa, Mediterraneo, pace» questi i temi di cui si discute a Castelvoturno nel forum civile Euromed 2003, che ha fatto del Comune litoraneo per tre giorni capitale del Mediterraneo. Il meeting organizzato dalla fondazione No Profit Laboratorio Mediterraneo, del presidente Michele Capasso, ha visto la partecipazione di oltre 500 ospiti, provenienti da tutti i Paesi dell'area. Al dibattito si è discusso tra l'altro del Vicino Oriente. L'intervento più sentito è stato, infatti, quello dell'ambasciatrice dello Stato palestinese in Francia, Leila Shaid, che dinanzi ad una platea composta anche di cittadini Israeliani, Libanesi e Siriani ha invitato tutti a lavorare insieme per far prevalere in quella parte del mondo la pace sull'odio.

«Lo sforzo di tutti, ha detto Caterina Arcidiacono, vice presidente della fondazione che ha organizzato il meeting, deve essere quello di incentivare il dialogo fra i cittadini che vivono sulle due sponde del Mediterraneo». Convinto della necessità di un partenariato fra i cittadini dei Paesi dell'area del Mediterraneo anche Mourad Allal, coordinatore della piattaforma mondiale delle Organizzazioni non Governative, che a Castelvoturno ha parlato delle sinergie fra i paesi del mediterraneo come. Il forum, che ha visto la partecipazione anche degli Europarlamentari Claudio Azzolini e Thierry Boumedine, terminerà con la stipula di un documento congiunto di tutte le associazioni non governative; tale protocollo sarà presentato ai Ministri degli Esteri dei Paesi della Comunità Europea, in occasione della VI Conferenza Euromediterranea, che si terrà a Napoli i prossimi tre e quattro dicembre.

IL MATTINO

2 dicembre 2003

Cox: legittima la richiesta di Napoli per la Banca

di Almerico Di Meglio

All'indomani del "conclave" dei ministri degli Esteri Ue sull'eurocostituzione, si apre oggi a Napoli la sesta riunione dell'Euromed, il Forum parlamentare euromediterraneo. Due giorni con i rappresentanti di 27 Paesi dell'Ue e della sponda sud del Mare Nostrum. Il vertice sarà aperto al Maschio Angioino, da Pat Cox, presidente del Parlamento Ue. Lo abbiamo intervistato ieri, al suo arrivo.

Banca euromediterranea: Napoli vi ambisce. Speranza giustificata?

«Ancora non so. Ma capisco perfettamente perché Napoli nutre questa speranza: è per definizione mediterranea. È stato deciso di creare nell'ambito della Banca europea per gli investimenti una divisione operativa dedicata al Mediterraneo. E sono lieto di poter affermare che già si vedono segni di attività in tal senso. A un quesito non è stato ancora risposto, se questa unità debba diventare una sussidiaria a pieno titolo della Bei. La decisione finale verrà nel dicembre 2006, nel frattempo valuteremo come avrà funzionato».

Avrà la capacità, l'Ue, di conciliare sviluppo della sponda sud e allargamento a est?

«Sì, perché l'Europa si sta consolidando su scala continentale come protagonista della scena mondiale. Inoltre, mi aspetto che sotto la presidenza italiana riusciremo a realizzare un nuovo trattato costituzionale. E questo darà nuovo impulso alla leadership europea negli affari internazionali. Una grande Europa, la sponda sud del Mediterraneo, il Medio Oriente, i Paesi dell'Europa orientale non ancora nell'Ue, sono sfide e interessi per l'Unione».

Sull'eurocostituzione resta il nodo del voto a maggioranza. Dal "conclave" di Napoli il ministro degli Esteri tedesco è ripartito dicendosi «più pessimista», quello polacco invece «più ottimista». Fallirà, la Cig, o prevarrà la soluzione "pragmatica" di riparlare nel 2009, sperimentando nel frattempo l'attuale sistema di "voto ponderato"?

«Credo che ce la faremo. Non possiamo permetterci di fallire. Siamo condannati a riuscire. Il parlamento europeo certamente preferirebbe la soluzione della Convenzione. Al vertice della settimana prossima lancerò

un appello, a nome del parlamento europeo, a porre fine a questa continua sperimentazione istituzionale in Europa. Negli ultimi anni abbiamo avuto la tendenza a rinviare alla prossima conferenza intergovernativa tutto quello su cui non ci si metteva d'accordo. I cittadini europei cominciano a dare segni di "stanchezza istituzionale e costituzionale", perciò dobbiamo fare qualcosa di concreto».

Prima, tendenze federalistiche. Negli ultimi tempi, invece, confederalistiche: euroscetticismo, scontro Ecofin-Commissione sul Patto di stabilità, maggiori poteri al Consiglio europeo... Qual è l'atteggiamento prevalente dell'europarlamento?

«È favorevole, con una maggioranza di 3 a 1, alla bozza della Convenzione, che costruisce l'Europa su due pilastri: gli Stati e i popoli. Di questa equazione il Parlamento europeo è parte importante e indispensabile della componente "popoli". Inoltre, sono assolutamente convinto che avremo una maggiore responsabilità democratica e che ci sarà una maggiore partecipazione degli Stati. Per quel che concerne l'Ecofin, occorre evitare che le analisi e le polemiche inficino l'attività della presidenza italiana relativa al trattato costituzionale».

L'Euromed non contrasta con la riluttanza dell'Ue ad aprire le porte alla Turchia e a schiuderle verso altri Paesi, musulmani moderati, come Tunisia e Marocco?

«Non voglio fare un'analisi comparata sulla natura dell'Islam in Turchia e in altri Stati musulmani. Quali siano i confini europei è quesito difficile e complesso, ma essi sono già delineati nel progetto costituzionale. La Turchia, nel 1999 a Helsinki ha ottenuto lo status di Paese candidato. Nel dicembre scorso a Copenaghen si stabilì che a fine del 2004 si sarebbe fatta una valutazione complessiva dei progressi compiuti dalla Turchia per soddisfare i requisiti posti dallo status di candidato. Non possiamo dare, quindi, una valutazione fin d'ora. Ma la Turchia partecipa come osservatore alla Cig. E ritengo che dal Medio Oriente dovrà scaturire una nuova energia positiva».

L'Iraq ha provocato divisioni nell'Ue e tra Ue e Stati Uniti. Come vede in prospettiva l'evoluzione dei rapporti nell'Unione e di quelli transatlantici?

«L'Iraq ha piuttosto rilevato l'esistenza di una non-Europa. Ecco perché l'europarlamento insiste sulla necessità di un ministro degli Esteri e di una politica estera europei. L'annuale vertice Ue-Usa si svolgerà al termine della prossima presidenza semestrale, l'irlandese, alla quale ho sottolineato che le solide relazioni Ue-Usa sono state sottoposte a stress e richiedono cura».

Può dare un giudizio sulla presidenza italiana, le luci, le ombre?

«Finora ha agito bene. Il lavoro più importante che deve completare, per l'Europa di domani, è il trattato costituzionale. Spero riesca a concludere la Cig. Per la prima volta nella storia una presidenza europea aprirebbe e chiuderebbe un trattato di riforma costituzionale. Sono rimasto stupito delle polemiche suscitate in Italia dalle decisioni dell'Ecofin. Nel Parlamento europeo riteniamo che la Commissione abbia fatto bene nel suo compito di guardiano dei trattati, chiedendo che fosse punito chi non aveva rispettato le regole. Però, il trattato di Maastricht prevedeva che le decisioni spettassero all'Ecofin e non alla Commissione. Le regole non devono obbligarci a lasciare il buonsenso fuori della porta, quando diamo giudizi come politici. Spero che la decisione non minerà la necessaria condizione di avere un euro stabile e dei tassi di interesse bassi. Per quanto riguarda le ombre, ho espresso a nome del Parlamento europeo il disappunto perché nelle conclusioni del vertice Ue-Russia sia mancato qualsiasi riferimento ai diritti umani in Cecenia e al Protocollo di Kyoto».

IL DENARO

2 dicembre 2003

In 300 a Napoli per costruire un nuovo ponte di solidarietà

Sono arrivati dal Marocco, dall'Egitto, dall'Algeria, dalla Siria. C'erano ebrei israeliani, palestinesi israeliani, palestinesi della striscia di Gaza e dei Territori. Eppoi libanesi, turchi, greci. Un microcosmo mediorientale al quale si sono aggiunti francesi, spagnoli, tedeschi, inglesi, danesi, belgi e persino un finlandese.

A Napoli più di trecento partecipanti provenienti dall'area euromediterranea hanno dato vita al Forum Civile Euromed. E per due giorni hanno discusso di sviluppo sostenibile e di come promuovere il rafforzamento della società civile nel contesto del partenariato euro-mediterraneo. Organizzato e patrocinato dalla Fondazione Laboratorio Mediterraneo, (in collaborazione con un comité de pilotage e col contributo della

Commissione Europea) il Forum si è concluso con una dichiarazione dal titolo “Costruire ponti, non muri”, indirizzata alla Conferenza dei ministri degli Esteri del partenariato Euro-Mediterraneo. I rappresentanti del Forum esprimono il desiderio di costruire “ponti di solidarietà in un’area che ha bisogno di urgenti riforme”. Occorre, quindi, andare al di là dei cambiamenti superficiali che il Partenariato Euro-Mediterraneo (Pem) ha prodotto finora e liberarsi dei vincoli e delle pressioni contrastanti derivanti dalle politiche commerciali unilaterali, nonché dalle crescenti tensioni politiche nella regione.

Il fondamento per il successo del Pem dev’essere la pace e la sicurezza nella regione ed il rispetto delle decisioni Onu. Con grande fermezza, il Forum condanna il perdurare dell’occupazione dell’Iraq senza un preciso mandato delle Nazioni Unite, ed il conseguente ciclo di violenze. Esprime inoltre forte preoccupazione per la violazione del diritto internazionale e dei diritti umani causata “da una lotta contro il terrorismo che sarebbe altrimenti legittima”. L’intensificarsi dell’occupazione della terra palestinese da parte di Israele, la violazione dei diritti del popolo palestinese ed i conseguenti attacchi suicidi, a giudizio del Forum, “hanno portato ad un ciclo di violenza e di insicurezza senza precedenti in Palestina e in Israele. Mentre le realtà devastanti prodotte dal muro di separazione, che cerca di distruggere le prospettive di uno Stato palestinese vitale, sono la negazione di tutti i valori su cui si basa il processo di Barcellona”. Di qui la richiesta ai Governi del Partenariato EuroMed di operare per ristabilire il rispetto del diritto internazionale e porre termine all’occupazione dell’Iraq e della Palestina, con l’aiuto delle Nazioni Unite.

Un’altra richiesta riguarda i Governi dei futuri Stati membri dell’Ue affinché partecipino pienamente al Partenariato Euro-Mediterraneo e contribuiscano alla promozione degli “ideali di democrazia e dei diritti umani, della partecipazione della società civile, del turismo sostenibile e dello scambio culturale, su cui si basa la Dichiarazione di Barcellona”. Una sintesi dei dibattiti e delle raccomandazioni del Forum (e delle consultazioni nazionali che lo hanno preceduto) sarà inviata ai ministri in un rapporto separato.

Ieri, nel corso di una conferenza stampa tenuta dai dirigenti della Fondazione (vi hanno preso parte Michele Capasso, Claudio Azzolini, Mourad Allal, Ghislaine Glasson Des Chaumes e Wassyla Tamzali) è stato ricordato che la regione mediterranea è caratterizzata da una povertà diffusa, col 30 per cento della popolazione dei Paesi meridionali che vive con meno di due dollari al giorno. Il questo contesto si acuiscono ancora di più le sofferenze di milioni di persone minacciate da gravi problemi ambientali, dovuti alla natura della attività economiche e all’assenza di efficaci interventi governativi. Per quanto riguarda i diritti umani, la situazione si è generalmente aggravata negli ultimi otto anni e c’è un’urgente necessità di stabilire e garantire la dignità e la partecipazione delle donne. “Lo sviluppo sostenibile deve diventare un obiettivo centrale del Pem — dichiarano i partecipanti al Forum. - Perché mentre il concetto figura in molte dichiarazioni politiche, la realtà va in una direzione diversa”. Di qui l’appello alla Commissione europea per “realizzare finalmente la Valutazione di Impatto sulla Sostenibilità che aveva promesso a Stoccarda nel 1999, e che fu accolta a Valencia nel 2002 dai ministri degli Esteri”.

Un altro punto importante riguarda la profonda preoccupazione per le prospettive occupazionali nella regione, per le donne, i giovani e le persone con esigenze speciali. “Chiediamo ai Governi di organizzare una Conferenza Euro-Mediterranea dei Ministri del Lavoro per esaminare la situazione e progettare politiche e strumenti urgenti per sanare la disoccupazione”. A tutti gli Stati membri del Pem viene anche chiesto di realizzare strumenti economici e finanziari per sanare gli squilibri commerciali nella regione. A tal proposito si ricorda che nessun vero partenariato può funzionare senza un’integrazione sub-regionale nel Sud. Occorre altresì avviare, con la piena partecipazione della società civile, lo sviluppo di una politica per un’Agricoltura Mediterranea Sostenibile destinata ad assicurare una vita rurale migliore, la tutela ambientale e la sicurezza alimentare.

C’è poi lo spinoso problema dell’immigrazione che dev’essere considerata “come una risorsa ed un bene culturale per lo sviluppo della regione e non come un persistente problema di sicurezza”. I Governi sono sollecitati dal Forum a chiedere alla Banca Europea degli Investimenti (Bei) e alla nascente Struttura per l’Investimento Euro-Mediterraneo “di operare sulla base di rigidi standard ambientali, sociali e relativi ai diritti umani per tutte le loro attività nella regione, elaborandoli e revisionandoli periodicamente, con un significativo coinvolgimento delle organizzazioni della società civile”. Rafforzamento della società civile “significa innanzitutto rispettare le norme di legge e fornire ai singoli i mezzi giuridici per agire. Ciò implica, inoltre, “il rilascio di tutti i prigionieri per motivi di opinione e la cessazione degli attuali attacchi e vessazioni contro i difensori dei diritti umani in molti Paesi del Pem”. Ma significa anche sostenere efficacemente il loro diritto ad agire in conformità alla Dichiarazione Onu sui Difensori dei Diritti Umani del dicembre 1998, compreso il loro diritto a ricevere incondizionatamente fondi internazionali. Il Forum si è poi espresso in favore dei diritti delle minoranze e dei profughi, e contro ogni tipo di razzismo e xenofobia, e per l’eliminazione della discriminazione contro le donne da parte di tutti i Paesi del Pem.

E' stata accolta con favore la comunicazione della Commissione sul Rafforzamento della Democrazia nel Mediterraneo, di qui la raccomandazione di istituire un organismo giuridico per tenere sotto controllo la clausola sui diritti umani negli Accordi di Associazione. Per quanto riguarda gli aspetti culturali del Pem si conviene che "suo compito prioritario deve essere la creazione delle condizioni necessarie per lo scambio culturale su basi paritarie". "Chiediamo alla Fondazione di sostenere e promuovere la dimensione contemporanea delle culture, la mobilità di tutti gli attori culturali e la loro indipendenza dai poteri politici e religiosi, e di basare la sua attività sulla realtà di coloro che operano sul campo". In conclusione nuovo approccio partecipativo del Forum Civile di Napoli ha introdotto cambiamenti qualitativi nel rapporto della società civile con il Pem. "Ciò conferma l'esistenza di una società civile EuroMed indipendente e vitale che è più che mai desiderosa di forgiare alleanze, potenziare solidarietà e costruire ponti in tutta la regione". Per ultimo ai Governi del Pem si chiede di adottare "un Piano di azione per la società civile nella regione e di includere sistematicamente il dialogo con la società civile a tutti i livelli nei suoi comportamenti e processi decisionali".

IL DENARO

2 dicembre 2003

Nel futuro il dialogo tra le culture

Nella grande riflessione avviata, sia a livello istituzionale che a livello di società civile, sul senso da dare e i mezzi da utilizzare per una "rifondazione" del processo di Barcellona in modo da adattarlo alle mutazioni internazionali in corso, il ruolo della cultura è particolarmente importante. Lo dimostrano i dibattiti appassionati fra coloro che credono in uno "scontro di civiltà" e coloro che auspicano un dialogo interculturale fra le due rive per spezzare il muro di diffidenza e di ignoranza che tende ad ergersi fra loro.

La successione accelerata di rotture, che è iniziata con il crollo del mondo bipolare, le crescenti e multiformi minacce culminanti nello sviluppo di un terrorismo senza frontiere e il peggioramento della situazione economica e sociale nei Paesi del sud ha collocato la maggioranza della popolazione del pianeta fra il martello di una globalizzazione consumistica e commerciale e l'incudine di ripiegamenti identitari, portatori di germi di violenza e di esclusione.

In queste condizioni, l'interrogativo che si pone è se, nel quadro di un partenariato euro-mediterraneo rinnovato, la cultura debba essere considerata come un semplice ornamento che ha un valore aggiunto oppure come un elemento costitutivo fondamentale dell'associazione considerata. La risposta istituzionale non differisce affatto, in questa materia, dalle raccomandazioni della società civile.

Sostenendo con fermezza l'iniziativa della Commissione europea di creare una Fondazione euro-mediterranea per il dialogo fra le Culture e le Civiltà, la cui istituzione dovrebbe essere solennemente decisa nei prossimi giorni a Napoli dalla Conferenza euro-mediterranea dei Ministri, il Forum Civile Euromed, conclusosi il 1 dicembre 2003 nella stessa città di Napoli, scommette sulla capacità dei popoli rivieraschi di rivitalizzare la loro lunga tradizione di dialogo interculturale per riuscire ad affrontare insieme le sfide del momento, a dimostrare che il conflitto, in tutte le sue forme, non è né una fatalità né una predestinazione e che, se si eliminano una volta per tutte le percezioni reciproche negative, le vie feconde di uno sviluppo sostenibile condiviso possono aprirsi ai popoli riconciliati del Mare Nostrum, che torna ad essere un mare comune portatore di un paradigma ripristinato: quello di una nuova arte del "vivere insieme", che questa regione aveva già inventato all'alba del primo mattino del mondo.

Nadir Mohamed Aziza

segretario generale dell'Accademia del Mediterraneo

IL MATTINO

3 dicembre 2003

Mediterraneo, il futuro comincia a Napoli

di Almerico Di Meglio

Napoli ieri è divenuta la capitale della pace. È nella città «mediterranea per definizione» - come l'ha definita il presidente del Parlamento europeo, Pat Cox - ospite della sesta Conferenza Euromediterranea, che l'Europa e i Paesi della sponda sud del Mare Nostrum cercano di rilanciare il processo negoziale israelo-palestinese. Lo testimoniano gli incontri di Frattini con Nabil Shaathl, di Javier Solana con Silvan Shalom, e

quello che si svolgerà oggi tra Shalom e Ahmed Maher. Ma si valutano anche, ai margini del vertice, prospettive e conseguenze di un eventuale impiego Nato in Iraq, come del "rush" finale della Conferenza intergovernativa sull'eurocostituzione. Dopo il conclave a Napoli dei ministri degli esteri Ue, che ha segnato sensibili passi avanti, Frattini ha assicurato che il 12 e 13 dicembre a Bruxelles «non ci saranno vertici segreti, tutto avverrà alla luce del sole, e questo è importante». E Cox ancora una volta ha ribadito il sostanziale sostegno dell'europarlamento alla bozza elaborata dalla Convenzione, preannunciando l'impegno dell'Assemblea di Strasburgo perché venga approvata entro questo semestre di presidenza italiana dell'Unione.

Non solo, Napoli è da ieri potenzialmente la capitale di un Mediterraneo tornato, dopo cinque secoli, centro strategico del pianeta. Lo è divenuta politicamente e moralmente perché s'è trasformata in un ponte ideale tra i Paesi che si affacciano sul Mare Nostrum, i quali già dal prossimo anno potranno contare su di un'Assemblea parlamentare euromediterranea. È durata tre anni la tormentata sua gestazione «ma oggi - ha esclamato Cox - abbiamo costruito un pezzo di storia moderna». La proclamazione dei delegati dei parlamenti dell'Unione europea e dei rappresentanti dei dodici Paesi della sponda sud associati all'Ue dall'Euromed (Marocco Algeria, Tunisia, Egitto, Israele, Anp, Libano, Siria, Giordania, Turchia, nonché Malta e Cipro tra poco nell'Ue) verrà ratificata stamattina dai ministri degli Esteri. Ne faranno parte 240 deputati, 120 del Sud e altrettanti del Nord (45 espressione del parlamento europeo e 75 dei parlamenti nazionali). Si riunirà almeno una volta all'anno. In Grecia la prima volta, entro maggio. Poi sarà forse "itinerante" come l'Assemblea Ue-Acp (Africa-Caraibi-Pacifico).

L'Assemblea Euromed avrà - né potrebbe essere altrimenti - poteri consultivi. Per ora. Ma la sua importanza, in prospettiva, la si è colta dalle parole del presidente della Camera del Marocco, Abdelawahad Radi, presidente di turno delle delegazioni dei Paesi nord-africani e mediorientali e, quindi, co-presidente assieme a Cox della riunione al Maschio Angioino: «Voi europei nel ventunesimo secolo avete relizzato il sogno della pace e della riunificazione in tutto il vostro continente. Questo sogno vogliamo ora realizzare anche noi».

Napoli capitale del dialogo. Ma forse lo sarà anche dello sviluppo economico di un'area che va dal Marocco alla Siria, potenzialmente ricca, ma dove 350 milioni di persone - in gran maggioranza giovani - dispone di un quattordicesimo della ricchezza degli abitanti della sponda settentrionale e vanta una sola democrazia compiuta, l'israeliana. Lo sviluppo economico - lo ha ribadito Frattini - resta un'arma insostituibile nella lotta al terrorismo. Come all'immigrazione clandestina, al fanatismo etnico e religioso, ai regimi autoritari o dispotici.

Comporta democratizzazione e stabilità. È il motivo che spingerà forse nel 2006 all'istituzione della Banca euromediterranea.

La riunione ministeriale Euromed annuncerà, inoltre, la nascita della Fondazione euromediterranea per il dialogo tra culture e civiltà», volano dello scambio culturale nel bacino del Mare Nostrum. L'Italia la vorrebbe a Roma, l'Egitto ad Alessandria, Cipro a Nicosia, Malta a La Valletta (Cox suggerisce la città partenopea, nella Fondazione laboratorio Mediterraneo).

Oggi da Napoli verrà lanciato - ha preannunciato Frattini - «un messaggio che arrivi ai popoli» per «ridare slancio» al dialogo, che «contribuisce moltissimo» alla guerra planetaria contro il fondamentalismo. «Si sente il bisogno», ha sottolineato il capo della Farnesina, di operare perché «le due sponde lavorino insieme alla realizzazione di uno spazio di sviluppo e stabilità: solo un grande tessuto di dialogo può convincere tutti i Paesi del Mediterraneo che il terrorismo è un nemico comune, non solo di noi europei ma anche dei Paesi arabi». «Siamo sfidati dai terroristi, nemici della pace e della democrazia - ha aggiunto - ed abbiamo il dovere di rispondere in modo positivo a questa sfida. Eccoci allora qui riuniti ad affrontare quella che mi piace definire la sfida di Napoli».

IL DENARO

3 dicembre 2003

Nasce il parlamento euromediterraneo

Dal prossimo anno la sponda sud del Mediterraneo e i paesi dell'Ue avranno un parlamento comune. E' questa la prima storica decisione presa ieri all'inizio del vertice di Napoli. La nascita della nuova "Assemblea Parlamentare Euromediterranea" è stata proclamata al termine di una riunione nel Maschio Angioino dai delegati dei parlamenti dell'Ue e dei 12 Paesi della sponda sud associati all'Unione dal processo Euromed (Israele, Anp, Libano, Siria, Egitto, Giordania, Algeria, Marocco, Tunisia, Malta, Cipro e Turchia). E oggi sarà ratificata dai ministri degli esteri a conclusione del summit di due giorni.

La nuova istituzione parlamentare avrà un ruolo consultivo e sarà formata da 240 deputati, 120 dei quali provenienti dalla sponda sud e 120 dall'Ue (75 designati dai Parlamenti nazionali e 45 dall'Europarlamento). La nuova assemblea si riunirà almeno una volta all'anno e, oltre alla seduta plenaria, comprenderà tre commissioni, sul dialogo politico, economico e culturale all'interno dell'area euro-mediterranea. La prima sessione si svolgerà in Grecia entro maggio del 2004.

I lavori del vertice Euromed si sono svolti sotto la presidenza di Pat Cox, presidente dell'Europarlamento, e di Abdelwahad Radi, presidente della Camera del Marocco. "Oggi costruiamo un pezzo di storia moderna", spiega Cox nella conferenza stampa tenuta al termine della riunione dei delegati, e definisce la creazione del parlamento euro-mediterraneo, "un grande progetto che coinvolge tutti, e che dimostra come la voce del parlamentarismo è essenziale per trovare una piattaforma di dialogo". La decisione presa a Napoli, secondo il presidente del parlamento del Marocco, è "molto importante per i paesi del sud del Mediterraneo", perché deve contribuire a "rilanciare il dialogo" ma anche il progresso verso la crescita economica nell'area. Infatti il divario economico fra Mediterraneo sud e Ue è oggi, sostiene Raid, di "1 a 14". Il ministro degli esteri Franco Frattini, giunto a Napoli proveniente da Maastricht in Olanda, in serata inaugurando la VI Conferenza ministeriale Euromediterranea ha affermato che "si sente il bisogno di dare un messaggio sul fatto che le due sponde lavorano insieme per uno spazio di sviluppo e stabilità". Ma per raggiungere questo obiettivo "serve il dialogo". I ministri degli esteri dell'Unione e della sponda sud del Mediterraneo intendono, in questo senso, lanciare da Napoli un messaggio "che arrivi ai popoli e ai cittadini". Il capo della diplomazia italiana ha poi ricordato le tre principali decisioni che verranno adottate dalla Conferenza: oltre alla nascita del parlamento euromediterraneo, la creazione di una fondazione per gli scambi culturali e il rafforzamento dell'istituzione finanziaria Femip, "prima tappa per arrivare ad una vera banca per il Mediterraneo".

Oggi il vertice dei ministri si trasferirà alla Mostra d'Oltremare.

IL DENARO

3 dicembre 2003

Pat Cox: La Fondazione esiste già

Il presidente del Parlamento europeo, Pat Cox e il presidente del Parlamento marocchino, Abdelwahad Radi, sostengono Napoli quale sede della Fondazione euromediterranea per il dialogo tra culture e civiltazioni. Cox ribadisce la candidatura partenopea ieri sera nel corso dei lavori della Conferenza euromediterranea. Antonio Bassolino, vertice della Regione Campania nonché presidente della Maison de la Méditerranée apprezza particolarmente le parole del numero uno di Strasburgo. "Perché ripetere ciò che già esiste e non utilizzare una dote irripetibile di competenze, sedi già strutturate e risorse?" Questo il commento di Cox e Radi all'annunciata ipotesi che la Fondazione euromediterranea per il dialogo tra le culture e le civiltazioni — che i ministri degli Esteri, riuniti a Napoli ieri e oggi andranno a deliberare — possa avere una sede diversa da Napoli (si preannuncia Roma) e ciò in contrasto con delibere ufficiali di voti inviate negli ultimi due anni da Stati, Regioni, Province, Comuni, Università e organismi internazionali dei Paesi euromediterranei (tra i quali il Consiglio d'Europa e le Nazioni Unite) al Parlamento europeo, alla Commissione europea ed al Governo italiano a sostegno della candidatura napoletana della Fondazione Laboratorio Mediterraneo - Maison de la Méditerranée.

A Napoli per il Quinto Forum parlamentare euromediterraneo, i due presidenti, accompagnati da una folta delegazione di deputati dei Paesi euromediterranei visitano ieri la Fondazione Laboratorio Mediterraneo nella sede della Maison de la Méditerranée.

Assieme a Cox e Radi sono presenti Renzo Imbeni e Giorgio Dimitrakopoulos, vice presidenti del Parlamento europeo, Claudio Azzolini, vice presidente dell'Assemblea parlamentare del Consiglio d'Europa, Francesco Fiori, vice presidente del gruppo Ppe del Parlamento europeo, Pasqualina Napoletano, presidente della delegazione Ds nel gruppo Pse nel Parlamento europeo.

Cox e Radi, dopo la cerimonia dell'alzabandiere dell'Unione europea e del Mediterraneo, esprimono vivo apprezzamento per la decennale attività della Fondazione Laboratorio Mediterraneo e della strutturazione, in varie sedi nei Paesi euromediterranei, di una rete attiva e dinamica per il dialogo tra le società e le culture. Cox manifesta il proprio sostegno affermando che il Parlamento europeo farà la sua parte e, in risposta alle istanze ufficiali ricevute, sosterrà l'azione e la dote della Fondazione Laboratorio Mediterraneo: questo al fine di promuovere il dialogo tra culture e civiltà su basi già esistenti e sperimentate, evitando inutili duplicazioni e sprechi di risorse e di tempo.

IL DENARO

4 dicembre 2003

Stati Euromed, un destino comune

Via all'Assemblea parlamentare euromediterranea: la prima riunione sarà in Grecia nel 2004. Europa e Paesi della sponda sud del Mediterraneo hanno "un destino comune", e possono ottenere pace e sviluppo economico solo dialogando in maniera sempre più fitta, con la consapevolezza che solo il dialogo è il vero antidoto contro l'intolleranza e il terrorismo. E' questa l'idea che ha dominato la riunione ministeriale Euromed che si è chiusa ieri a Napoli.

"Abbiamo un destino comune e non ci faremo scoraggiare da intolleranza e terrorismo", ha riassunto a conclusione della riunione il ministro degli esteri Franco Frattini. La riunione partenopea, che ha visto la partecipazione dei ministri degli Esteri dell'Ue allargata, più i rappresentanti dei paesi associati al processo di Barcellona - Israele, Anp, Libano, Siria, Egitto, Giordania, Algeria, Marocco, Tunisia, Malta, Cipro e Turchia - ha rilanciato il processo stesso, ottenendo una serie di risultati concreti e un rinnovato impegno ad avvicinare culture che hanno bisogno le une delle altre. Primo fra tutti, la creazione della nuova "Assemblea Parlamentare Euromediterranea", un forum consultivo permanente dove siederanno duecentoquaranta rappresentanti dei parlamenti di trentasette Paesi mediterranei, ieri approvata dai ministri. La sua prima riunione sarà in Grecia nel 2004. L'assemblea prende il posto del forum creato a Barcellona nel 2005. Decisa anche la creazione di una Fondazione euro-mediterranea, "un catalizzatore di tutte le iniziative volte a far crescere il dialogo e la reciproca comprensione", la cui sede dev'essere però ancora scelta: l'Italia è candidata, ma deve vedersela con Alessandria d'Egitto.

Accanto alla necessità di "non allontanarsi" - nelle parole di Frattini - attraverso il dialogo, grande importanza è stata data, a Napoli, allo sviluppo economico della sponda sud del 'Mare Nostrum', potente strumento contro le instabilità: è stato deciso rafforzamento della 'facility' della Banca europea per gli investimenti (Femip) a favore dell'area del partenariato euromediterraneo, che in prospettiva potrebbe portare alla futura banca euromediterranea (la Commissione Ue parla di una decisione per il 2006) per ospitare la quale Napoli si è candidata. Il Femip rafforzato servirà in particolare a favorire lo sviluppo della piccola e media industria, mentre verranno attivati meccanismi per attrarre investimenti privati nella regione. Sul lato politico, intensa è stata l'attività diplomatica per quel che riguarda il Medio Oriente, con i numerosi incontri del ministro degli esteri israeliano Silvan Shalom, l'apertura al dialogo della Siria, e in generale "i segnali di speranza" per una ripresa del dialogo di pace di cui ha parlato il ministro Frattini, che ha rilevato la volontà di israeliani e palestinesi, incontrati separatamente dalla trojka dell'Ue "di arrivare alla pace". Sull'Iraq, nel documento finale si è chiesto un ritorno alla sovranità irachena secondo un "calendario realistico", incoraggiando un ruolo centrale dell'Ue e dell'Onu nella ricostruzione.

Da Napoli, il dialogo nella regione che si affaccia sul Mediterraneo esce con una rafforzata convinzione: le sponde nord e sud del mare hanno "un comune destino e una comune appartenenza", come sottolinea più volte il ministro Frattini, e solo insieme possono vincere le sfide non facili che affrontano trasformandolo "in un mare che unisce e non divide", nelle parole del presidente dell'Europarlamento Pat Cox.

ALBATROS

10 dicembre 2003

Incontro di culture e dialogo sociale

Per la seconda volta a Napoli il Forum Civile Euromediterraneo

di Giuseppe Fabiano

Un intenso ed attento lavoro di coordinamento, durato un intero anno, e che ha visto impegnato un comitato di pilotaggio che ha saputo attivare reti partecipative in e tra ognuno dei 25 paesi partecipanti. È stato questo il primo grande risultato ottenuto dagli organizzatori del "VII° Forum Civile Euromed", tenutosi a Napoli alla fine di novembre. Un evento che si ripete annualmente e che approda per la seconda volta nel capoluogo partenopeo (l'altra era stata nel 1997), a dimostrazione dell'importanza e della centralità di questa città nello scenario euromediterraneo. Un evento attivamente promosso, tra gli altri, dalla Fondazione Laboratorio Mediterraneo di Napoli e fortemente sostenuto dalla Commissione europea. A differenza della prima edizione di Barcellona del 1995, e di quelle successive, i soggetti trattati ed i profili dei partecipanti sono stati anche quest'anno differenti e la stessa struttura dei forum civili si è largamente evoluta nel tempo,

facendone progressivamente uno spazio indipendente di dialogo, di discussione delle questioni d'interesse generale come la cittadinanza, la democrazia, i diritti dell'Uomo, i diritti e il ruolo delle Donne, le strategie politiche, lo sviluppo possibile e sostenibile, le condizioni d'uguaglianza culturale, secondo quelle che sono le linee tracciate dalla Comunità Europea nel '95 col Processo di Barcellona. "E' emersa infatti da lì", ci ha detto la Professoressa Caterina Arcidiacono, vicepresidente della Fondazione Laboratorio Mediterraneo, la rete euromediterranea che da anni promuove il partenariato per lo sviluppo del dialogo tra le società e le culture, "la consapevolezza che per favorire e migliorare la vita nell'area mediterranea non bastavano solo la sicurezza e lo sviluppo economico, ma erano necessari lo sviluppo, la diffusione e lo scambio della Cultura e tra le differenti culture. Da allora le attività promosse dagli organizzatori dei forum civili si sono sempre mosse in quella direzione".

La settima edizione svoltasi a Napoli, oltre ai 12 membri del comitato di pilotaggio, 250 partecipanti in rappresentanza dei 25 Paesi partecipanti al Forum, e ripartiti in modo da assicurare sia la partecipazione paritaria tra uomini e donne, che la salvaguardia dell'equa provenienza dei rappresentanti dai paesi del Sud del Mediterraneo, dell'Unione Europea, dell'Est europeo e dell'Italia quale paese ospitante, assicurando anche la presenza di rappresentanti di altri paesi come l'Iraq, la Libia, l'Albania, il Montenegro.

I contenuti dei lavori del VII° Forum Civile Euromed di Napoli si sono sviluppati su due assi, ognuno con due preoccupazioni principali. L'asse centrale ha avuto come temi il rafforzamento della società civile e del buon governare e l'analisi della situazione economica e sociale per promuovere lo sviluppo sostenibile. Temi trasversali a questi sono invece stati l'allargamento internazionale europeo ad Est, la nuova politica di "vicinanza" tra i Paesi e la guerra in Iraq. I lavori, sviluppatisi durante tre giorni, hanno poi affrontato altre tematiche come la libertà d'associazione e d'espressione, l'uguaglianza di partecipazione delle donne, le differenze culturali ed interculturali, la partecipazione dei cittadini. Ma ampi spazi di dialogo e discussione sono stati riservati anche a tematiche come lo sviluppo in ambito lavorativo e formativo e la creazione di un'area di libero scambio mediterraneo entro il 2010.

"Il problema maggiore", ci ha detto la Professoressa Arcidiacono, "è stato quello di creare una rete ampia tra tutti i Paesi partecipanti, selezionando con attenzione i rappresentanti da mettere in lista. Al Forum partecipano solo enti non governativi, ma a volte dietro alcuni di questi enti ci sono in maniera velata i governi. Il Forum dei giorni scorsi è stata la conclusione di un intenso lavoro di scambi, contatti, dialoghi e partecipazione durato un intero anno. Il grosso del lavoro è stato nel collegare e coordinare questa enorme rete che si è creata". Tra gli obiettivi del Forum c'è infatti quello di dar voce soprattutto agli organismi della società civile: organizzazioni di base e sindacali, gruppi nazionali ed internazionali che lavorano per i diritti, la pace, l'ambiente, i giovani, il lavoro, lo sviluppo sostenibile, l'economia solidale, la parità uomo-donna. "Un altro problema – ha proseguito l'Arcidiacono – è stato poi quello dell'incontro tra le delegazioni arabe e quella israeliana. Anche qui la scelta dei rappresentanti è stata attenta, selezionando e rivolgendo l'invito ad esponenti moderati e aperti al dialogo. Resta però significativo il fatto che le sedi di svolgimento dei forum sono finora sempre state in città europee, proprio perché gli israeliani non andrebbero in paesi arabi e viceversa. Ma l'augurio è che col tempo anche questa barriera possa essere abbattuta".

LA REPUBBLICA

5 dicembre 2003

L'Europa, il mondo arabo e il ruolo del Mediterraneo

di Khaled Fouad Allam

La Guerra in Iraq, il conflitto israelo-palestinese, l'immigrazione clandestina, il terrorismo di matrice islamica rivelano una crisi che coinvolge l'intero arco mediterraneo, e non solo. Le recenti conferenze di Palermo e di Napoli sulle nuove politiche di prossimità in questa regione, sono l'occasione per tracciare un bilancio delle politiche euromediterranee, a più di dieci anni dalla prima guerra del Golfo e a quasi dieci anni dalla Conferenza di Barcellona....

Un altro fattore di crisi del processo di Barcellona è legato al fatto che se inizialmente si è pensato il partenariato in una logica multilaterale, in realtà si sono privilegiati i rapporti bilaterali attraverso accordi dell'Unione europea con i singoli Paesi: ad esempio Ue-Tunisia. Ue-Algeria, eccetera. La logica di questi accordi ha impedito di pensare la regione araba in modo globale, impedendo di evidenziare una serie di criteri standard, di clausole globali sulle questioni dei diritti umani dell'uomo, sulle politiche di

aggiustamento strutturale, eccetera, per cercare un comune denominatore che avrebbe potuto trainare l'intera regione araba su obiettivi comuni. Invece si sta camminando in ordine sparso. Forse oggi sarebbe necessario ripensare tutta la questione euro-araba e prendere esempio dalla recentissima storia dell'Europa. Verrà il momento in cui, a motivo dell'urgenza con cui si pongono le questioni democratiche in questi Paesi, si dovrà pensare a un'altra Helsinki dei Paesi arabi: del resto il rapporto delle Nazioni Unite sullo sviluppo umano del mondo arabo, pubblicato almeno un anno e mezzo fa, ha messo in evidenza come il blocco dello sviluppo delle società arabe sia dovuto al deficit democratico.

E sarebbe bene pensare anche in termini istituzionali alle questioni euro-arabe: perché il Mediterraneo e il mondo arabo al di fuori del Mediterraneo soffre per l'assenza di uno spazio politico mediterraneo. Le conferenze euromediterranee non sono più sufficienti: il Forum Civile Euromed di Napoli ha insistito su questo punto. Perché non immaginare, sul modello del Consiglio d'Europa nato nel 1948, un Consiglio dei Paesi del Mediterraneo e del mondo arabo, in cui le questioni della sicurezza, del dialogo delle culture e delle politiche economiche potrebbe avere uno spazio di riflessione e di costruzione?

وراء الأحداث

تجاهل دور أكاديمية البحر المتوسط في الحوار بين الثقافات جائزة للبيروقراطية

قرار وزارى أورو-متوسطى يحكم بـ«الموت البطئ» على منظمة غير حكومية!



كاباسو (إلى اليمين) خلال مؤتمر للحوار بحضور عمرو موسى.. ويرفع علم مصر في إحدى جلسات الحوار بالأكاديمية



نابولى من:

محمد عبدالهادى

إلا أن ذلك لا يمنع الأكاديمية من الإصرار على استمرار العمل ويشير كاباسو في هذا الصدد إلى تعاون كبير بين الأكاديمية وكلية الاسكندرية في مشروع إنشاء «دائرة معارف دول المتوسط» وتتضمن خطة التنفيذ تأسيس مجمع علمى يضم أكاديميات المتوسط لإعداد دائرة المعارف فى مختلف التخصصات التاريخية والأوروبية والأدبية والثقافية وغيرها. ويقول: «أن ميزة المشروع أنه ليس دائرة معارف قطرية بل متوسطية شاملة، ويضرب بذلك مثالا على سينما المخرج المصرى يوسف شاهين فهي ليست أعمالا فنية مصرية فقط بل أعمال إنسانية تتكلم عن التفاعل الإنسانى بين ضفتى المتوسط ويشير إلى أن العمل فى دائرة المعارف سينطلق من مكتبة الاسكندرية خلال شهر إبريل المقبل من خلال فريق عمل مصغر.

فى نفس الأطار أيضا نظمت الأكاديمية فى الفترة من ٢٨ إلى ٣٠ نوفمبر الماضى مؤتمر العمل من أجل المتوسط وشارك فيه ٢٠٠ من ممثلى المنظمات غير الحكومية والمجتمع المدني ودعا المؤتمر فى ختام أعماله إلى ضرورة تمكين هذه المنظمات من تفعيل دورها داخل المشاركة الأوروبية المتوسطية والتغلب على العراقيل التى تواجهها من جهة ولعلاج قضايا التنمية المستدامة والتشغيل فى ضوء التحولات الدولية والإقليمية من ناحية أخرى لاسيما توقيع الدول الأوروبية إتفاقيات مشاركة مع بعض دول جنوب المتوسط وتوسيع الاتحاد الأوروبى شرقا وتداعيات أحداث ١١ سبتمبر ٢٠٠١ والأوضاع فى الشرق الأوسط.

وعلى أية حال فإن الأكاديمية تواصل عملها وتحتاج إلى تعزيز دورها، كما أن الحفاظ عليها ضرورة لتستمر فى العمل وتحقيق التواصل رغم أنف الحكومات والأشخاص.

لذا فإن ما يثير الاستغراب والدهشة فى هذا الصدد هو أن الاتحاد الأوروبى الذى أشجع المجتمع فى جنوب المتوسط كلاما عن ضرورة دعم المجتمع المدني وتحريره، لم يتبن الأكاديمية أو مقرها فى نابولى كمؤسسة جاهزة لتحقيق هذا الهدف وسعى بدلا من ذلك إلى إنشاء مؤسسة جديدة ستأخذ وقت ليس قصير حتى يتم تشغيلها ككلية حوار ثقافى أوروبى متوسطى.

لكن إذا كان الموقف الأوروبى من منظمة غير حكومية قد جاء على هذا النحو فإن مؤسسات المجتمع المدني فى الدول المتوسطية والعربية عليها أن تسعى إلى بحث وضعية الأكاديمية الآن للحفاظ على بقاها وعلى دورها إنطلاقا من كون الحوار «غير الرسمى» يحقق نتائج أكثر فعالية من الحوار فى الأطر الحكومية الرسمية.

فى حديثه مع «الأهرام» يعبر كاباسو عن شعور بالأسى من هذا التطور ويصف تجاهل دور الأكاديمية بأنه «جائزة للبيروقراطية واغتفال للمجتمع المدني». ورغم أن دورها أكبر تأثيرا وأقل تكلفة مالية. فتكاليف إنعقاد المؤتمر الوزارى فى نابولى - على سبيل المثال - تكلف أكثر من مليون يورو لتحضر وفود ٣٥ دولة لمدة يومين، وليتحدث كوفد لعدة دقائق. وفى توصيفه للوضع يقول كاباسو: أن المتوسطية مريض يحتضر، والحكومة تنتظر بناء مستشفى لعلاجها (مؤسسة الحوار الجديدة) بينما هناك مستشفى قائم وجاهز ويعمل (الأكاديمية). أما شعوره الإضافى بالحنن فهو حزن يمكن تفهمه بسهولة ففكرة إنشاء مؤسسة للحوار هى فكرته ونفذها بالفعل وجاءت الحكومات لتسرق هذه الفكرة ثم تجاهلها! وقد جاءت إشارة رئيس البرلمان الأوروبى بات كوكس - فى كلمة أمام المؤتمر الوزارى بالأكاديمية وأنشأتها بمثابة تأكيد لأهمية دورها واستمراره من جانب ممثلى الشعوب الأوروبية.

يعد قرار مؤتمر وزراء خارجية الدول الأوروبية والمتوسطية الذى عقد بمدينة نابولى الإيطالية فى الرابع من شهر ديسمبر الجارى بإنشاء «مؤسسة الحوار بين الثقافات الأوروبى متوسطية، خطوة مهمة على طريق تعزيز التفاهم بين مثقفى وشعوب الطرفين، وتكتسب هذه الخطوة أهميتها من ولادة هذه المؤسسة فى وقت تسعى فيه بعض الدوائر فى الغرب منذ انهيار الاتحاد السوفيتى عام ١٩٩١ إلى إحلال الإسلام والمسلمين كعدو جديد بديل للتشوية، وإلى وضع العرب والمسلمين بالارهاب.

ومن ثم فإن المؤسسة الجديدة تعد ردا من أوروبا - الأكثر معرفة واحتكاكا بالعرب على مدى التاريخ - على هذه الدوائر، ونقيا لاتهاماتها، وتأكيدا على استمرار التواصل والتفاهم.

لكن القرار جاء فى نفس الوقت حكما «بالموت البطئ» على منظمة أوروبية غير حكومية معنية بالحوار الأوروبى متوسطى وحقت نجاحات كبيرة ربما عجز عن تحقيقها العمل الحكومى بسبب المواقف الرسمية لبعض الأطراف فى التعاون بين الجانبين فى إطار عملية برشلونة، وهى «أكاديمية البحر المتوسط»، المنظمة التى أنشأها بجهد الخاص السيد ميشيل كاباسو عام ١٩٩٨ بمدينة نابولى الإيطالية.

والسبب فى اعتبار القرار موتا بطيئا للأكاديمية هو أن المؤسسة الوليدة ستعمل على نفس اجنحة الأكاديمية، وربما من شقة فى إحدى بنايات عاصمة دولة المقر، ويدون خيرات أكاديمية أو عملية سابقة فى هذا المجال أو اتصالات على المؤسسات المعنية فى الدول الـ٣٥ الأطراف فى عملية برشلونة، وفوق ذلك سلاحها حساسيات التعامل مع اجنحة الحكومات من جانب أعضاء ومنظمات المجتمع المدني غير الحكومية لاسيما فى ظل تدهور الأوضاع فى الشرق الأوسط.

وعلى ذلك فإن مشاركة منظمات عربية غير حكومية فى مؤتمر - على غرار المؤتمر الأخير الذى نظمته الأكاديمية - إلى جانب منظمات اسرائيلية غير حكومية تعمل ضد الاحتلال وتؤيد الحقوق المشروعة للشعب الفلسطينى وحقه فى إقامة دولته المستقلة وعاصمتها القدس قد لا يتكرر مرة أخرى فى ظل مؤسسة تسيطر عليها الحكومات، هذا فضلا عن أن حكومة اسرائيل قد لا تسمح لمثل هذه المنظمة بالمشاركة فى مؤتمرات ترعاها المؤسسة الحكومية الجديدة مرة أخرى.

أما على الجانب اللوجستى فإن الأكاديمية لاتعكس مجرد عمل لاء الفراع بل رسالة وهب لها كاباسو أمواله وخبراته وعلاقاته، فالرجل الذى عمل مهندسا بنى - انطلاقا من إيمانه بالحوار والتسامح بين الشعوب - مؤسسات فى سرايفو تعرضت للتدمير خلال الحرب التى شنها الصرب ضد المسلمين، ولم يمنع ذلك من تنفيذ أعماله فى الأرضى الفلسطينية، وهب أمواله لتأجير مبنى كامل تشغله الأكاديمية حاليا بمدينة نابولى يضم معارض وقاعات للاجتماعات والمؤتمرات، كما تعرض العديد من معاونيه للموت فى البوسنة.

وفى نفس الوقت فإن المؤسسة الجديدة ستلقى دعما سنويا يقدر بملايين اليوروهات بينما لم تلق الأكاديمية دعما من الاتحاد الأوروبى.

Annexe 8

Rapport d'audit



COMMISSION EUROPÉENNE
EuropeAid Office de coopération

Méditerranée du Sud, Proche- et Moyen-Orient
Finances Contrats Audits

Bruxelles,
AIDCO/B6/JI/LK D (2004) 7038

A l'attention de M. CAPASSO
Président de la
Fondazione Laboratorio Mediterraneo –
(ONLUS)
Via Depretis 130,
I-80133 Naples

Objet: Audit financier du projet « Forum Civil de Naples »

Réf.: Contrat n° 2003 / 073-455 entre la CE et FLM le 24/10/2003
Renseignements complémentaires, originaux – pièces justificatives des dépenses

Cher Monsieur,

Les documents cités en référence communiqués à Monsieur R. Weber par votre lettre du 12 février, ont bien été reçus par mes services et je vous en remercie.

Ces documents concernant les dépenses déclarées par votre sous-traitant REMDH, d'un montant de 73.820,47€, appellent les remarques suivantes :

- Les dépenses éligibles s'élèvent à 17.469,93 €.
- Les dépenses non retenues sont considérées comme étant inéligibles pour les raisons suivantes :
 - (1) Dépenses encourues avant la signature du contrat CE/FLML, pour un montant de 22.763,12 € ;
 - (2) Dépenses pour un montant de 12.897,41 € prévues dans les « per diems » ou à des postes forfaitaires du contrat comme par exemple les frais administratifs.
Nous vous rappelons que les « per diems » couvrent le logement, les repas, les frais de transport à l'intérieur du lieu de la mission et les menues dépenses. (La définition des dépenses incluses dans le poste « per diems » est reprise en annexe).
 - (3) Dépenses sans pièces justificatives 2.000 €.
 - (4) Dépenses justifiées avec des copies 18.440 €.
 - (5) Dépenses encourues avant la date de début du contrat CE/FLML et non payées, pour un montant de 2.250 €.

Afin de vous faciliter la rédaction du rapport final et le décompte financier de votre contrat je vous communique en annexe trois tableaux d'analyse des dépenses présentées. Les documents originaux seront conservés par la Commission.

<SIGNÉ>
José Izarra
Chef d'Unité

Bruxelles, le 01/04/2004 (12558)

RAPPORT FINAL
AUDIT DU PROJET: FORUM CIVIL EUROMED
Naples, 28-30/11/2003
Contrat de financement n° MED/2003/073-455

Pays : Italie
Période couverte par la mission: du 17/10/2003 au 09/01/2004
Date de la mission: du 07/01/2004 au 09/01/2004 inclus.

Table des Matières

1. Introduction	57
1.1. Projet Audité	57
1.2. Le Contrat de Financement	57
1.3. Bénéficiaires, Partenaires	57
1.4. Particularités	57
2. Objectifs et portée du contrôle	57
2.1. Objectifs et portée de l'audit	57
3. Liens avec d'autres informations ou rapports	58
3.1. Audits précédents	58
3.2. Autres informations	58
4. Résultats	58
4.1. Constatations Système	58
4.2. Constatations Financières	59
4.3. Autres constatations	59
5. Conclusions	60
6. Synthèses des recommandations	61
7. ANNEXES	61

Table des Annexes

ANNEXE I	Identification
ANNEXE II	Liste des contacts utiles
ANNEXE III	Questionnaire avant la mission
ANNEXE IV	Liste des documents

1. Introduction

Les Forums Civils Euromed ont lieu depuis 1995 et permettent aux sociétés civiles de partager leurs expériences, de développer des synergies et de formuler des recommandations à l'intention des gouvernements du Partenariat Euro – méditerranéen.

Les Forums Civils sont progressivement devenus des espaces indépendants de dialogue abordant des questions d'intérêt général. Les conclusions de ces Forums sont communiquées à la présidence de l'Union européenne.

1.1 Projet Audité

Le projet audité concerne l'organisation du Forum Civil Euromed de Naples qui s'est tenu les 28, 29 et 30 novembre 2003. A cette fin une subvention a été octroyée par la Commission Européenne à la Fondazione Laboratorio Mediterraneo (FLM) – une Organisation non lucrative d'utilité sociale (Onlus) - désignée par la Présidence italienne. Cette organisation est assimilée à une institution publique dotée de la personnalité juridique reconnue par le Gouvernement italien.

1.2 Le Contrat de Financement

Le projet est supporté par un Contrat de Financement (MED/2003/073-455) signé le 24/10/2003 pour une durée de 9 mois à échéance du 23/07/2004.

Le projet d'un coût total prévu de 439.128 EUR bénéficie d'un cofinancement maximum de la C.E. de 300.000 EUR équivalent à 68,32% du coût total éligible fixé suivant l'article 17 de l'annexe II au contrat.

1.3 Bénéficiaires, Partenaires

Le bénéficiaire de la subvention est la Fondazione Laboratorio Mediterraneo (FLM) dirigée par M. CAPASSO. La FLM a été créée le 03/1/1994.

Le projet est mis en œuvre en partenariat avec la Plate-forme d'ONGs pour le Forum Civil Euromed Réseau euro – méditerranéen, ayant son siège au Danemark. Une convention - cadre a été signée le 30/10/2003 entre la FLM et la Plate-forme.

1.4 Particularités

La mise en œuvre du projet est réalisée par le bénéficiaire sous l'orientation d'un comité de pilotage composé de trois parties : la Plate-forme, les organisateurs du Forum précédent (tenu à Chania, en Grèce) et les organisateurs du Forum Civil de Naples.

L'organisation du Forum a été préparée lors de réunions préliminaires. La décision finale sur les dates du Forum Civil de Naples a été prise très tard (10/11/2003), ce qui a laissé aux organisateurs très peu de temps pour sa préparation.

2. Objectifs et portée du contrôle

2.1 Objectifs et portée de l'audit

L'objectif est d'obtenir une assurance raisonnable sur la qualité du système de gestion du projet y compris sa gestion financière ainsi que la vérification des dépenses encourues.

Les objectifs spécifiques de la mission de contrôle ont été communiqués au bénéficiaire par courrier du 28/03/2003 Réf. D (2003)41870 (Annexe IV). Ils portent sur le contrôle interne et le contrôle financier.

L'audit a porté sur le fonctionnement de la FLM en ce qui concerne les procédures de gestion, la comptabilité et les questions financières, les éventuels contrats passés dans le cadre du projet, les dépenses effectuées ainsi que la vérification de l'archivage des données.

La période de contrôle couverte par la mission va du 24/10/2003 au 09/01/2004.

3. Liens avec d'autres informations ou rapports

3.1 Audits précédents

Le projet n'a pas fait l'objet d'une mission d'audit avant la présente mission.

3.2 Autres informations

- Le bénéficiaire, par sa lettre datée du 03/11/2003, a sollicité le paiement de la première avance, d'un montant de 240.000 EUR, soit 80% du montant de contribution totale prévue au contrat. Le paiement de l'avance a été suspendu en attendant les résultats de l'audit.
- Le bénéficiaire, par lettre datée du 30/10/2003, a sollicité un avenant au contrat pour modifier la date de début de l'éligibilité des dépenses. En effet, selon les interlocuteurs la tenue des réunions préparatoires avait engendré certaines dépenses avant la signature du contrat. Il s'agirait des réunions décisives pour le démarrage des travaux du Forum Civil (tenues à Bruxelles et à Paris) pour les (futurs) membres du comité de pilotage et des réunions appelées « *consultations nationales* » dans divers pays participants au Forum. (Document n° 1).
- Le bénéficiaire, en plus du Forum Civil de Naples, a géré en 2003 pour la Commission, les contrats de financement suivants :
 - a) projet (n° MED/B74100/IB/1999/0186-06) CINEMAMED, d'un montant total de 1.160.000 EUR
 - b) projet MEDPRIDE - Partner (N° B7 – 4100/2000/2165-090-P402), d'un montant total de 44.304 EUR.

4. Résultats

4.1 Constatations Système

1. **Organisation et infrastructures.** Le siège de la FLM se trouve dans le bâtiment de Via Depretis n° 130, à Naples. Il s'agit d'un bâtiment de cinq étages comprenant les bureaux, les salles d'archives et les salles de conférence (de capacités diverse : 2 salles de 150 personnes, 1 salle de 80 personnes, 1 salle de 60 personnes, 1 salle de 50 personnes, + 6 salles de 15 à 25 personnes), équipées avec le matériel audio visuel et informatique raccordé au réseau ADSL internet. (Document n° 24).

La FLM en tant qu'institution publique reçoit, de l'Etat italien, une dotation annuelle de 500.000 €. (Documents n° 17 et 18). La FLM a obtenu le 05/8/2003 l'agrément des locaux pour la tenue des cours de formation dans ses salles, mentionnées ci-dessus. (Document n° 23).

2. **Comptabilité.** La tenue d'une comptabilité - suivant la législation italienne - n'est pas obligatoire pour les institutions sans but lucratif. La FLM a un système comptable général qui a été utilisé pour le projet. Il s'agit d'une comptabilité à double entrée, un journal et un livre de caisse. Les inscriptions comptables sont assurées par le comptable, après visa du président. L'extrait de la comptabilité inscrite dans le livre de caisse a été remis aux chargés de la mission. (Document n° 13).

Le bilan annuel de la FLM est contrôlé par trois réviseurs (Document n° 22).

3. **Compte bancaire.** La FLM a ouvert le 14/11/2003 et alimenté le compte courant n° 667/1000/1413 auprès de la banque Gruppo San Paolo. Il s'agit d'un compte spécial, le compte du projet Forum Civil de Naples, utilisé pour les mouvements financiers effectués via la banque.

Les retraits de ce compte, alimentent la caisse. Lors de la vérification des pièces justificatives échantillonnées aucune anomalie n'a été trouvée. Les dépenses remboursées par la caisse étaient supportées par des pièces justificatives adéquates. Un extrait bancaire avec le récapitulatif de toutes les opérations effectuées du 14/11 au 28/11/2003 a été remis aux chargés de la mission. (Document n° 21).

4. **Archives.** Les archives sont répertoriées et tenues sur support informatique de façon exemplaire. La vérification des dépenses a ainsi été facilitée. Nous avons également obtenu un tableau très complet (Document n° 3) avec les données relatives aux participants du Forum.

4.2 Constatations Financières

1. La déclaration des dépenses arrêtées au 09 janvier 2004, présentée pendant la mission, est détaillée par rubrique du budget (document n°10). On y trouve les prévisions et les coûts du Forum Civil de Naples. Ces coûts sont analysés par rubrique ou poste budgétaire du contrat.

- Les dépenses payées au 09/01/2004 s'élèvent à 293.248,03 € (1). Une partie a été payée par virement via le compte courant CC 1413 (149.858,71 €), et le reste par la caisse.

- Les dépenses restant à payer s'élèvent à 184.150,52 € (2).

Le montant total des dépenses déclarées est la somme de (1)+(2), soit 477.398,55 €.

2. La vérification des dépenses payées ou des dépenses à payer a été réalisée sur un échantillon raisonné dans chaque poste du budget. Cet échantillon représente une valeur totale de 279.378,3 €, soit 58,52% du montant total des dépenses déclarées. La vérification appelle les remarques suivantes :

2.1. Présentation de la déclaration des dépenses

Une fiche comptable reprenait pour chaque item toutes les pièces justificatives.

Ainsi, sur une ligne pour chaque pièce justificative, était mentionnée la situation qui figurait pour cette dépense dans la comptabilité : donation, payée avec indication du mode de paiement, ou à payer. Au bas de cette fiche figurait également pour rappel la somme totale des coûts analysés en donation, dépense payée et ce par mode de paiement (caisse ou banque), dépense à payer.

2.2. Eligibilité des dépenses

La période d'éligibilité des dépenses va du 24 octobre 2003 jusqu'à la fin du contrat, soit le 23 juillet 2004. Des dépenses inéligibles ont été identifiées pour un total de 31.017 €, encourues en dehors de la période d'éligibilité. Ces dépenses concernent la réalisation des réunions préparatoires suivantes :

a) Réunions du comité de pilotage à Bruxelles le 8/7/2003 et à Paris le 22/9/2003.

b) Réunion du comité de pilotage tenue à Paris les 22 et 23/9/2003.

Lors du contrôle des dépenses de la FLM ont identifiées pour ces deux réunions pour un total de 1.472 €. Ces dépenses sont inéligibles.

c) Des consultations nationales, tenues à Tunis les 4-5/10/2003, au Maroc les 11-12/10/2003, en Algérie le 22/10/2003, au Liban les 11-12/10/2003 et en Espagne le 04/10/2003.

Les dépenses déclarées par le REMDH pour ces consultations sont inéligibles. Lors du contrôle ont été identifiées des dépenses pour un total de 29.545 €.

Recommandation. Les dépenses encourues en dehors de la période contractuelle ne sont pas éligibles. Le total de 31.017 € relatif à des réunions antérieures au contrat doit être déduit des dépenses déclarées. Le forfait de 7% pour frais administratifs doit être recalculé en conséquence.

4.3 Autres constatations

1. Gestion administrative du Forum pour la vérification de la présence des participants et leurs dépenses:

Les tableaux de gestion opérationnelle (Documents n° 3, 15 et 16) ont démontré leur utilité dans l'organisation et la gestion du Forum. La méthode de gestion et de suivi mis en place, a permis d'éviter certains abus et des erreurs décelables rapidement (par exemple, quelqu'un qui a perçu une même indemnité deux fois).

2. L'ONG « Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme » (REMDH) (la plate-forme d'ONGs) a signé le 29/4/2003, un contrat avec la Commission pour organiser des réunions relatives au Forum Civil EuroMed (contrat n° MED/2003/60336), pour une subvention de 99.993 € (64,9% du budget total). Ce contrat couvre des dépenses de nature similaire à celles du Forum Civil de Naples.

D'autre part le REMDH a été choisi pour réaliser les réunions de consultation nationale dans le cadre de l'organisation / préparation du Forum Civil de Naples, et un contrat portant sur un montant de 62.300 € a été signé à cette fin avec la FLM le 30/10/2003. Nous avons contrôlé les dépenses déclarées par le REMDH à la FLM, à la date de la mission. Aucune pièce justificative originale n'avait été fournie à l'appui des montants communiqués, ce qui est contraire aux termes du contrat signé entre les deux organisations, et à ceux du contrat entre la Commission et la FLM.

Etant donné la similitude entre les activités des deux contrats, il y a un risque de double emploi du financement communautaire.

Recommandation. *Pour que les dépenses déclarées par la FLM soient éligibles elles doivent être étayées par des justificatifs originaux, y compris celles encourues par le REMDH. En particulier, la FLM doit transmettre à la Commission, pour vérification, copie de la procédure d'attribution du marché utilisée et les justificatifs originaux relatifs au contrat qu'elle a signé avec le REMDH. Par ailleurs, toutes les dépenses déclarées au titre du projet doivent être certifiées par un auditeur externe tel que prévu dans les dispositions du contrat signé avec la Commission.*

3. Par ailleurs, étant donné que le REMDH n'est pas partenaire dans le contrat de subvention entre la Commission et la FLM, on peut se poser la question de l'éligibilité du contrat signé entre le REMDH et la FLM. Puisqu'il n'est pas partenaire, alors le contrat en question doit être considéré comme une sous-traitance. Le contrat de subvention prévoit cette possibilité, mais l'assujettit au respect des procédures d'appel à la concurrence (point 4.2 de l'annexe II du contrat (Conditions générales)). Les contrats de services pour un montant inférieur à 200.000 € doivent être passés suite à une procédure négociée sur base de 3 propositions différentes.

4. L'analyse des renseignements complémentaires communiqués par FLM le 12/2/2004, a permis de vérifier l'éligibilité d'une partie des dépenses de REMDH. Les conclusions de cette vérification sont communiquées par la lettre du 28/2/2004 à FLM. Les derniers documents que REMDH a fait parvenir à FLM sont à vérifier par FLM. La correspondance mentionnée entre la Commission et FLM après la rédaction du rapport provisoire d'audit est rappelée dans l'annexe VI du présent rapport.

5. Conclusions

Malgré les difficultés de préparation et d'organisation, la FLM a mis en œuvre les activités prévues au contrat à la satisfaction de la Présidence.

La FLM a assuré une gestion du projet permettant de réaliser les objectifs prévus dans le contrat.

En ce qui concerne la gestion financière, des dépenses inéligibles pour un total de 31.017 € ont été identifiées concernant des activités ayant eu lieu en dehors de la période contractuelle. Ces dépenses sont à déduire du total des dépenses déclarées, pour autant que le contrat entre la FLM et le REMDH soit pris en considération.

Dans ce contexte, la demande d'avenant au contrat introduite par la FLM pour anticiper le début de la période d'éligibilité ne devrait pas être acceptée.

6. Synthèses des recommandations

6.1 Les dépenses encourues en dehors de la période contractuelle ne sont pas éligibles. Le total de 31.017 € relatif à des réunions antérieures au contrat doit être déduit des dépenses déclarées. Le forfait de 7% pour frais administratifs doit être recalculé en conséquence.

6.2 Pour que les dépenses déclarées par la FLM soient éligibles elles doivent être étayées par des justificatifs originaux, y compris celles encourues par le REMDH. En particulier, la FLM doit transmettre à la Commission, pour vérification, les justificatifs originaux relatifs au contrat qu'elle a signé avec le REMDH. Par ailleurs, toutes les dépenses déclarées au titre du projet doivent être certifiées par un auditeur externe tel que prévu dans les dispositions du contrat signé avec la Commission.

Leonidas Konstantatos
Teresa Reina

Annexe I

Identification

1. Projet audité

Projet n° : MED/2003/073-455
Nom du programme : Forum Civil de Naples

Début du programme : 24/10/2003
Fin du programme : 23/08/2004
Date échéance engagements : 30/06/2006
Date échéance paiements :
Ligne budgétaire : B7-4100

2. Bénéficiaire

Nom : FONDAZIONE LABORATORIO MEDITERRANEO
Adresse : 130, VIA DEPRETIS
NAPOLI
Tel : 00 39 81 5523033
Fax/e-mail :
Nom du responsable projet : M. Michele CAPASSO

3. Informations sur l'audit

Période couverte par l'audit : Du 17/10/2003 au 09/01/2004
Montants couverts par l'audit : Paiements déclarés par FLM 734.923,55 €
Montants contractés : 439.128 EUR dont 279.378,3 EUR (58,52%) contrôlés
Montants engagés à la date de l'audit : 300.000 EUR
Montants payés à la date de l'audit: 0 €
Montants engagés à la date de l'audit par le bénéficiaire: 477.398,55 €
Montants payés à la date de l'audit par le bénéficiaire: 293.248,03 €

4. Dates liées à la mission

Réunion d'ouverture :	Le 07 janvier 2004 au siège de FLM à 09h30
Période de la mission :	Du 06/01/2004 au 10/01/2004
Réunion de clôture :	Le 10/01/2004 à 14h30

Annexe II

1. Liste de contacts utiles

La Fondazione Laboratorio Mediterraneo (FLM)

Adresse: Via Depretis 130,

80121 Napoli

Italie

Fax: 39 81 4203273 Téléphone : 39 81 5523033

2. Section d'audit de la Direction Aidco/B6

Noms: M. Leonidas Konstantatos

Mme Teresa Reina

Annexe III

(6) Questionnaire avant la mission

- 1.-Description of the internal structure of the "Fondazione Laboratorio Mediterraneo" (FLM) and the organisation chart.
- 2.-Relations with other organisations;
- 3.-Meetings held for the organisation of the EuroMed Civil Forum, Naples, 28-30 November 2003.
- 4.-Personnel working in the organisation of the EuroMed Civil Forum.
- 5.-Personnel selection procedure and the description of duties
- 6.-Monitoring of personnel with systems such as time sheets: use of working time and check on performance.
- 7.-Description of the Accounting system used for the project.
- 8.-Balance sheet of the year 2002.
- 9.-List of expenditures carried out for the implementation of the action, specifying by each budget heading at least: date, amount and description of the expenditure.
- 10.-Bank accounts used for the project.
- 11.-Project's revenues, where appropriate..
- 12.-System for accepting and authorising transactions.
- 13.-Existence of manuals with written rules, instructions and procedures for the organisation of the FLM.
- 14.-Description of other sources of financing the Action different from the European Union grant.
- 15.- Description of the grants received by FLM during the year 2003, specifying : the object of the grant, the title of the project, the organism who awarded the grant, the period and the amount.

(7) Réponse de FLM

La réponse intégrale de FLM au questionnaire est le (document n° 25)

Annexe IV**LISTE DES DOCUMENTS**

- Doc. n°01 : Rapports des réunions de consultations nationales
Doc. n°02 : Règlement intérieur de FLM
Doc. n°03 : Liste des participants (mise à jour du 07/01/2004)
Doc. n°04 : Conclusions du Forum Civil de Naples
Doc. n°05 : Forum Civil de Naples état au 03/11/2003
Doc. n°06 : Forum Civil de Naples, déclaration de FLM expliquant le fait de Force Majeure
Doc. n°07 : Forum Civil de Naples relevé des conclusions de la réunion du comité de pilotage au 09/11/2003
Doc. n°08 : Liste des documents mis à disposition au siège de FLM
Doc. n°09 : Projet du Rapport Final qui sera complété à la fin du projet
Doc. n°10 : Tableau récapitulatif des coûts prévus et réalisés
Doc. n°11 : Exemple de « compte rendu » d'une réunion de consultation nationale
Doc. n°12 : Annonce de l'utilité du Forum Civil de Naples
Doc. n°13 : Extrait du livre comptable reprenant les paiements effectués par la « Caisse »
Doc. n°14 : Liste des participants (mise à jour du 07/01/2004), triés par « origine de paiement du titre de transport » pour la vérification des factures des agences de voyage.
Doc. n°15 : Liste alphabétique des participants (mise à jour du 07/01/2004 triés par nom)
Doc. n°16 : Liste des participants (mise à jour du 07/01/2004), triés par pays d'origine / organisation
Doc. n°17 : Projet de loi instituant la FLM
Doc. n°18 : JO du 15/6/2005 publiant la loi du 12/6/2002 qui a institué FLM, lui attribuant une dotation annuelle de 500.000 €
Doc. n°19 : P.V. de Délibération de la Région de Campanie n° 728 du 28/2/2003
Doc. n°20 : Dossier de FLM justifiant les dépenses du personnel porté en compte (feuilles de présence, montants payés, montants à payer)
Doc. n°21 : Extrait du compte bancaire du projet
Doc. n°22 : Rapport de révision du bilan de la FLM par les trois réviseurs
Doc. n°23 : Agréation des installations de FLM par la Région de Campanie pour pouvoir utiliser ses installations du siège dans le but de tenir des séminaires de formation
Doc. n°24 : Synthèse logistique du bâtiment du siège de FLM
Doc. n°25 : Réponse de FLM au questionnaire de la Commission pour l'audit

Annexe 9

Les participants

n.	N. CARD	GENRE	NAME	FIRST NAME	ORGANIZATION	COUNTRY	E-MAIL
1	81	F	ABU ZNEID	Jihad	C.E.S.	PALESTINE / JORDAN	ijihad_242@yahoo.com
2	111	M	ABUKHOUSA	Abdalhadi	PNGO Network	PALESTINE	mrcgaza@hally.net
3	96	F	ABULKOMSA	Nehad Lutfi	Egyptian Center for Women's Rights	EGYPT	ecwr@link.net
4	209	M	ABUTEIR	Naim Ahmad	PNGO Network	PALESTINE	nidabc@palnet.com
5	16	F	ADLER	Myriam Berthe	SIFRA	BELGIUM	sifra@chello.be
6	239	M	AGIUS	Leslie	Foundation for International Studies	MALTA	intoff@maltanet.net
7	79	F	AIT MHANED	Aicha	ADFM	MOROCCO	a.aicha@menara.org
8	107	M	AL FAQIH	Nasser	PARC	PALESTINE	nasser@pal-arc.org
9	290	M	ALAMOUR	Khalil	CN	ISRAEL	
10	67	M	ALBERTINI	Valerio	Gruppo Laici Terzo Mondo	ITALY	valerio76it@yahoo.it
11	246	M	ALLAL	Mourad	Steering Committee	TUNISIA	Allalmourad@aol.com
12	65	M	ALLAM	Khaled Fouad	Writer	ALGERIA	fouadallam@unitr.it
13	66	M	ALTIERO	Antonio	ULPI	ITALY	altiero@libero.it
14	252	M	AMATO	Andrea	Steering Committee	ITALY	andrea.amato@imednet.it
15	63	M	AMMALIATO	Vincenzo	IL MATTINO	ITALY	vincenzoammaliato@libero.it
16	58	M	AOUADI	Sami	Tunis University	TUNISIA	samiouadi@yahoo.com
17	285	F	ARCIDIACONO	Caterina	Fondazione Laboratorio Mediterraneo	ITALY	katearci@tin.it
18	149	F	ASSELIN DE WILLIENCOURT	Marie Ophelie	Association "HOM-MAR"	FRANCE / TUNISIA	marie.willencourt@free.fr
19	5	F	AUBARELL	Gemma	IMED	SPAIN	gaubarell@iemed.org
20	279	M	AVELLANO	Raimondo	Observer	ITALY	
21	36	F	AYOUBI	Hind	NFBP	JORDAN	iaber@index.com.jo
22	4	M	AZIZA	Mohamed	Accademia del Mediterraneo	TUNISIA	
23	30	F	AZRAIE	Nuha	Arab Women Organization	JORDAN	awo@nets.com.jo
24	284	M	AZZOLINI	Claudio	Council of Europe	COUNCIL OF EUROPE	azzolini_c@camera.it
25	213	M	AZZOLINO	Fabio	Observer	ITALY	
26	269	F	BARESE	Rosalia	STAFF / FLM	ITALY	rogjux@libero.it
27	112	M	BARRENADA	Isaias	CCOO	SPAIN	ibane@ccoo.es
28	168	M	BASSOLI	Sergio	ONG Network	ITALY	bassoli@prosvil.it
29	70	M	BEKKAR	Abdelkader	MEDCOP	FRANCE	a.bekkar@wanadoo.fr
30	54	M	BEN HAMIDA	Jelloul	N@VOS	FRANCE / TUNISIA	navos@navos.info
31	50	M	BEN ROMDHANE	Ali	UGTT	TUNISIA	
32	14	F	BENAMEUR	Anissa	FOREM	ALGERIA	abenameur@hotmail.com
33	110	F	BENHASSEN	Souhair	FIDH	FRANCE	liayrson@yahoo.fr
34	234	M	BENZI	Gianfranco	CGIL	ITALY	
35	282	M	BERTOLINI	Ciro	CRTV	ITALY	cirobertolini@hotmail.com
36	98	M	BIRICIK	Alp	Helsinki Citizens' Assembly	TURKEY	info@hyd.org.tr
37	195	F	BONAVITA	Ilaria	STAFF / FLM	ITALY	ibona@tin.it
38	298	M	BOUMEDEINE	Khaled		JORDAN	
39	242	F	BOUMEDIENE THIERM	Alima	European Parliament	EUROPEAN PARLIAMENT	
40	124	M	BRAHMA	Mustapha	CDT	MOROCCO	
41	76	M	BRINI	Federico	CNEL	ITALY	apiccicocchi@cnel.it
42	55	M	BRONDINO	Michele	SECUM	ITALY	brond@infosys.it ; secum@libero.it
43	95	M	BROUWER	Imco	MAEM-MEMA	ITALY / NL	imco.brouwer@maem-mema.org
44	224	M	BRUNI	Bruno	UIL - Progetto SUD	ITALY	prosud@uil.it
45	220	F	BUONDONNO	Rossella	CGIL - Migrazioni	ITALY	
46	37	M	BUTTIGIEG	Jhon Baptist	Euromed Youth Platform	MALTA	giovanni@euromedp.org
47	178	F	CACACE	Valeria	STAFF / FLM	ITALY	vivaly@libero.it
48	291	F	CAIANIELLO	Elisabetta	Associazione Psiche e Differenze	ITALY	
49	238	F	CALIA	Maria Luigia	IMED	ITALY	marialuigia.calia@imednet.it
50	197	F	CALLIGARO	Michela	STAFF / FLM	ITALY	m.calligaro@libero.it
51	219	F	CALLONI	Marina	International Network for Research	ITALY	marina.calloni@unimib.it
52	247	M	CAPASSO	Michele	Steering Committee	ITALY	michele.capasso@medlab.org
53	179	F	CAPPETTA	Alessandra	Observer	ITALY	pcappetta@libero.it
54	292	M	CAPURRO	Romolo	Laici Terzo Mondo Napoli	ITALY	

55	64	F	CASSINA	Giacomina	C.E.S.E.	BELGIUM	giacomina.cassina@cisl.it
56	288	F	CASTA	Jean	Association Euromediterranea	FRANCE	
57	221	F	CASTAGNA	Patrizia	CGIL - Migrazioni	ITALY	
58	114	M	CHAFIQ	Mohamed	Espace Associatif	MOROCCO	chafiq123@hotmail.com
59	97	F	CHAKHTOURA	Wadad	Reseau Libanese des Femmes	LEBANON	rdfl@com.lb
60	127	M	CHAKIR ALAOUI	Abdellah	ACEC	MOROCCO	
61	42	F	CHAMMARI	Alia Cherif	Collectif 95 Maghreb	TUNISIA	
62	100	M	CHAMMARI	Khemais	REMDH	TUNISIA	khe.chamm@wanadoo.fr
63	212	M	CHARROUF	Zoubida	Association Ibn Al Baytar	MOROCCO	zcharouf@menara.ma
64	38	M	CHIPAILA	Alin	APIUS	ROMANIA	alin@miv.directnet.ro
65	19	F	CHOUAKI	Ourida	Association Thanou N' Fathma	ALGERIA	ourida_dg@yahoo.fr
66	243	F	CIGLIANO	Simona	Sviluppo Italia	ITALY	scigliano@sviluppoitalia.it
67	201	M	CIOTOLA	Claudio	Observer	ITALY	
68	118	M	CLARET	Andreu	Steering Committee	SPAIN	aclaret@iemed.org
69	75	M	CONFALONIERI	Roberto	CESE/CNEL	ITALY	robconfa@libero.it
70	308	F	CONSOLE	Paola	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
71	272	F	CONTE	Raffaella	STAFF / FLM	ITALY	charlie-1@libero.it
72	139	M	CORBINO	Alberto	FORMEZ - CAIMED	ITALY	acorbino_quest@formez.it
73	174	M	COSLOVI	Lorenzo	CESPI	ITALY	lorenzocoslovi@virgilio.it
74	240	M	COURBE	Jean Francois	Steering Committee	FRANCE	ifcourbe@cgt.fr
75	277	M	COZZOLINO	Raffaele	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
76	211	F	DABBOUS	Sonia Aly	AL AKHBAR/ PRESS	EGYPT	
77	189	M	DARWICH	Adnan	SGFTU - General Federation Trade Unions	SYRIA	g.f.t.u_sy@mail.sy
78	230	M	DE GREZIA	Antonio	RAI	ITALY	
79	146	F	D'ELIA	Maria	Ordine degli architetti di Napoli	ITALY	maria_delia@virgilio.it
80	283	M	DELLA VALLE	Luca	Assistant Council of Europe	ITALY	azzolini_c@camera.it
81	45	F	DI MATTEO	Cinzia	Observer	ITALY	
82	293	F	DI NAPOLI	Imma	Magma	ITALY	magma@tin.it
83	142	F	DI SARNO	Giuliana	LTM	ITALY	giulydisarno@katamail.com
84	101	F	DIMITROULIAS	Catherine Sophie	Co.Pe.A.M. - France	FRANCE	sophie.dimitroulias@wanadoo.fr
85	133	M	DIRBAS	Bilal	The Arab Youth Association	ISRAEL	bilald20@hotmail.com info@baladnayouth.org
86	188	M	DJEMAM	Hacene	Condeederation Internationale des Syndicats Arabes	ALGERIA	icatis@net.sy
87	61	M	DOCHAO-MORENO	Rafael	European Commission	EUROPEAN COMMISSION	rafael.dochao-moreno@cec.eu.int
88	3	M	DUMOLIE'	Henri	Audiovisuel	FRANCE	dumolie@aol.com
89	236	M	DWAIRY	Marwan	ADALAH	ISRAEL	marwand@yvc.ac.il
90	109	M	EL AAL RASLAN	Ashraf Osman Abd	Saad El Deen Wah Ba	EGYPT	
91	215	M	EL AFIA	Abdel Ilah	FDT	MOROCCO	
92	84	M	EL BAZ	Ali	ATMF	MOROCCO	nationbal@atmf.org
93	73	M	EL FEGIRY	Moataz Ahemd	Cairo Institute for Human Rights Studies	EGYPT	mefegiery@hotmail.com
94	216	M	EL HOUSSAINE	Kafouni	FDT	MOROCCO	kafounisd@yaho.com
95	56	M	EL JAMRI	Abdelhamid	SF Developpement	FRANCE	eljamri@aol.com
96	286	M	EL NAGGAR	Sayed	AL AKHBAR/ PRESS	EGYPT	
97	153	M	EL NOUNOU	Husam	Gaza Community Mental Health Prog.	PALESTINE	pr1@gcmhp.net
98	299	F	EL SAYED	Ibrahim Aly	FDTs	JORDAN	
99	175	M	ESPOSITO	Salvatore	IRES - Campania	ITALY	salvatorencs@libero.it
100	255	M	ESPOSITO	Toni	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
101	256	F	ESPOSITO	Arianna	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
102	300	M	ESSAM	Salleh	FDTs	JORDAN	
103	17	F	FAJARNES FUSTER	Marina Silvia	Red Euromed de Mujeres	SPAIN	marina.s.fajarnes@uv.es
104	231	F	FARHAT	Zeineb	LTDU	TUNISIA	
105	253	F	FERRIGNO	Nunzia	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
106	21	F	FETTOLIMA	Hireche	SHAPAP	ALGERIA	
107	274	F	FORTUNATO	Paola	STAFF / FLM	ITALY	paofortu@libero.it
108	241	F	FOUCHIER-ICHA	Esther	FFM	FRANCE	
109	170	F	FRATTARELLI	Giuliana	Associazione ALMA TERRA	ITALY	

110	105	F	GABALI	Olla	Association of Forty	ISRAEL	
111	136	F	GAITA	Maria	Associazione Febe	ITALY	febeonlus@katamail.it
112	27	F	GAMRATH RASMUSSEN	Line	EMHRN	DENMARK	ira@euromedrights.net
113	314	F	GATTO	Laura	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
114	83	F	GHAFFAR	Aisha Abdel	AL AHRAM HEBDO/ PRESS	EGYPT	
115	28	M	GHOBRIL	Jamil	Reseau des ONG	LEBANON	ghobrio@tin.it
116	147	M	GIORDANO	Giulio Cesare	Co.Pe.A.M.	ITALY	ggiordano@copeam.org
117	270	F	GIORGIO	Sonia	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
118	233	M	GIRO	Mario	CISL	ITALY	m.giro@cisl.it
119	1	M	GIRONA	José Cruz	Audiovisuel	SPAIN	gironapsi@interb0012.net
120	237	F	GLASSON DESCHAUMES	Ghislaine	Transeuropéennes	FRANCE	transeuropeennes@wanadoo.fr
121	12	M	GONZALES BOAN	Xesus Ramon	Confederation Intersindacal Galega	SPAIN	ciq.internacional@galizaciq.com
122	182	F	GORDON-HAM	Georgina	Observer	UK	
123	228	M	GRIMALDI	Marcello	RAI	ITALY	
124	130	M	GROAG	Shmuel	BIMCOM	ISRAEL	bimkom@bimkom.org ; grofel@zahav.net.il
125	276	F	GUARDABASCIO	Anna	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
126	222	M	GUIGLIA	Alessandro	OMG - COSPE	ITALY	quiglia@comune.siena.it
127	51	M	GUIZA	Habib Elias	ACMALO	TUNISIA	habibquiza@yahoo.fr
128	9	M	HADDAD	Nabil	Catholic Church Jordan Interfait Center	JORDAN	hnabil@uol.com.jo
129	244	M	HADI	Mohamed Abdel	AL AHRAM/ PRESS	EGYPT	
130	301	M	HADY ALLAM	Hussein Abdel	FLM	JORDAN	info@medlab.org
131	52	M	HAFED	Affes	FTCR	FRANCE / TUNISIA	hafedh.affes@wanadoo.fr
132	302	M	HALIL	Mohamed	FLM	JORDAN	info@medlab.org
133	80	F	HAMOUDA	Sahar	The Alexandria & Mediterranean Research Center	EGYPT	saharaya@hotmail.com
134	161	F	HAMOURY	Eman	Popular Art Center	JORDAN	pac@palnet.com
135	23	M	HASSANAT	Mohammad	Jordan Society for Human Rights	JORDAN	jorshr@accessme.com
136	185	F	HAYAT	Dib	ETCC	SYRIA	sara@scs-net.org
137	156	M	HELAL	Hani Josef Hosni Mohammad	The Egyptian Center for the Rights of the Child	EGYPT	hanyhelal@yahoo.com hany_ecrc@yahoo.com
138	72	F	HETAM	Atamna	El Wafa Ad Amal	ISRAEL	
139	325	M	HINDABDUL	Jaber		JORDAN	
140	40	M	HONTELEZ	Johannes	Steering Committee	BELGIUM	hontelez@eec.org
141	235	F	HOWARD	Rachel	Ministry of Foreign Affairs	GREECE	rachel@mfa.gr
142	90	F	HUBER	Bettina	EUROMESCO	GERMANY	bettina.huber@swp-berlin.org
143	71	M	HUSAM	Elias	The International Christian Committee of Israel	ISRAEL	icci@zahav.net.il
144	271	F	IASELLI	Viviana	STAFF / FLM	ITALY	vivianaiaielli@virgilio.it
145	141	F	IORIO	Valentina	LTM	ITALY	viorio@inwind.it
146	287	M	ISMAIL	Mohamed	AL GOMHURYA/ PRESS	EGYPT	
147	39	F	JIMENEZ	Patricia	Hinrich Boell Stiftung	BELGIUM	jimenez@baell.be
148	26	F	JORGHENSEN	Martin Flo	EMHRN	DENMARK	mfi@euromedrights.net
149	46	F	KARAM	Gosayna	Al Tufura Center	ISRAEL	altufula@rannet.com
150	125	F	KASSAB	Raja	Fidalié et la Democratie	MOROCCO	kraja@yahoo.fr
151	85	M	KERRIT	Fouad	Associazione Domiziana	TUNISIA	kennit4@hotmail.com
152	134	M	KHACHANI	Mohamed	COPEM	MOROCCO	khachani@iam.net.ma
153	25	F	KHALFAOUI	Basma	NGO Platform	TUNISIA	
154	303	M	KHALID	Mohammad	FDTs	JORDAN	
155	99	M	KHALIL	Nasasra	Regional Council for Unrecognized Negiv Villages	ISRAEL	ycantmeetu@hotmail.com ; gura@vcnv.org
156	47	M	KHERIGI	Mohamed-Salah	LTDH	TUNISIA	
157	8	M	KHREIS	Khalid	Jordan National Gallery of Fine Arts	JORDAN	k.khreis@nationalgallery.org
158	208	M	KINNERET	Lahad	The Van Leer Jerusalem Institute	ISRAEL	kinneret@vanleer.org.il
159	68	M	KNIDIRI	Mohamed	Association Le Grand ATLAS	MOROCCO	knidiri@ucam.ac.ma
160	187	M	KWORI	Issam	ETCC	SYRIA	issamkh@hotmail.com
161	44	F	LAHAM	Rania	Mossawa Center	ISRAEL	resource-der@mossawacenter.org
162	22	M	LAKHDAR	Khaldoun	Association Ecologique de Boumerdes	ALGERIA	kliconseil_99@yahoo.fr

163	92	F	LAKKIS	Silvana	Lebanese Handicapped Physically Union	LEBANON	lphu@inco.com.lb
164	93	F	LAKKIS	Sonia	Lebanese Handicapped Physically Union	LEBANON	lphu@inco.com.lb
165	123	M	LAMQADDAM	El Mostafa	AMSED	MOROCCO	amsed-dir@iam.net.ma
166	264	M	LANNAIOLI	Massimiliano	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
167	31	M	LANNON	Erwan	Université Gand	BELGIUM	erwan.lannon@ugent.be
168	11	M	LANZ	Hansjorg	Friedrich Ebert Stifting	GERMANY	hajo.lanz@fes.de
169	53	F	LARDJANE	Annisa	Women Law	FRANCE / ALGERIA	womedlaw@hotmail.com
170	132	M	LASSAL	Abdeslam	Association Marocaine des Droits Humaine	MOROCCO	amdheljadia@katamail.com
171	137	F	LEQUIE	Addolorata	Associazione Febe	ITALY	
172	131	F	LERER	Yael	Andalus Publishing	ISRAEL	yael@andalus.co.il
173	165	M	LEVI	Avraham	Green Action	ISRAEL	avilevi@yahoo.com
174	169	F	LLOVERES	Carmen Pilar	ACSUR	SPAIN	italquigere@yahoo.es
175	315	M	LOMBARDI	Stefano	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
176	34	M	LOMBARDO	Paolo	01 Communication	ITALY	paololombardo@01communication.com
177	258	F	LOVIDINI	Danila	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
178	128	M	LOZANO	Carlos	CEPES	SPAIN	euromed@cepes.es
179	89	M	MAALOUF	Habib Elias	L.C.E.D.	LEBANON	hmaalouf@assafir.com ; habib_maalouf@hotmail.com
180	248	M	MAKHOUL	Ameer	Steering Committee	PALESTINE	ameer@ittijad.org
181	173	F	MALAGUTI	Francesca	IMED	ITALY	francesca.malaquti@mednet.it
182	273	F	MANCINI	Lucilla	STAFF / FLM	ITALY	lucillamancini@tin.it
183	275	F	MANCINI	Maria	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
184	159	M	MARCHETTA	Carlo	CNR	ITALY	
185	13	M	MARTIN	Ivan Luis	Universidad Carlos II	SPAIN	imartin@eco.uc3m.es
186	116	M	MARTIN CARRETERO	José Moises	ACSUR	SPAIN	proyectos@acsur.org
187	18	M	MARTINEZ DALMAU	Ruben	Instituto Mediterraneo de Estudios Europeos	SPAIN	ruben.martinez@uv.es
188	167	F	MARTIRANI	Giuliana	Senza Confini	ITALY	giuliana@unina.it
189	229	F	MASSA	Marialaura	RAI	ITALY	
190	225	M	MATTAR	Mohammad Farid	Lebanese Transparency Association	LEBANON	faschlcn@transparency-lebanon.org
191	33	M	MAZZEI	Luigi	Istituto Culture Mediterranee	ITALY	luigimazzei@libero.it
192	214	M	MC GRATH	Tom	European Commission	EUROPEAN COMMISSION	
193	129	M	MEKSI	Bouchaib	C.J. Maroc	MOROCCO	meksibouchaib@yahoo.com
194	43	M	MELASUO	Tuomo	TAPRI	FINLAND	tuomo.melasuo@uta.fi
195	86	M	MELLOUK	Mustapha	Media & Communication Development	MOROCCO	mediacom@mencera.ma
196	294	F	MICOCCI	Laura	Istituto per l'Architettura Mediterranea	ITALY	micocciarchitetti@tiscali.it
197	280	M	MIGLIACCIO	Luigi	Observer	ITALY	
198	194	F	MILLERI	Alessandra	Observer	ITALY	
199	191	F	MINGO	Isabella	Observer	ITALY	
200	20	F	MISSISTRANO	Sabine	SIFRA	BELGIUM	sifra@chello.be
201	49	M	MOALLA	Anouar	Association de lutte contre le SIDA	TUNISIA	anouarmoalla@icqmail.com amoalla@planet.tn
202	87	M	MOHAMED	Mohamed Ibrahim	Habi Center for Invironmental Rights	EGYPT	habi_center50@hotmail.com
203	304	M	MOHID	Abdelqader		JORDAN	
204	295	M	MONACO	Antonello	Istituto per l'Architettura Mediterranea	ITALY	a.monaco@libero.it
205	226	F	MONTANARI	Arianna	IPALMO	ITALY	montanari.a@tiscali.it
206	172	F	MORA	Maria	IMED	SPAIN	maria.mora@imednet.it
207	267	M	MORRA	Alfredo	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
208	157	M	MORTADA	Mahmoud	The Center for Studies & Program of Alternative Development	EGYPT	cspad97@hotmail.com
209	155	F	MOUSLI	Amina	Association sociale de jeunes de la commune de Béjona	ALGERIA	emma_mina@yahoo.com
210	10	F	NABEEL	Lima	SIGI / Journalist	JORDAN	limanou@yahoo.com
211	186	F	NADA	Ali	U.T.D.	SYRIA	nada2003@lahaonline.com
212	88	M	NALCAOGLU	Hailil	Transeuropéennes	TURKEY	hailil@media.ankara.edu.tr
213	62	F	NAPOLETANO	Pasqualina	European Parliament	EUROPEAN PARLIAMENT	pnapoletano@europarl.eu.int
214	162	F	NASAR	Mariam Maha	PNGO Network	PALESTINE	mahanassar@yahoo.com

215		M	NASSAR	Mahamoud		EGYPTE	
216	154	M	NASSER	Yousef Ibrahim	Birzeit University	PALESTINE	ynasser@birzeit.edu
217	135	F	NATOUR	Rim	The Galilee Society	PALESTINE	rim.natour@gal-soc.org
218	60	F	NAVEIRA	Ana	Observer	SPAIN	rafael.dochao-moreno@cec.eu.int
219	190	F	NERVI	Marie-José	Observer	FRANCE	min@libero.it
220	309	M	NOCERINO	Antonio	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
221	305	M	NUHAHALAL	Abdullah	FLM	JORDAN	info@medlab.org
222	29	M	ONAISSI	Nazih	Writer	SENEGAL / MOROCCO	nazih.onaissi@tin.it
223	164	M	ORLAN	Golde Andrea	Mahapach	ISRAEL	goldearle@yahoo.com
224	217	M	OTHMANI	Ahmed	Penal Reform International	TUNISIA	aothmani@aol.com
225	254	F	PANZERA	Sonia	STAFF / FLM	ITALY	sonia@medlab.org
226	310	M	PAPARO	Luigi	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
227	296	M	PAPPALARDO	Vincenzo	Fondazione Laboratorio Mediterraneo	ITALY	info@medlab.org
228	210	M	PARZIALE	Enzo	CGIL - Campania	ITALY	parziale@cgilcampania.it
229	181	M	PECORARO	Giuseppe	EIP - ITALIA	ITALY	sms.giottomonti@virgilio.it
230	177	F	PENNASILICO	Giuliana	Observer	ITALY	pennagi@tin.it
231	150	F	PERETZ	Esther	C.E.S.	BELGIUM	rachel@socialwords.org.il
232	140	F	PEZZA BORRELLI	Diana	Emily	ITALY	dianapezzaborrelli@virgilio.it
233	77	F	PICCIOCCHI	Angelica	CNEL	ITALY	apicciocchi@cnel.it
234	199	M	PIRONE	Francesco	Università Federico II di Napoli - Facoltà di Sociologia	ITALY	frpirone@unina.it
235	32	M	PISANO'	Luigi	Istituto Culture Mediterranee	ITALY	
236	192	F	PISANTI	Gabriella	STAFF / FLM	ITALY	pisantigr1@tiscali.it
237	176	F	PISTILLO	Maria Giovanna	Observer	ITALY	
238	260	M	PUCINO	Luca	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
239	6	M	QAQUISH	Ra'ed	MP	JORDAN	r.qaqish@index.com.jo
240	24	F	QUORA	Lina	Sisterhood is global	JORDAN	siqi@nets.com.jo
241	171	M	RABI	Iyad	AHALI Center for community development	PALESTINE	ahali@ahalicenter.org iyadrabi@ahalicenter.org
242	249	M	RACHDI	Abdelmaksoud	Steering Committee	MOROCCO	
243	205	F	RADOVANITZ	Hedva	Association for Civil Rights	ISRAEL	hedvar@bezeqint.net
244	126	M	RAHMOUNI	Mohamed Kamal	ATIME	SPAIN / MOROCCO	atimesev@trelum.es
245	232	F	RAMPIONI	Patrizia	Associazione "Orlando"	ITALY	rampioni@women.it
246	193	F	RANTUCCI	Alessandra	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
247	204	M	RENT	Barak	Kav LaOved	ISRAEL	rent@kavlaoved.or.il
248	144	F	RICCIARDELLI	Simona	Donne in Nero	ITALY	simonar42@hotmail.com
249	203	M	RICCIO	Antonio	Observer	ITALY	
250	200	F	RIVEZZI	Giovanna	STAFF / FLM	ITALY	giovannarivezzi@libero.it
251	158	F	ROSSANO	Marilena	CNR	ITALY	m.rossano@dai.cna.it
252	138	F	ROTONDANO	Mariapia	Associazione Febe	ITALY	
253	180	F	RUFFOLO	Daniela	ABAMAR	ITALY	daruffolo@tiscali.it
254	152	F	SAAD ELMASRI	Mona	Collectif des ONGs	LEBANON	msscf@cyberia.net.lb
255	115	M	SAAF	Abdallah	FNARIL	MOROCCO	cerss@mtds.com
256	59	M	SAHRAOUI	Abdelmajid	USTMA	TUNISIA	
257		M	SALEM	Moohammad		EGYPTE	
258	289	M	SALIS	Giuliano	NGO Platform	FRANCE	
259	297	M	SALVATORE	Alberto	Associazione Centro Antico Napoli	ITALY	
260	196	F	SALVATORE	Elena	STAFF / FLM	ITALY	elena_salvatore@libero.it
261	259	M	SALVI	Vincenzo	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
262	261	M	SALVI	Mario	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
263	266	M	SALVI	Maurizio	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
264	268	M	SALVI	Francesco	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
265	311	M	SCARANO	Ciro	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
266	312	M	SCARANO	Liberato	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
267	15	F	SCHAFFER	Isabel	ZEDAT	GERMANY	isasch@zedat.Fn-Jelin.de
268	103	M	SEADA	Hafez	Egyptian Organization for Human Rights	EGYPT	eohr@eohr.org
269	163	M	SEGAL	Noam	Life & Environment	ISRAEL	noamse@yahoo.com
270	148	M	SFERRAZZA	Angelo	Unione Cattolica Stampa Italiana	ITALY	ucsinazionali@tiscalinet.it
271	250	M	SHADE-PULSEN	Marc	Steering Committee	DENMARK	mshp@euromedrights.net

272	306	F	SHAHID	Leila	Palestine Delegation in France	PALESTINE	
273	7	F	SHAWARIB	Natasha	Sisterhood is global	JORDAN	natashaw@link.net.io
274	206	M	SHENHAV	Yehouda	The Van Leer Jerusalem Institute	ISRAEL	shenhav@post.tan.ac.il
275	82	M	SHUKRALLAH	A'la Ibrahim Elias	Development Support Center	EGYPT	halashuk@intouch.com ; alaasshuk@yahoo.com
276	102	F	SKANDRANI / ZOUAOU	Faiza	AFTURD	TUNISIA	yugurt.sk@gnet.tn ; skandranifaiza@yahoo.fr
277	69	M	SMAYRA	Khalil	ALBA	LEBANON	alba@alba.edu
278	57	M	SMIDA	Mohammed	ATF	FRANCE	smidamo@aol.com
279	117	F	SOUSSI	Jamila	Réseau des Association du Monde du Maroc	MOROCCO	iami@caramail.com
280	94	F	SPAPPERI	Stefania	Lebanese Handicapped Physically Union	ITALY	sspappe@tin.it
281	223	M	STAMEGNA	Gabriele	UIL - Nazionale	ITALY	internazionale5@uil.it
282	106	M	SULEIMAN	Iyad	Al-Moriscos	ISRAEL	iyad@aliamiado.com
283	151	F	SUSSKIND WEINBERGER	Rose Simone	Actions in the Mediterranean	BELGIUM	simone.susskind@museuro.org
284	160	F	TABOURNEL	Laure-Anne	Association "HOM-MAR"	FRANCE	
285	184	F	TAFEL	Valeria	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
286	122	F	TAJ-EDDINE	Touria	Espace Associatif	MOROCCO	
287	245	F	TAMZALI	Wassyla	Steering Committee	ALGERIA	wassyla.tamzali@wanadoo.fr
288	119	F	TANZARELLA	Giovanna	Fondation René Seydoux	FRANCE	tanzarella@fondation-seydoux.or
289	113	M	TBEL	Said	Espace Associatif	MOROCCO	espasso@iam.net.ma
290	257	F	TESONE	Marianna	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
291	183	M	TESSUTO	Jenome	OWN	ITALY	t.ierom@aliceposta.it
292	263	M	TESTA	Mario	Observer	ITALY	
293	281	F	TILOTTA	Lidia	Observer	ITALY	L.tilotta@rai.it
294	2	M	TOLEDO	José Manuel	Fondazione 3 culture	SPAIN	imtoledo@tresculturas.es
295	166	M	TORDIGLIONE	Pino	PT Comunicazioni Srl	ITALY	info@ptcomunicazioni.it
296	313	M	TORTORIELLO	Raffaele	STAFF / FLM	ITALY	info@medlab.org
297	41	F	TRIKI	Souad	Steering Committee	TUNISIA	s.triki@yahoo.fr
298	145	F	VALENTI	Liliana	Unione Donne Italiane	ITALY	lilla36@libero.it
299	251	M	VALLIANATOS	Gregory	Steering Committee	GREECE	gvallianatos@pullicam.gr
300	218	F	VENTURA	Gerarda	DBM - Dans Bassin Méditerranéen	ITALY	g.ventura@dbmed.org ; gerarda.v@tiscali.it
301	202	M	VERDOGNI	Mario	Observer	ITALY	
302	262	M	VITALE	Mario	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
303	198	M	VITIELLO	Mattia	Università Federico II di Napoli - Facoltà di Sociologia	ITALY	vitiello@unina.it
304	35	F	VON-BUXHOEVEDEN	Gisela	European Commission	EUROPEAN COMMISSION	Gisela.von-Buxhoeveden@cec.eu.int
305	207	F	VORBACH	Jennifer	The Van Leer Jerusalem Institute	SWITZERLAND	vorbach@mindspring.com
306	143	F	WALKER-LEIGH	Vanya	Forum Syndacal Euromed	MALTA / UK	vanyaluc@worldnet.net
307	74	M	WELLS	Michael	C.E.S.	UK	michael.wells@esc.eu.int
308	48	M	YACOUBI	Moncef	UGTT	TUNISIA	
309	227	M	YAKER	Farid	Enda	ALGERIA	f.yaker@online.fr
310	78	F	YASSIN	Lina	Ta'ayush	ISRAEL	linayassin@hotmail.com
311	91	F	YOUNG	Pamela	OXFAM	UK	payoung@oxfam.org.uk
312	104	F	ZAATRI	Raja	FUCAE	ISRAEL	raja_zaatry@yahoo.com
313	278	F	ZARA	Leonella	STAFF / FLM	ITALY	leozara@tin.it
314	120	M	ZIAD	Abdul Samad	ANND	LEBANON	annd@cyberia.net.lb
315	121	F	ZIRARI	Najia	Espace Associatif	MOROCCO	espasso@iam.net.ma
316	108	F	ZRIBI	Ezzedine	Centro Italo-Arabo del Mediterraneo	ITALY	assadakah@yahoo.com
317	265	M	ZUKAR	Vittorio	STAFF / Sound engineer	ITALY	info@medlab.org
318	307	F	ZURAWSKA	Jolanta	Writer	POLAND	

Annexe 10 Les photos





- 1) [SEANCE D'OVERTURE](#)
- 2) [PREMIERE SEANCE PLENIERE](#)
- 3) [DEUXIEME ET TROISIEME SEANCE PLENIERE](#)
- 4) [SEANCE DE CLOTURE](#)
- 5) [DINNER D'ACCUEIL](#)
- 6) [LA PRESSE](#)

- 7) [L'HIMME DEL LA MEDITERRANEE](#)
 - 8) [LES PARTICIPANTS](#)
 - 9) [CONFERENCE DE PRESSE DU 01.12.2003](#)
 - 10) [STAFF](#)
-

Annexe 11

Le site Internet

Le site officiel du Forum Civil Euromed 2003 de Naples est www.euromdi.org/forumcivile2003. Il a été réalisé par la Fondazione Laboratorio Mediterraneo. Sur le site il y a toute la documentation du Forum Civil Euromed de Naples et un rapport final en trois langues (italien, français, anglais)

L'index :

- 1) [LE FORUM CIVIL EUROMED](#)
- 2) [NAPLES 2003 UN FORUM DE TRANSITION](#)
- 3) [L'ORGANISATION](#)
- 4) [LE COMITE DE PILOTAGE](#)
- 5) [LE PROGRAMME](#)
- 6) [L'ORDRE DU JOUR](#)
- 7) [LES PARTICIPANTES](#)
- 8) [LES ATELIERS](#)
- 9) [LES CONCLUSIONS DE LES ATELIERS](#)
- 10) [LES RACCOMANDATIONS](#)
- 11) [LA DECLARATION FINAL](#)
- 12) [LES PHOTOS](#)
- 13) [LA PRESSE](#)
- 14) [LA PRESENTATION DE LA DECLARATION FINALE A LA VI CONFERENCE EUROMEDITERRANEENNE](#)

Annexe 12

Rapport du Forum Civil Euromed fait par la Plate-forme

Le Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme (REMDH) a réalisée pour la Plate-forme son rapport du FCE de Naples.

On peut le voir en annexe et sur le site : www.euromedrights.net et dans l'annexe « A »

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.